

Université de Montréal

# **Au pied des collines montérégiennes, des robots :**

*ethnographie de systèmes agricoles automatisés*

*Par*

Manuel Laugier

Département d'anthropologie, Faculté des arts et des sciences

Mémoire présenté en vue de l'obtention du grade de maître ès sciences (M.Sc.)  
en anthropologie

Mai 2022

© Laugier, 2022

Université de Montréal

Unité académique : département d'anthropologie, Faculté des arts et des sciences

---

*Ce mémoire intitulé*

**Au pied des collines montréalaises, des robots :  
*ethnographie de systèmes agricoles automatisés***

*Présenté par*

**Manuel Laugier**

*A été évalué par un jury composé des personnes suivantes*

**Jorge Pantaleon**

Président-rapporteur

**Guy Lanoue**

Directeur de recherche

**Ingrid Hall**

Membre du jury

## Résumé

La production laitière au Québec se distingue des autres régions d'Amérique du Nord par son organisation autour de fermes familiales de taille relativement restreinte. Cette réalité découle d'une histoire agricole particulière, marquée par l'aménagement du territoire hérité du modèle seigneurial ainsi que par la mise en place d'une gestion de l'offre couplée à un important protectionnisme fédéral et provincial. Néanmoins, depuis la fin du XX<sup>e</sup> siècle, le secteur laitier québécois fait face au défi de la libéralisation des accords commerciaux et aux questions d'éthique environnementale et animale. Dans ce contexte, le robot de traite est présenté par ses constructeurs et les pouvoirs publics, comme un moyen de résoudre ces défis. En effet, si plusieurs études concernant cette machine indiquent que de nombreux producteurs tirent certains bénéfices en termes de résultat économique et de qualité de vie, d'autres montrent également que son implantation et ses impacts fluctuent en fonction du contexte politique et socioculturel des régions étudiées.

Cette recherche vise à approfondir l'étude de cet équipement agricole en prenant en compte ses dimensions symboliques à l'échelle de la région de la Montérégie. En adoptant une approche sociographique de la technique, l'objectif est de mettre en lumière les relations sociales et les enjeux de pouvoir qui se nouent autour de l'outil. L'étude montre notamment que le robot de traite permet de valoriser un certain ethos industriel mobilisé par les producteurs en vue de la transmission familiale de la ferme ainsi que dans la lutte symbolique face aux firmes industrielles dominant le secteur laitier québécois. Le concept de capital d'enracinement est notamment proposé afin d'aborder l'expression des sentiments de fierté et de responsabilité liés aux héritages familiaux et professionnels. Il en découle des tensions entre les aspirations d'ancrage local et de mobilité des acteurs, ainsi que parmi les différentes temporalités qui se manifestent autour de l'objet, principalement entre le désir d'optimisation permanente du système de production et les obligations, morales et financières, concernant le passé et l'avenir de ces familles.

**Mots-clés** : production laitière, robot de traite, ferme familiale, récit technologique, approche sociographique, capital d'enracinement, optimisation agricole, Montérégie, Québec



## Abstract

Dairy production in Quebec differs from other parts of North America by its organization around relatively small family farms. This reality results from a particular agricultural history, marked by the territorial development inherited from the seigneurial system as well as the implementation of supply management coupled with significant federal and provincial protectionism. Nevertheless, since the end of the 20<sup>th</sup> century, the Quebec dairy sector has faced the challenge of liberalizing trade agreements and questions of animal and environmental ethics. In this context, the milking robot is presented by manufacturers and public authorities as a means of solving these issues. Indeed, if several studies concerning the milking robot indicate that many producers derive certain benefits from it in terms of economic results and quality of life, others also show that its implementation and its impacts fluctuate according to the political and sociocultural context of the regions studied.

This research aims to deepen the study of this agricultural equipment by considering its symbolic dimensions at the scale of the Montérégie region. By adopting a sociographic approach to the technique, the objective is to shed light on the social relations and power issues that arise around the tool. In particular, the study shows that the milking robot makes it possible to valorize a certain industrial ethos of the producers mobilized around the family transmission of the farm as well as in the symbolic struggle against the industrial firms dominating the Quebec dairy sector. The concept of rooting capital is proposed in order to address the expression of feelings of pride and responsibility related to family and professional legacies. Tensions arise between the aspirations of local anchorage and mobility of the actors, as well as among the different temporalities that manifest themselves around the object, mainly between the desire for permanent optimization of the production system and the moral and financial obligations concerning the past and the future of these families.

**Keywords:** dairy production, milking robot, family farm, technological narrative, sociographic approach, rooting capital, agricultural optimization, Montérégie, Quebec



# Table des matières

|  |   |            |
|--|---|------------|
| <b>Résumé</b>  | .....   | <b>i</b>   |
| <b>Abstract</b>  | .....   | <b>iii</b> |
| <b>Table des matières</b>  | .....   | <b>v</b>   |
| <b>Liste des figures</b>   | .....   | <b>ix</b>  |
| <b>Liste des sigles et abréviations</b>                                    | .....   | <b>xi</b>  |
| <b>Remerciements</b>   | .....   | <b>xv</b>  |
| <b>Chapitre 1 – La machine, les chiffres et ses symboles</b>               | .....   | <b>1</b>   |
| 1.1  | Introduction .....  | 1          |
| 1.1.1  | De l’expérience professionnelle au terrain ethnographique ..... | 1          |
| 1.1.2  | Les différentes temporalités du milieu laitier .....            | 2          |
| 1.2  | Le robot de traite et les fermes laitières .....                | 5          |
| 1.2.1  | Les caractéristiques techniques du robot de traite .....        | 5          |
| 1.2.2  | Ethnographie du robot de traite .....                           | 8          |
| 1.2.3  | Les fermes laitières au Québec .....                            | 12         |
| 1.2.4  | L’agriculture de précision et la ferme familiale.....           | 15         |
| 1.3  | Problématisation de la recherche .....                          | 17         |
| 1.4  | Approche conceptuelle .....                                     | 19         |
| 1.4.1  | L’approche sociographique de la technique .....                 | 19         |
| 1.4.2  | Du capital social au capital d’autochtonie .....                | 21         |
| 1.4.3  | Le paysage technologique : enracinement et flux globaux.....    | 23         |
| <b>Chapitre 2 – Contexte de l’étude : les enjeux du lait en Montérégie</b> | .....   | <b>27</b>  |
| 2.1  | Cadre historique de l’agriculture en Montérégie.....            | 28         |
| 2.1.1  | Histoire du paysage agricole montérégien .....                  | 28         |

|                   |   |           |
|-------------------|---|-----------|
| 2.1.2             | Le cadre seigneurial : accès à l'eau et héritage.....   | 30        |
| 2.1.3             | Industrialisation, différenciation sociale et enjeux de pouvoir.....                            | 32        |
| 2.1.4             | Le lait, l'élite et le clergé : alliances de circonstances et patronage .....                   | 34        |
| 2.1.5             | L'imaginaire collectif d'enracinement et le projet national.....                                | 36        |
| 2.1.6             | Le rapport Héon : l'électrochoc agraire et la lutte contre le patronage .....                   | 37        |
| 2.1.7             | Concentration des fermes, endettement et libre échange.....                                     | 41        |
| 2.1.8             | Reconnaissance sociale et légitimité locale de l'occupation du sol.....                         | 44        |
| 2.2               | La voie lactée québécoise .....   | 46        |
| 2.2.1             | Le choix du lait et l'innovation .....  | 46        |
| 2.2.2             | Le modèle coopératif et le protectionnisme canadien .....                                       | 48        |
| 2.2.3             | Tensions économiques à la frontière : la géopolitique du lait .....                             | 51        |
| 2.2.4             | État actuel du secteur laitier québécois : qualité du lait, optimisation et reconnaissance..... | 54        |
| 2.2.5             | Le lait en Montérégie .....   | 57        |
| 2.2.6             | La machine, ses données et les conseils .....   | 58        |
| 2.3               | La vache, le lait et le robot .....   | 59        |
| 2.3.1             | La vache, son lait et la gouvernance .....  | 59        |
| 2.3.2             | Mécanisation de la traite .....   | 62        |
| 2.3.3             | L'agriculture de précision : une énième révolution industrielle ?.....                          | 64        |
| <b>Chapitre 3</b> | <b>– Le robot vu de l'intérieur de la ferme familiale .....</b>                                 | <b>69</b> |
| 3.1               | Le terrain ethnographique .....   | 69        |
| 3.1.1             | De ferme en ferme en temps de pandémie.....   | 69        |
| 3.1.2             | Des fermes et des robots variés.....  | 71        |
| 3.2               | Les participant.es à la recherche.....  | 72        |
| 3.2.1             | Les propriétaires d'exploitation .....  | 72        |
| 3.2.2             | Ouvriers agricoles, membres de la famille et vendeurs de robot.....                             | 73        |
| 3.3               | La ferme laitière familiale en quête d'autonomie.....   | 74        |

|                   |  |           |
|-------------------|--|-----------|
| 3.3.1             | Des objectifs technico-économiques similaires .....                                      | 74        |
| 3.3.2             | Le robot et l'employé .....  | 77        |
| 3.3.3             | Le robot, les banques et l'État .....  | 78        |
| 3.3.4             | Le robot et la famille .....   | 80        |
| 3.3.5             | Le robot et le genre .....   | 82        |
| 3.4               | Les valeurs au centre du projet de robotisation .....                                    | 84        |
| 3.4.1             | La fierté technique et familiale .....   | 84        |
| 3.4.2             | L'identité professionnelle et l'image de soi .....                                       | 86        |
| 3.4.3             | Du bon ou du mauvais côté de l'innovation .....  | 88        |
| 3.4.4             | Libéralisme, protectionnisme et subventions : le robot de traite aux frontières .        | 90        |
| 3.5               | Le robot de traite en Montérégie.....  | 91        |
| 3.5.1             | Sociographie du robot de traite .....  | 92        |
| 3.5.2             | Le récit technologique : une adoption localisée sous tensions.....                       | 92        |
| 3.5.3             | Le rang comme ancrage identitaire .....  | 95        |
| 3.5.4             | Un outil global ? .....  | 97        |
| <b>Chapitre 4</b> | <b>– Analyses et discussions .....</b>   | <b>99</b> |
| 4.1               | Le capital d'enracinement : définition, enjeux et stratégies .....                       | 99        |
| 4.1.1             | Le poids local du prestige de l'outil.....   | 100       |
| 4.1.2             | Stratégies individuelles : enracinement et mobilité .....                                | 101       |
| 4.1.3             | La responsabilité collective .....   | 103       |
| 4.2               | L'innovation et le changement.....   | 104       |
| 4.2.1             | Le progrès et l'imaginaire industriel .....  | 104       |
| 4.2.2             | Innovation, dominations et résistances .....   | 106       |
| 4.2.3             | Autonomie et dépendance de la ferme familiale : obligation morale et financière<br>..... | 108       |
| 4.3               | Représentation et enjeux politiques .....  | 110       |
| 4.3.1             | La méfiance gouvernementale.....   | 111       |

|                                    |   |            |
|------------------------------------|---|------------|
| 4.3.2                              | La confiance en la technique et le patronage de marque..... | 112        |
| 4.3.3                              | Les luttes symboliques du robot .....                       | 114        |
| 4.3.4                              | Représentation politique et alternatives .....              | 115        |
| 4.4                                | L'identité professionnelle au contact des frontières.....   | 117        |
| 4.4.1                              | Du bon ou du mauvais côté de la frontière.....              | 118        |
| 4.4.2                              | Sédentarité, mobilité et responsabilité.....                | 119        |
| 4.5                                | Les limites de la recherche .....                           | 122        |
| <b>Conclusion</b>                  | .....   | <b>125</b> |
| <b>Références bibliographiques</b> | .....   | <b>129</b> |

## Liste des figures

|              |   |    |
|--------------|---|----|
| Figure 1. –  | Modèle de robot stationnaire (gauche) et mobile (droite).....   | 5  |
| Figure 2. –  | Bras articulé et gobelets trayeurs du robot de traite.....  | 6  |
| Figure 3. –  | Application mobile avec les informations de traite par quartier (gauche) et intérieur du robot de traite (droite) ..... | 7  |
| Figure 4. –  | Ferme laitière en Montérégie avec vue sur le Mont Saint-Grégoire.....   | 12 |
| Figure 5. –  | Distribution de la relève selon l'activité et le mode d'établissement au Québec (en % pour chaque catégorie) .....      | 14 |
| Figure 6. –  | Représentation schématique du concept d'élevage de précision .....  | 16 |
| Figure 7. –  | Cartes du Québec et de la Montérégie .....  | 28 |
| Figure 8. –  | Vue satellite de la Montérégie .....  | 30 |
| Figure 9. –  | Évolution du nombre de fermes au Québec entre 1951 et 2016.....   | 41 |
| Figure 10. – | Dettes agricoles et revenu agricole net – Québec (2000-2020).....   | 42 |
| Figure 11. – | Répartition des recettes monétaires agricoles au Québec en 2020 .....   | 54 |
| Figure 12. – | Évolution du prix du lait à la ferme entre 1999 et 2021 (\$/hl).....  | 75 |
| Figure 13. – | Exemples de robot de traite identifiables à la couleur de leur marque ...   | 89 |



## Liste des sigles et abréviations

AAC : Agriculture et Agroalimentaire Canada

ACEUM : Accord Canada-États-Unis-Mexique

AECG : Accord économique et commercial global

DAC : distributeur automatique de concentrés

FAC : Financement Agricole Canada

FAQ : Financière Agricole Québec

GATT : General Agreement on Tariffs and Trade

ITAQ : l'Institut de technologie agroalimentaire du Québec

MAPAQ : ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'alimentation du Québec

OMC : Organisation mondiale du commerce

PIFL : Programme d'investissement pour fermes laitières

PLQ : Les Producteurs de lait du Québec

PTAS : Programme de travailleur agricole saisonnier

PTET : Programme des travailleurs étrangers temporaires

PTPGP : Accord de partenariat transpacifique global et progressiste

UCC : Union catholique des cultivateurs

UPA : Union des producteurs agricoles



*À celles et ceux qui, face à un système souvent absurde, ont perdu espoir, dans des étables trop sombres, parmi des machines trop froides et une solitude pesante.*

*À leurs vaches.*



## Remerciements

Je remercie en premier lieu Guy Lanoue, mon directeur de maîtrise, pour ses précieux conseils et sa bienveillance tout au long de cette rédaction.

Je veux remercier le professeur Brad Loewen sans qui ce projet ne se serait jamais concrétisé.

Je remercie également Rafael Martinez pour son soutien, notamment logistique, qui m'a permis de mener à bien cette recherche.

Je tiens aussi à remercier les agriculteurs et ouvriers agricoles qui ont jalonné mon parcours avant et durant cette recherche. Leur passion et leur abnégation sont pour moi une source d'inspiration et d'humilité.

Je souhaite remercier ma famille et tout particulièrement mes parents qui, à distance, n'ont jamais cessé de m'encourager.

Enfin, merci à toi, Mariane, pour ta patience et ton support inconditionnel.

# Chapitre 1 – La machine, les chiffres et ses symboles

Les animaux ne voyaient pas de raison de ne pas prêter foi à ces statistiques... Malgré tout, il y avait des moments où moins de chiffres et plus à manger leur serait mieux allé.

George Orwell, *La ferme des animaux*

## 1.1 Introduction

### 1.1.1 De l'expérience professionnelle au terrain ethnographique

L'idée de ce terrain ethnographique m'est venue d'une expérience professionnelle qui remonte à 2014. Alors que j'étais ouvrier agricole dans une exploitation laitière dans le département de l'Ardèche, en France, les propriétaires de l'exploitation avaient choisi de faire l'acquisition d'un robot de traite, l'un des premiers dans la région. Comme pour tous les éleveurs qui font le choix d'installer un ou plusieurs robots, les raisons invoquées étaient avant tout d'ordre économique et professionnel. L'objectif avoué était d'augmenter le rendement via le nombre de traites et la distribution de nourriture concentrée spécifique à chaque animal, mais aussi de dégager du temps de travail pour la transformation fromagère et un ensemble d'autres tâches qui manquent rarement sur une ferme. Toutes ces raisons étaient évidemment rationnelles et en accord avec leur vision systémique de leur exploitation.

Au-delà de ces considérations pratiques, l'arrivée du robot de traite était aussi un événement auquel tout un groupe extérieur à la ferme s'était joint pour assister et aider à son installation. Une fois le robot placé sur la dalle en béton prévue à cet effet, une réception avait été improvisée pour fêter l'évènement. La fierté d'être des précurseurs et d'avoir les moyens de se doter d'un tel outil était palpable. Une salle avait été aménagée avec une ouverture vitrée donnant sur le robot afin que des visiteurs, dans le futur, puissent venir l'observer en action. L'autre fait marquant de cette journée fut la réaction de l'arrière-grand-mère : plus que perplexe devant cette nouvelle machine, elle avoua qu'alors qu'elle avait réalisé la traite à la main dans sa jeunesse : cette fois-ci, tout cela la dépassait.

Ces évènements ont été les fondements de mes premières réflexions sur ce mémoire et dans la manière d'appréhender mon terrain. Ils sont à l'origine de l'intuition que le robot de traite est un outil qui dépasse le simple cadre pratique de l'exploitation agricole. Certes, il offre tout un tas de fonctions qui peuvent faciliter la vie des éleveurs<sup>1</sup>, mais son prix élevé, la nécessité de changer tout un tas de paramètres et l'adaptation qu'il nécessite en font un choix coûteux qui, à mon avis, doit s'expliquer par un ensemble de facteurs qui viennent s'ajouter aux considérations purement économiques et techniques, bien que ces dernières restent prépondérantes. Cette intuition m'a amené à réfléchir aux facteurs sociaux et symboliques qui entourent un tel engagement. Tel que souligné dans l'anecdote précédente, la fierté qui accompagne l'installation du robot représente un de ces facteurs qui n'en est pas moins rationnel pour autant. Il s'agit aussi de replacer ce choix à l'intérieur d'une temporalité propre au vécu des différents acteurs qui gravitent autour de l'objet : le ou les chefs d'exploitation, les employés, les vendeurs et experts qui assurent le suivi technique.

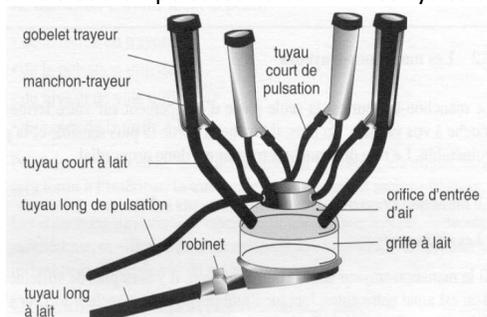
### 1.1.2 Les différentes temporalités du milieu laitier

De mon expérience en tant qu'ouvrier agricole dans une ferme laitière, la traite est le moment marqué par les cycles de pulsation des machines qui s'emploient à reproduire la succion des veaux sur les mamelles des vaches<sup>2</sup>. Ce battement mécanique qui rythme l'activité de la traite entre en

---

<sup>1</sup> Une partie des participants à la recherche sont les propriétaires des fermes dans lesquelles ils ou elles travaillent. Pour les désigner, les termes de producteurs, chefs d'exploitations, fermiers ou parfois d'éleveurs est utilisés indifféremment, bien que dans les faits ils représentent des activités voir des situations socioprofessionnelles différentes. Par exemple, un des producteurs laitiers rencontrés ne réalise pas les activités d'élevage. Il achète toutes ses vaches laitières et ne réalise pas le renouvellement de son troupeau.

<sup>2</sup> Les différents équipements de traite sont tous équipés d'un système de faisceau trayeur, composé d'une griffe de quatre gobelets trayeurs, fixés sur la mamelle, qui reproduisent l'action de succion grâce à un système de machine à vide et d'un pulsateur alternant les cycles de massage et d'aspiration.



Source de l'image : Hanzen, 2015 : 119

résonnance avec la répétition de la tâche elle-même. En s'industrialisant, la production laitière s'est en quelque sorte « libérée » de la saisonnalité à laquelle elle était autrefois soumise et, pour des raisons de productivité, les vaches sont inséminées - par un taureau ou artificiellement – de manière que les cycles de lactation soient les plus rapprochés possible. La production de lait se fait donc tout au long de l'année et la traite, réalisée en majorité deux fois par jour, est devenue une astreinte journalière lourde.

L'exploitant agricole laitier doit faire face dans son activité à différentes temporalités. Dans le cadre d'une exploitation familiale, le passé est représenté par l'héritage, qu'il soit économique, social ou symbolique. L'exploitant porte à travers son activité le bagage socioculturel des générations qui l'ont précédé et la responsabilité du maintien de la ferme. Son activité se situe dans un présent soumis à de multiples contraintes. Outre les activités agricoles journalières, le chef d'exploitation doit aussi statuer sur des choix qui impliquent de lourdes responsabilités. Qu'il s'agisse d'agrandir l'étable, d'augmenter la taille du troupeau, d'engager un employé ou de changer de systèmes de traite, les producteurs laitiers mettent en jeu de nombreux paramètres afin d'obtenir le système qui leur est le plus adapté. Enfin, ces choix viennent impacter le futur de l'exploitant représenté par un idéal de transmission de la ferme à ses descendants<sup>3</sup>. Tous les chefs d'exploitation rencontrés durant cette recherche représentent la 4<sup>ème</sup> ou 5<sup>ème</sup> génération familiale de producteur laitier sur la ferme. Ils sont donc bien conscients de faire partie d'un cycle à l'intérieur d'une histoire familiale plus étendue.

En prenant comme objet d'étude le robot de traite dans des exploitations laitières montérégiennes, l'objectif de ce mémoire est donc de réaliser une description des dynamiques socioculturelles à l'œuvre autour d'un tel dispositif technique. En remettant l'objet au cœur d'une organisation sociale et d'un ensemble de discours et de valeurs qu'il véhicule, la question se pose de savoir si un tel outil invite les éleveurs et éleveuses à renégocier leurs rapports aux

---

<sup>3</sup> La transmission de la ferme à un membre de la famille est devenue d'autant plus intéressante au Canada après l'adoption du projet de loi C-208 en 2021, visant à mettre sur le même niveau la vente de l'exploitation à un membre de la famille qu'à un tiers. En effet, le bénéfice de la vente à un membre de la famille était considéré avant cela comme un dividende, donnant droit à aucune exonération. Avec la loi, il devient un gain de capital dont une partie peut être exonérée d'impôt, et ce à hauteur de plusieurs millions de dollars.

La Tribune (2021, 8 août). Loi historique pour les fermes familiales

Lien du projet de loi : <https://www.parl.ca/DocumentViewer/fr/43-2/projet-loi/C-208/sanction-royal>

protagonistes financiers et économiques dans un premier temps, puis, si ces changements sont effectifs, s'ils confèrent un avantage aux éleveurs et modifient leurs rapports aux autres producteurs. Il s'agit aussi de comprendre si ces modifications viennent influencer l'identité des participants et la manière de se représenter le territoire et leur place dans leurs communautés. Cette dernière dimension émerge aussi de l'interaction du producteur avec son bagage culturel tel que son rapport avec la terre comme symbole du passé et du futur, son rapport avec la nature ainsi qu'avec les dimensions sémantiques des mots *agriculteur* ou *paysan*.

Un robot de traite est une machinerie de pointe, doté d'un bras robotisé, de lasers pour situer les trayons, d'une mémoire et de programmes informatiques pour déclencher certaines réponses en fonction de certaines conditions. En comparaison à d'autres technologies de traites contemporaines, le robot de traite représente en soi une forme de bond en avant technologique. Il est présenté comme faisant partie d'un nouveau paradigme de l'agriculture - l'agriculture de précision, la ferme comme entreprise – et, en tant que tel, invite à réfléchir aux concepts de modernité et de progrès en agriculture. Il se place aussi au sein d'exploitations agricoles ancrées dans un territoire et une ruralité en proie à de profonds changements. La mécanisation des fermes québécoises au milieu du XX<sup>e</sup> siècle, illustrée par l'arrivée massive de tracteurs notamment, avait permis de faciliter et d'optimiser les travaux agricoles tout en entraînant un ensemble de changement sociétaux dans l'espace rural. Soixante ans plus tard, les processus de numérisation et de robotisation de l'agriculture produisent-ils des effets similaires à ceux déjà rencontrés auparavant? Alors que l'efficacité technique continue d'augmenter, le nombre d'agriculteurs ne cesse de diminuer. Leur statut et leur importance dans la société a changé de façon radicale durant cette période, quand au début du XX<sup>e</sup> siècle les agriculteurs formaient 30% de la population québécoise, ils sont à peine 2% aujourd'hui. Ce sera donc l'occasion d'écouter les acteurs qui sont en première ligne de ces changements technologiques et socioculturels.

## 1.2 Le robot de traite et les fermes laitières

### 1.2.1 Les caractéristiques techniques du robot de traite

Le robot de traite est apparu pour la première fois dans une ferme expérimentale en 1986 au Pays-Bas puis a commencé à être commercialisé à partir de 1992 (John et al., 2016). Il se présente sous la forme d'un cubicule, soit stationnaire avec une porte d'entrée et une porte de sortie, soit en mouvement sur un rail, se déplaçant de vache en vache à l'intérieur de l'étable. Dans la version stationnaire, la vache équipée d'un badge portant ses informations numérisées (identité, cycle de lactation, alimentation, maladies, structure de la mamelle, etc...) active la porte d'entrée et s'avance jusqu'à une auge distribuant, au besoin, de la nourriture concentrée en qualités nutritives et gustatives. Le système informatique du robot reconnaît alors si la vache doit ou non se faire traire. Si c'est le cas, un bras articulé se place sous l'animal et vient se fixer à l'aide de laser ou d'une technologie qui modélise la mamelle en trois dimensions, les gobelets trayeurs sur les trayons de la mamelle. Une fois la traite terminée, l'animal est invité à sortir et la vache suivante peut alors entrer dans le robot; si celui-ci est mobile, il se déplace simplement à la vache suivante. La figure 1 montre, à gauche, un robot stationnaire et, à droite, un robot de type mobile. Une fois au niveau de l'animal, il s'avance vers lui et les deux barres métalliques se referment au niveau des omoplates afin qu'il recule et que le système de traite puisse venir se fixer.



Figure 1. – Modèle de robot stationnaire (gauche) et mobile (droite)

Source : auteur, 2021

Les deux modèles ont des systèmes de traite similaires<sup>4</sup>. La griffe de traite est composée de quatre gobelets trayeurs qui sont identiques aux machines de traite préexistantes (figure 2). Un cycle de nettoyage des mamelles a lieu avant chaque traite, ainsi qu'un cycle de nettoyage des gobelets avant et après.



Figure 2. – Bras articulé et gobelets trayeurs du robot de traite

Source : 1<sup>ère</sup> image, auteur, 2021; 2<sup>ème</sup> image, web-agri.fr<sup>5</sup>

Ces machines sont aussi équipées de multiples capteurs et de logiciels qui servent à mesurer la qualité et la quantité de lait collecté. D'autres renseignements concernant la durée de la traite - la quantité d'aliments distribués ou le nombre de passages des vaches au robots - sont transmis au producteur via des applications sur les ordinateurs et les téléphones. Avec certains modèles, il est possible de connaître les informations de chaque animal avec une meilleure précision, comme les données de la traite par quartier<sup>6</sup> (figure 3).

---

<sup>4</sup> Le robot mobile est en réalité l'adaptation d'un modèle stationnaire sur un système de rail. Cela sera développé dans le chapitre 3.

<sup>5</sup> <https://www.web-agri.fr/robot-de-traite/t403>

<sup>6</sup> Sur l'image de gauche de la figure 3, l'éleveur suit l'avancée de la traite de chaque quartier de la mamelle de la vache au robot. Des logiciels donnent en temps réel, sur l'ordinateur et le téléphone, les informations liées à la traite. Celles-ci concernent le temps et la vitesse de traite ainsi que des données quantitatives et qualitatives du lait produit.



Figure 3. – Application mobile avec les informations de traite par quartier (gauche) et intérieur du robot de traite (droite)

Source : auteur, 2021

Le robot laitier peut traire de 60 à 70 vaches maximum par jour selon le modèle, pour un prix moyen de 250 000 \$ (Beauregard, 2008; Ruckebusch, 2019). Bien que les études du début des années 2000 indiquent des performances décevantes du robot de traite, avec notamment une rentabilité dans son ensemble plus faible que la salle de traite (Pellerin et al., 2001), les innovations apportées sur la machine et l'augmentation du coût de la main d'œuvre ont permis de nuancer ce constat initial. Par exemple, l'amélioration des techniques de reconnaissance de la structure des mamelles par la machine a permis de limiter les échecs d'accrochage des gobelets sur les trayons<sup>7</sup>. On note ainsi dans les dernières études disponibles que le robot offre un

<sup>7</sup> Pour placer les gobelets sur les trayons, la machine utilise un système de reconnaissance visuelle, au départ via des lasers mais de plus en plus par une technologie munie d'une caméra et de capteurs pour une reconnaissance, en trois dimensions, plus précise. L'échec de la machine manquant pour un ou plusieurs gobelets les trayons et ce à répétition est une expérience partagée par de nombreux utilisateurs des robots de premières générations, nécessitant un recalibrage du système, voire parfois une assistance manuelle. Un des impacts de ce système de pose automatisé est qu'il incite à une sélection génétique des vaches en vue d'un calibrage des mamelles afin de faciliter le « travail » de la machine. Pour un des participants, on passerait avec le robot d'une génétique de la performance (maximisation de la taille de la mamelle et de la productivité) à une génétique du calibrage (taille de l'animal et de sa mamelle calibrée à la machine). Cela a entre autres pour conséquence la mise en place de nouvelles normes pour l'animal (pour plus d'informations, voir l'article de Ilona et Alona (2019), *Adaptation of Cows of Schwyz Breed in Engineering and Biological System "Man-Machine-Animal"*)

avantage certain au niveau de la productivité, de la qualité du lait, du temps et du coût du travail et de la santé animale (Butler et al., 2012; Hostiou et al., 2014; Gallardo et Sauer, 2018). Il faut toutefois noter que les gains économiques pour les petites et moyennes exploitations sont faibles (Schewe et Stuart, 2014); or comme nous allons le voir, cela concerne la grande majorité des fermes laitières québécoises. Cette donnée est d'autant plus marquante que le coût élevé de l'installation d'un robot est d'autant plus lourd que l'exploitation est modeste. Ceci permet d'introduire le fait que de multiples facteurs permettent d'expliquer l'adoption du robot de traite. Qu'il s'agisse de gain de productivité, de l'amélioration de la qualité du lait ou de la flexibilité du travail, aucun de ces facteurs n'est en soi suffisant. Nous verrons que pour la plupart des participants interrogés, le choix du robot de traite fait intervenir des considérations socioculturelles beaucoup plus larges.

### **1.2.2 Ethnographie du robot de traite**

Les études anthropologiques concernant le robot de traite se sont intéressées aux phénomènes socioculturels que peuvent impliquer l'utilisation de la machine à différentes échelles. On retrouve ainsi des études qui se penchent davantage sur l'implication des robots dans les relations entre l'humain, l'animal et la machine. Ces études se concentrent notamment sur les relations à l'intérieur de la ferme entre humains et non-humains (Hansen, 2014c; Lagneaux et Servais, 2014; Bear et Holloway, 2019; Blouin, 2020). L'article de Lagneaux et Servais (2014) s'intéresse par exemple aux tensions qui apparaissent entre d'un côté l'imaginaire du robot, qui met à distance l'animal, et de l'autre, l'expérience d'éleveurs déconstruisant cette image. Ils suggèrent notamment que la machine ne supprimerait pas tant le lien avec l'animal mais qu'il en confèrerait, au contraire, une meilleure connaissance. Bear et Holloway (2019) élargissent l'étude de ces relations entre humains et non-humains à une échelle plus large, celle de la région agricole. Leur article se penche sur l'impact des connaissances et des pratiques induites par le robot et la manières dont celles-ci modifient ces relations selon un idéal normatif de comportement du robot, des bovins et des humains.

Le terrain ethnographique mené par Paul Hansen au Japon, dans la région de Tokachi sur l'île d'Hokkaido, permet d'élargir encore le cadre des études autour du robot de traite. Son terrain

doctoral a été mené entre 2005 et 2010 dans 19 fermes laitières, dont une sur laquelle il a travaillé durant un an. Si lui aussi s'est penché sur les interactions entre les machines, l'humain et l'animal (Hansen, 2014c), d'autres articles au sujet de ce terrain se sont attachés à situer l'anthropologie du robot de traite dans un cadre historique et sociopolitique plus étendu. Il explique en effet que l'industrialisation des fermes laitières sur l'île d'Hokkaido s'est déroulée selon un schéma spécifique, notamment par le fait que le territoire offre un espace agricole plus propice à la production laitière que le reste du Japon, mais aussi car son industrialisation s'est réalisée après la Seconde Guerre mondiale, selon le modèle agricole Euro-Américain. Il illustre notamment la mise en scène d'un idéal agropastoral local, fait de pâturages et de producteurs paysans, pourtant très éloigné de la réalité industrielle de la production (Hansen, 2014b). La région de Tokachi, présentée comme « le pays du lait », a donc intéressé Hansen à cause de cette confrontation entre des phénomènes de globalisation agricole et des imaginaires de la vie rurale japonaise locale. L'auteur a ainsi étudié les choix technologiques des fermiers à l'intérieur de ce contexte. Il a constaté notamment que le passage de petites fermes familiales à des fermes industrielles plus intensives s'est faite autour d'une autre technologie que le robot de traite. Le choix s'est porté sur la salle de traite rotative<sup>8</sup> car cette dernière offre une capacité de traite bien supérieure au robot. Les producteurs ont ainsi pu passer de troupeaux de moins de 50 vaches à plus de 200 en une génération. Ce que son article révèle est que, bien que le refus du robot de traite ait d'abord été présenté par les acteurs sous l'angle des défaillances techniques des premières générations de robots, cet insuccès est surtout dû, selon lui, à la structure même du secteur laitier et de son réseau local (Hansen, 2014a). Le robot de traite, par sa capacité à traire en moyenne 60 vaches par jour, n'était pas adapté aux fermes laitières et à leurs objectifs de croissance. Les petites fermes familiales existantes, en grande majorité, avaient moins de 50 vaches et pour elles, l'achat d'un robot étaient bien trop coûteux. À l'inverse, les grosses structures souhaitant intensifier leur production ont préféré se tourner vers la salle rotative que l'achat de 4, voire 5 robots. Hansen impute cette situation à deux facteurs : le premier est la possibilité d'avoir recours à des

---

<sup>8</sup> La salle de traite rotative, aussi appelée carrousel ou *roto*, se présente sous la forme d'une structure circulaire constituée de plusieurs stalles à l'intérieur desquelles les vaches se positionnent. Le système en rotation permet à la personne en charge de la traite de ne pas avoir à se déplacer. Il en existe aujourd'hui des robotisées, mais ce système n'est pas étudié dans cette recherche.

travailleurs peu chers en raison du faible taux d'emploi régional et de la possibilité de faire appel à une main d'œuvre étrangère; le second est la faible implantation des entreprises expertes en robotique, explicable par une industrialisation moins développée initialement dans cette région. Cette étude permet donc de saisir les enjeux contextuels qui vont aussi concerner cette recherche autour du robot de traite en Montérégie, particulièrement l'importance d'examiner les facteurs historiques et politiques de son implantation.

Une autre région a donné lieu à des études intéressantes autour du robot de traite. Plusieurs chercheurs ont questionné l'implantation du robot en Norvège, notamment dans la région de Jæren, au sud-ouest du pays. Le travail de Bjørn Gunnar Hansen (2015) s'est attaché à comprendre les raisons de l'adoption de cette technologie dans cette région. Il développe l'idée de processus de diffusion de l'innovation influencé par un ensemble de réseaux d'acteurs que l'auteur met en lumière. De son point de vue, l'adoption de l'outil technique met en jeu des processus sociaux qui montrent l'importance des compétences et de connaissances qui sont mobilisées par les différents acteurs, aussi bien les vendeurs et les techniciens que les fermiers qui ont, ou non, adopté cet outil. C'est principalement à travers les concepts de capital social et humain qu'il explicite les raisons de la forte adoption de cet outil dans la région de Jæren. Alors que le capital humain renvoie aux « connaissances, informations, idées et compétences des individus » (Hansen, 2015 : 111), le capital social fait référence aux relations sociales dans lesquelles les individus s'investissent et qui peuvent être mobilisées par les acteurs à des fins sociales, politiques ou économiques. Dans le cas de cette étude, l'auteur démontre entre autres que la réussite de l'implantation de l'outil dépend de l'importance du réseau social entre les fermiers eux-mêmes et les experts; c'est cela qui a facilité la coopération et l'échange d'informations et de connaissances sur le système de traite robotisé. Les autres études autour de cette région ont approfondi ce sujet de l'implantation du robot en désignant elles aussi l'importance du contexte politique et structurel du secteur agricole Norvégien (Vik et al., 2019), plus spécifiquement autour de la rareté des terres agricoles et la forte régulation du marché du lait par l'État. Nous verrons par la suite que ce constat s'applique étonnamment bien au contexte montérégien.

L'article de Butler et Holloway (2015) propose lui aussi d'appliquer les concepts de capital, de champ et d'habitus à l'étude du robot de traite. En reprenant le bagage théorique de Pierre Bourdieu, ils démontrent que l'implantation de la machine aux Royaume-Uni modifie la manière de concevoir, pour les producteurs et leur entourage, ce qu'est d'être un « bon » agriculteur ou « bon » éleveur. Les auteurs expliquent en outre que ces changements interviennent au sein d'une réorganisation des combinaisons entre les humains, les technologies et les animaux.

L'étude de Jeremy Deturche (2019), dont le terrain s'est déroulé en Haute-Savoie, pose la question du cadre conceptuel des changements de systèmes agricoles concernant le caractère post-productiviste du robot de traite défini, selon l'auteur, comme le possible dépassement d'une industrialisation basée, depuis la « Révolution verte », sur les idées de gains de productivité et des agrandissements structurels toujours plus grands. Pour lui, le narratif positiviste et technophile qui entoure majoritairement le secteur agricole industrialisé pousse les différents acteurs à situer la robotique dans une perspective évolutionniste, soit une progression vers un horizon technique toujours plus efficace, ce qui correspond d'abord à une vision bureaucratique des pratiques agricoles. Il enjoint donc à travers cette recherche à considérer la robotisation des fermes non pas comme une évolution, mais comme une reconfiguration des systèmes techniques, en situant l'analyse à l'intérieur d'un paradigme post-productiviste considérant que, comme cela a déjà été exprimé, les objectifs agricoles ne peuvent se cantonner à la rationalisation et l'augmentation de la production. Il s'agit avant tout, à travers la robotisation, de modifications spatio-temporelles à l'échelle de la ferme avec une réorganisation du rythme de la traite et de l'étable.

L'étude de Philippe Le Guern (2020), menée dans douze exploitations de l'Ouest de la France, montre comment le robot de traite génère un espace de controverses et exacerbe des tensions entre certaines visions de l'agriculture, du métier, de la traite et de l'animal. Il décrit par exemple la manière dont les pros et antirobots se considèrent, les uns par rapport aux autres, comme de « meilleurs éleveurs ». Il montre aussi que des injonctions contradictoires peuvent intervenir entre les promesses sociotechniques prônées par la rhétorique promotionnelle autour des robots de traites. On retrouve d'un côté « la diminution du temps d'astreinte et de la charge de travail, l'amélioration de la productivité, une meilleure connaissance du troupeau, l'amélioration des

conditions de transmission de l'exploitation au moment de la retraite, une vie familiale et sociale plus riche » (Ibid. : 275) et de l'autre, cette reconfiguration des pratiques qui peuvent éloigner les éleveurs des animaux, produire du stress et les mettre dans un état de dépendance à l'égard d'un système de plus en plus globalisé (Ibid. : 281). Il insiste sur ce caractère paradoxal d'un robot libérateur, aussi bien en ce qui concerne l'humain que l'animal, en critiquant notamment la volonté de ses concepteurs de faire de l'animal un « devenir-machine » (Ibid. : 288).

### 1.2.3 Les fermes laitières au Québec



Figure 4. – Ferme laitière en Montérégie avec vue sur le Mont Saint-Grégoire

Source : Auteur, 2021

La grande majorité des données accessibles en ce qui concerne la production laitière se concentrent avant tout à l'échelle du Canada ou de la province québécoise dans sa globalité. Les statistiques régionales sont rares. Néanmoins, en croisant les données de la province avec l'échantillon des fermes rencontrées, il est possible de brosser un portrait rapide des fermes laitières qui concernent cette recherche.

Le Québec est la province canadienne la plus importante en termes de production laitière. Elle compte le plus grand nombre de fermes laitières au Canada, soit 48,3 % du chiffre global contre

33,4 % en Ontario (MAPAQ, 2020<sup>9</sup>). La taille moyenne du cheptel a progressé entre 2009 et 2018, passant de 56 à 70 vaches en lactation en moyenne par exploitation, ce qui reste tout de même inférieur aux 91 vaches par ferme sur l'ensemble du Canada. À titre comparatif, l'Ontario compte 90 vaches en lactation par ferme en moyenne quand les États américains voisins du Minnesota et de New-York comptabilisaient des moyennes aux alentours de 150 animaux par ferme. La production laitière québécoise se distingue donc par la taille réduite de ses exploitations, mais aussi par une plus grande utilisation de la stabulation entravée et du lactoduc<sup>10</sup>. Il s'agit là d'une profonde différence avec le secteur laitier des provinces de l'Ouest du Canada où l'on trouve davantage d'étables en stabulation libre avec l'utilisation massive de salles de traite, de carrousels ou de robots de traite<sup>11</sup>. En effet, en 2018, les fermes laitières étaient équipées pour 6,9 % de salles de traite et 8 % de robots, les 85,1 % restants étant des lactoducs. À l'inverse, dans les provinces de l'Ouest, 71,6 % avaient une salle de traite, 19,1 % au moins un robot de traite et seulement 9,3 % un lactoduc (Ibid.). Cette distinction entre les modes de stabulation et les équipements de traites utilisés sera approfondie dans le troisième chapitre.

Le secteur laitier est le principal secteur agricole du Québec avec 4 877 exploitations détentrices de quotas<sup>12</sup>. Ces exploitations sont à 98 % des structures familiales avec souvent plusieurs propriétaires-exploitants qui sont au nombre total de 9 425. Les seules données concernant les exploitants de ferme laitière sont celles de l'âge des exploitants. On constate que 64,3 % des producteurs laitiers ont plus de 45 ans. Bien que cela indique un vieillissement général des

---

<sup>9</sup> Les chiffres du secteur laitier de ce paragraphe proviennent du "Portrait-diagnostic sectoriel de l'industrie laitière" de 2020 produit par le gouvernement québécois.

<https://www.mapaq.gouv.qc.ca/fr/Publications/portraitindustrielaitiere.pdf>

<sup>10</sup> La stabulation entravée signifie que les animaux restent attachés à des places définies lorsqu'ils sont dans l'étable (ils peuvent être libres durant un éventuel pâturage). La plupart du temps, deux rangées se font faces pour laisser une allée centrale par laquelle l'alimentation est distribuée. Un lactoduc peut alors parcourir chaque rangée pour permettre la traite directement à l'animal avec le transport du lait jusqu'au tank, mais l'on peut aussi trouver une salle de traite ou, comme nous le verrons, un robot de traite.

<sup>11</sup> Les salles de traite sont de formats et de tailles variables. Il s'agit d'une pièce d'une ou deux rangées où les vaches se positionnent pour la traite et généralement une zone centrale plus basse pour que l'opérateur puisse fixer les manchons de la machine de traite aux mamelles avec moins d'effort. Les animaux entrent par groupe et se répartissent de chaque côté de la salle puis sortent une fois la traite terminée.

<sup>12</sup> L'ensemble des chiffres du secteur laitier sont tirés du dernier recensement de 2016 de Statistique Canada : [https://publications.gc.ca/collections/collection\\_2020/aac-aafc/A71-18-2020-fra.pdf](https://publications.gc.ca/collections/collection_2020/aac-aafc/A71-18-2020-fra.pdf)

producteurs, ces derniers sont globalement plus jeunes au Québec que dans les autres provinces canadiennes. La prédominance des fermes familiales au Québec s'explique par le type de relève agricole axé sur le transfert familial.

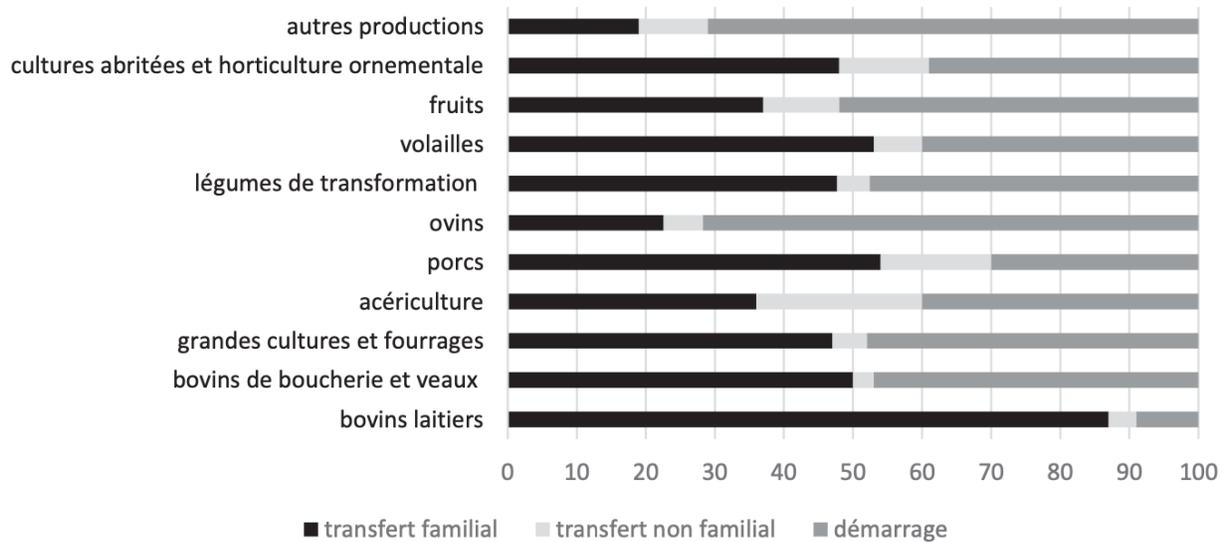


Figure 5. – Distribution de la relève selon l'activité et le mode d'établissement au Québec (en % pour chaque catégorie)

Source : Mundler, 2020 : 35; MAPAQ, 2018

Comme le montre la figure 5 issue des travaux de Patrick Mundler (2020), l'activité laitière (bovins laitiers) est concernée en premier lieu par les transferts familiaux. Comparativement à cela, les autres productions impliquent nettement plus de transferts non familiaux ou de démarrages de nouveaux exploitants. Il faut garder à l'esprit que la production laitière est contingentée, c'est à dire qu'elle est soumise à une gestion gouvernementale pour ce qui est de la mise en marché de la production, des prix fixés et des quotas de production alloués par exploitation. Ce modèle de gestion de l'offre, qui sera exposé plus précisément dans le deuxième chapitre, impose des modalités d'accès à la profession très contraignantes. Pour produire du lait, il faut pour commencer acheter un droit à produire, du quota, qui équivaut en 2022 à 24 000 \$ pour chaque kilo de matière grasse produite annuellement. Pour une production moyenne de 1 kg de matière grasse par jour par vache pour un troupeau moyen de 60 vaches, l'investissement en quota seulement s'élève à 1,440 millions de dollars pour un nouvel exploitant souhaitant s'installer. En

ajoutant à cela l'achat de biens mobiliers et immobiliers ainsi que le foncier, il est compréhensible dans ce contexte que l'accès à la production laitière reste avant tout familial (Mundler, 2020 : 33).

#### **1.2.4 L'agriculture de précision et la ferme familiale**

Avec l'avènement d'un ensemble d'innovations agricoles basées sur la mécanisation, la chimie, la génétique et aujourd'hui le numérique, le métier d'éleveur en production laitière bovine est devenu particulièrement exigeant. Il implique des connaissances agronomiques poussées en gestion d'exploitation, en productions végétales et animales. Il faut savoir adapter la rotation des cultures, les cycles de gestation des vaches, leur alimentation et les aspects génétiques de la reproduction. En plus de ces tâches, il faut réaliser la traite des animaux. Dans le cas d'une traite sans robotisation, elle est effectuée en général deux fois par jour, matin et soir, et ce tous les jours de l'année. C'est un travail répétitif et physiquement exigeant lorsqu'il faut porter et poser l'appareil de traite manuellement, deux fois par jour pour chaque vache, avec parfois la nécessité de se baisser ou de lever l'appareillage.

Le robot de traite fait partie d'un ensemble d'outils qui sont apparus vers la fin des années 1990, mêlant l'automatisation au traitement numérique des informations, ainsi qu'une interconnexion toujours plus grande entre objets et utilisateurs. Cet ensemble de nouvelles technologies forme le paradigme technique contemporain en agriculture qui est présenté sous les différentes appellations d'« agriculture numérique », d'« agriculture de précision » ou encore d'« agriculture intelligente » (*smart farming*) (Vougioukas, 2019). Le sens de ces différentes appellations sera analysé ultérieurement. L'idée principale à retenir est celle de l'innovation amenant à un paradigme nouveau, ce qui suppose en soi l'idée d'une révolution. Présenté par les chercheurs en agronomie comme une nouvelle ère technologique agricole, « l'agriculture de précision » entend mélanger des technologies robotisées et numériques dans un environnement massivement interconnecté nommé « Internet des objets », « internet of things » (IoT) dans la littérature scientifique anglophone. Les principaux traits reconnus dans cette évolution technique sont une augmentation importante de l'automatisation de diverses tâches agricoles couplée à un accès à de nombreuses informations numériques (spatiales, quantitatives ou qualitatives en

rapport à la production, biométries...) ainsi qu'à un éventail d'objets interconnectés (Touzard, 2018).

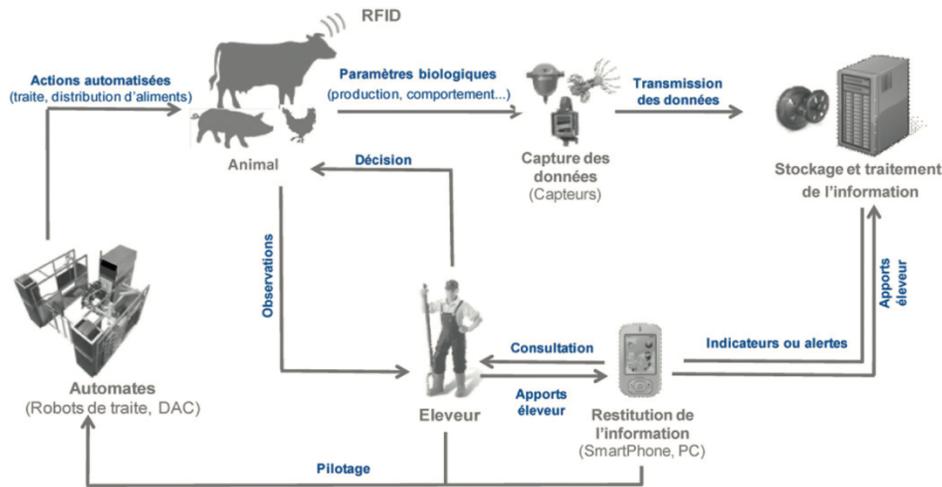


Figure 6. – Représentation schématique du concept d'élevage de précision

Source : Hostiou et al., 2014 : 114

La figure 6 permet de concevoir schématiquement la manière dont le secteur agronomique définit l'agriculture, et plus exactement, l'élevage de précision. Il est défini comme le couplage entre la captation d'informations pour informer l'éleveur avec les actions d'automates permettant d'assister le travail et les prises de décision de ce dernier (Hostiou et al., 2014 : 114). Cette vision schématique simplifie certes la réalité des systèmes de production, mais permet tout de même de situer le robot de traite au sein d'une vision technologique plus large. Ce qui a de quoi surprendre est que, si dans les études sur l'élevage de précision le bien-être des humains et des animaux est souvent mis de l'avant (Butler et al., 2012 ; Hostiou et al., 2014 ; Schewe et Stuart, 2014 ; Blouin, 2020 ; Hansen et al., 2020 ; Matei et al., 2020), la place du vivant est en réalité souvent secondaire dans les discours technicistes qui se focalisent sur des données chiffrées. Il en va de même lorsque l'on observe un document promotionnel d'une marque de fabricant de robots de traite et d'un ensemble d'autres machines pour la production laitière. Sur la couverture, on peut y voir un robot dans une ferme avec un éleveur au-devant et le slogan « *It all revolves around you* » (tout tourne autour de vous) inscrit sur une flèche qui s'enroule autour de lui. Sur la page suivante, le même éleveur pose avec son enfant dans les bras, dans son étable. Puis, la

suite du document met en avant un ensemble de chiffres, de pourcentages et des technologies différentes offrant aux éleveurs des outils pour « aider » l'individu à « mieux gérer », « penser », « optimiser » son système de production, les animaux, son temps de travail et celui des employés sur l'exploitation. La dernière page présente une éleveuse, dans son étable, avec le même slogan l'entourant.

La présence de l'enfant dans l'imaginaire promotionnel du robot ne me paraît pas être un simple argument de vente. Certes, des études présentent ces technologies comme des moyens d'intéresser les nouvelles générations pour assurer la relève, mais cela soulève aussi la question de la temporalité et notamment des tensions entre l'optimisation systémique du présent et des enjeux sur le long terme quant à la pérennité et l'indépendance de la ferme. L'article d'Hostiou et al. (2014) soulève cette problématique :

Les investissements engagés initialement par l'élevage de précision peuvent être conséquents (variables selon le type d'équipement concerné), se raisonnent sur plusieurs années (amortissement, révision et frais d'entretien annuels) et parfois par seuil de dimension, laissant peu de place aux évolutions progressives (robot d'alimentation calibré pour une taille de troupeau optimale et la flexibilité peut alors coûter cher). Au vu des engagements financiers concernés, il peut être plus difficile de revenir en arrière pour les éleveurs (réversibilité technique et économique). (Hostiou et al., 2014 : 13)

Lorsque l'on se situe dans une activité familiale, nous verrons que ces investissements sont réalisés à travers des projections, passées et futures, qui impliquent des questions aussi bien économiques qu'affectives, particulièrement à travers la problématique de l'appartenance à une histoire et un ancrage local. Il est donc question de situer ces équipements agricoles dans le temps long, dans un système de valeurs et de relations que des schémas techniques ont tendance à ignorer.

### **1.3 Problématisation de la recherche**

Cette recherche n'a pas pour objectif de faire la promotion ou la critique de l'objet technique. En tant que tel, la technologie est pensée dans cette analyse comme « neutre », elle est en soi ni bonne ni mauvaise, ce qui reprend l'idée de Bernard Stiegler de la technologie comme pharmakon, c'est à dire à la fois comme poison et remède (Levesque, 2014). Ainsi,

dépendamment de son utilisation et du contexte, son impact peut être positif et/ou négatif, selon les éléments observés. La portée morale de la technologie n'est pas ici le sujet de l'étude. En revanche, le déploiement d'un outil dans un cadre familial lié à des logiques d'attachement fortes rend pertinent de s'intéresser au parcours historique de sa mise en place, aux objectifs visés mais aussi aux aspects qui sont, eux, de l'ordre des valeurs : morales, éthiques ou sociales. La problématique est donc de replacer dans une temporalité collective et individuelle la place du robot de traite à l'échelle locale ou régionale.

Une autre problématique relevée dans cette recherche, qui couvre aussi la question du temps, de la famille et de l'investissement, fait appel à une question récurrente en contexte agricole québécois : celle de la pénétration du capitalisme dans l'agriculture familiale. Bernard Bernier questionnait déjà cela en 1980 :

En effet, l'agriculture, sauf dans le cas des élevages sans sol, n'est pas encore industrialisée. Elle utilise des produits industriels qu'elle doit acheter sur le marché, mais elle le fait dans le cadre de l'exploitation familiale. En d'autres termes, si l'achat de machinerie peut signifier une certaine domination marchande de l'industrie sur l'agriculture, domination qui peut être atténuée par l'obtention de forts prix de soutien pour les produits agricoles, il n'entraîne pas la domination technique du capital sur l'agriculture. L'agriculture demeure une forme artisanale de production dans laquelle les connaissances techniques sont encore entre les mains des producteurs. (Bernier, 1980 : 19)

S'il est certain que les fermes étudiées s'inscrivent dans une économie capitaliste où les enjeux sont de l'ordre de la productivité et de la marge de profit, il reste que l'accaparement du capital économique par ces fermes familiales produit des questions qui sont en marge de l'économie purement capitaliste. Il faut perpétuer ce système dans le temps, lui donner une légitimité temporelle et spatiale. En sommes, il faut que les générations suivantes puissent acquérir la même reconnaissance de l'occupation de cet espace qu'est le territoire agricole. On comprend alors que la simple loi du marché ne peut seulement justifier cette situation. Certes le système agricole canadien, et notamment québécois comme nous le verrons, est marqué par un fort protectionnisme et une gestion de l'offre qui renforce ces transmissions. Néanmoins, il est probable qu'il se mette en place, autour du robot de traite, une dynamique qui fait intervenir des valeurs et des représentations qui cristallisent ces enjeux de reconnaissances et les luttes qu'ils peuvent entraîner entre producteurs (Boogaard et al., 2010, Emery, 2010, 2014). L'objectif de la

recherche est donc de visualiser l'émergence de certaines catégories socioculturelles autour de l'objet technique, à l'échelle macroéconomique de la région.

## 1.4 Approche conceptuelle

### 1.4.1 L'approche sociographique de la technique

Dans son ethnographie du robot de traite présentée plus tôt, Le Guern (2020) propose de mettre en avant les relations sociales concernant l'outil technique en questionnant les acteurs gravitant autour de lui. Dans le cas de son étude, il s'agit des agriculteurs et les équipes technico-commerciales des entreprises de robotique agricole. Cette approche permet selon lui d'analyser le robot en tant qu'il « dessine un espace de controverses, parce qu'il exacerbe les tensions entre des idéaux-types concurrents » (Le Guern, 2020 : 258). Il reprend ainsi l'approche sociographique de la technique que Madeleine Akrich a perfectionnée. Elle repose sur une étude de l'espace social à l'intérieur duquel l'objet technique est opérant, en mettant de l'avant les multiples relations de pouvoir et hiérarchies qui s'établissent autour de lui :

[...] l'objet technique définit des acteurs, l'espace dans lequel ils se meuvent et bien que nous n'ayons pas insisté sur ce point, des relations entre ces acteurs. Mais ils font encore plus que cela: ils donnent une mesure de ces relations, établissent des hiérarchies, définissent des normes: nous nous trouvons devant des mécanismes d'attribution ou d'accusation généralisés qui prennent la forme de rétributions, sanctions, contrôles, soumissions etc. (Akrich, 1987 : 57)

Or outre le fait que « l'objet technique définit non seulement des acteurs et des relations entre ces acteurs, [...] il doit, pour continuer à fonctionner, les stabiliser et les canaliser » (Akrich, 1987 : 61). À travers plusieurs exemples de dispositifs techniques importés des pays industriels vers des pays en voie de développement<sup>13</sup>, l'autrice illustre la manière dont l'objet technique peut atteindre un statut quasiment « naturel » et réifié dans l'environnement socio-politique, niant de fait les contenus moraux qu'il véhicule. Il peut en découler une absence de questionnement

---

<sup>13</sup> L'exemple que reprend régulièrement Madeleine Akrich est celui du kit d'éclairage photovoltaïque, proposé par une agence gouvernementale française comme outil au besoin d'éclairage dans des pays en voie de développement et dans le même temps répondant aux besoins du secteur industriel français de photopiles (Akrich, 1987 : 4). L'autrice montre le décalage entre utilisateur réel et utilisateur projeté, expliquant ainsi les paradoxes apparents dans la mise en place du dispositif et le contenu "moral" des objets techniques en tant que puissant ressort d'accusation contre des choix inadaptés en contexte d'aide au développement.

concernant la présence d'une technologie lorsque l'ensemble des processus qui ont menés à son adoption et à cette stabilité sont perçus dans un unique sens de causalité : il ne se pouvait pas que l'objet et les relations sociales qu'il implique soit autrement étant donné qu'il fonctionne. Ainsi, tout en devenant indispensable au fonctionnement sociotechnique de la société, l'objet s'efface en même temps que ses dimensions sociales et politiques. Une anthropologie de la technique signifie donc, selon cette approche sociographique d'Akrich, de redonner sa place à l'objet au sein des modes d'organisations sociales et politiques (Akrich, 1989). Cette démarche se rapproche des aspects théoriques abordés dans l'ouvrage collectif *The Social Life of Things: Commodities in Cultural Perspective* (1988) édité par Arjun Appadurai. On retrouve dans les deux cas l'importance des aspects sociaux des techniques et des objets dont les valeurs sont autant celle de marchandise commercialisable que d'outil de mise en relation ou de signe de prestige.

L'utilisation de cette approche pour cette recherche vise dans un premier temps à décrire les acteurs et l'espace à l'intérieur duquel le dispositif technique se déploie. Dans le cas de cette recherche, les acteurs principaux sont les propriétaires d'exploitation laitière, comme l'a montré le matériel promotionnel cité plus haut. L'espace étudié concerne donc à la fois la ferme et le réseau d'acteurs qui gravitent autour d'elle et du robot. Ces fermes étant des exploitations familiales, la famille et le territoire deviennent de fait des espaces que le robot vient impacter. À travers cette approche sociographique, l'objectif est donc de mettre en lumière les relations entre les différents acteurs et la manière dont ceux-ci sont envisagés à travers l'objet, selon différents idéaux-types que peuvent utiliser les fabricants ou les instances bureaucratiques. Nous verrons notamment que l'octroi de certaines aides gouvernementales dépend de certaines conditions, comme celle par exemple d'investir dans « l'agriculture de précision ». Il s'agit de comprendre comment les producteurs perçoivent ces catégories et si le fait de s'identifier à celles-ci leur offre certains avantages pour se positionner à l'échelle du groupe socioprofessionnel, et même plus largement à l'échelle de la société. Pour ce faire, il est nécessaire de prendre une position qui combine à la fois une position sociologique d'étude à l'échelle du groupe social tout en la combinant à une démarche anthropologique d'entretien individuel. Ce dernier permet d'aborder des aspects biographiques des participants ainsi que leurs discours et représentations portant sur le robot de traite.

## 1.4.2 Du capital social au capital d'autochtonie

Nous avons vu que les travaux ethnographiques sur le robot de traite en Norvège (Hansen, 2015. Vik et al., 2019) ont adopté les concepts de capital social et de capital humain pour examiner les ressources mobilisées par les acteurs concernant leurs relations sociales et leurs connaissances professionnelles dans la réussite ou l'échec de l'implantation du robot. Dans le cadre de cette recherche, l'objectif est d'appréhender les dynamiques socioculturelles ignorées par les auteurs cités ci-haut en prenant compte de la dimension symbolique de ce capital. Celle-ci se met en place une fois l'outil adopté et fournit une matrice qui permet aux protagonistes de questionner les représentations, les discours et les traits du robot de traite. L'approche théorique est donc celle d'une anthropologie qui reconnaît « la complexité du domaine économique lui-même, qui ne se réduit pas aux échanges monétaires, mais qui comporte des dimensions symboliques et sociales importantes » (Pantaleon et al., 2010 : 15). Le concept de capital symbolique que Pierre Bourdieu propose dans ses recherches en Kabylie vise à reconnaître les aspects des échanges économiques qui échappent aux logiques purement économiques et capitalistes. Il le définit dans un de ses cours au Collège de France comme ce qui se réfère à des valeurs telles que le prestige, l'honneur ou la reconnaissance (Bourdieu, 2017). Il le définit plus globalement comme une ressource, incluant les autres types de capital (social, économique et culturel), nécessitant une reconnaissance extérieure et permettant à son possesseur de légitimer sa position sociale et politique (Bourdieu, 1994 : 161-162).

Le concept de capital d'autochtonie prend ses racines dans cette idée de capital symbolique et de reconnaissance sociale en y greffant la thématique de la localité. Il s'inscrit dans une définition de tradition française dans le contexte dans les années 1980 où la question du processus de globalisation et de son impact sur le local s'imisce dans les études sociologiques et anthropologiques (Renahy, 2010 : 9). Il rentre en résonance avec des études tendant à rendre compte des bouleversements dans les campagnes françaises<sup>14</sup>. Il s'agit en effet dans un premier temps de rendre compte du processus de « dépaysement », qui signifie à la fois la réduction de la place des agriculteurs dans la société ainsi que la modernisation des pratiques agricoles et

---

<sup>14</sup> Il est en ce sens éloigné des conceptions anthropologiques partagées au Québec, notamment à ce qui a trait aux identités autochtones comme cela est expliqué dans la suite du chapitre.

donc, supposément, la fin d'un environnement rural traditionnel (Ibid., 13). Les recherches de Bozon et Chamboredon en 1980, qui visent à étudier les mécanismes de reconnaissance sociale pour l'accès aux réserves de chasse des classes populaires néo-rurales, sont les premières selon Jean-Noël Retière à mobiliser l'idée d'une ressource liée à la localité, en faisant entre autres valoir pour ces nouveaux venus en campagne leur attachement à un terroir à travers leur statut d'originaire du « pays » (Retière, 2003 : 121). En somme, l'idée pour Retière est de rendre compte à travers ce concept de capital d'autochtonie des moyens qu'ont des personnes, dépourvues de capital économique et culturel, de mobiliser des ressources symboliques liées à un héritage culturel et à l'enracinement à un lieu pour faire valoir leur place dans la vie sociale et politique locale. Il s'agit selon lui d'un sentiment d'appartenance à la localité revendiquée pour soi et contestée pour l'autre. Il étudie par exemple l'émergence d'une « aristocratie » ouvrière dans la ville de Lanester, dans le Morbihan, où des familles historiquement employées par l'arsenal local ont développé une forme d'entre-soi. Retière explique comment l'accès aux activités sociales, associatives et politiques locales dépend grandement de la possession d'une ressource symbolique liée à l'attachement à la localité, à son histoire et à la culture ouvrière. Il découle de ces travaux un concept de capital d'autochtonie en tant que ressource populaire, une manière pour des individus dépourvus de certains appuis de contourner des institutions élitistes afin d'acquérir une notoriété locale. Caroline Mazaud a élargi par la suite le concept en superposant à l'idée de défense d'un territoire la défense d'un métier. Elle remet en question l'idée que ce capital serait utilisé dans une réaction à un « envahisseur géographiquement extérieur », mais est avant tout mobilisé en tant que résistance face à la remise en question de certaines valeurs morales (Mazaud, 2010 : 55). Dans son étude sur l'artisanat dans le village d'Abbaretz, dans la campagne nantaise en France, Caroline Mazaud montre que la justification de la possession des entreprises par des locaux se fait par l'attachement au territoire aussi bien que dans la défense d'une certaine idée du métier, à travers des valeurs telles que la tradition ou l'authenticité, qui seraient mises en péril par des repreneurs issus des classes moyennes et des classes supérieures sans connaissances réelles du métier et se voyant avant tout comme des gestionnaires. Il est donc aussi question d'un sentiment de responsabilité envers le métier et son histoire. Pour la chercheuse, le capital d'autochtonie est mobilisé comme instrument de résistance à une forme

de « déracinement ». Une caractéristique importante de ce capital est que, en dehors du cadre où il est constitué, il perd toute sa pertinence. Ainsi, les ouvriers de Lanester ou les artisans d'Abbaretz qui tirent des avantages locaux de leur sentiment d'appartenance à un lieu peuvent le perdre à l'extérieur de celui-ci. De cette manière, l'idée n'est pas tant de réifier le lieu mais de constater que les réseaux sociaux et politiques locaux tirent leur légitimité et leur poids de la mise en pratique de ces ressources symboliques locales. Il n'existe à ma connaissance aucune étude de ce type portant sur le Québec. Le concept de capital d'autochtonie est majoritairement mobilisé dans des études rurales françaises. Les études québécoises ciblent davantage la question sociale, avec l'idée d'un embourgeoisement rural (Lupien, 2019 : 29).

Pour analyser l'implication du robot de traite sur les représentations des producteurs et productrices de lait, il m'est apparu que ce concept d'autochtonie pouvait permettre d'illustrer de manière judicieuse les rapports au temps, au lieu et à l'héritage social et culturel. Pour autant, certaines de ses implications posent des problèmes.

### **1.4.3 Le paysage technologique : enracinement et flux globaux**

La première limite de ce concept de capital d'autochtonie pour cette recherche tient à son application en contexte nord-américain et postcolonial. Il apparaît en effet difficile d'employer la catégorie « autochtone » dans une étude où les participants eux-mêmes ne s'identifient pas à cette identité de cette façon. Le concept de *native capital* a d'ailleurs été proposé par Carol J. Ward pour mettre de l'avant l'utilisation des ressources symboliques locales par des membres des communautés autochtones (Ward, 2005 : 19). Une autre limite du concept concerne son application à des populations de classes sociales populaires soi-disant dépourvues de capital économique et culturel. Cette utilisation fait appel à une idée du capital symbolique qui prendrait place dans un contexte économique précapitaliste, comme dans le terrain de Bourdieu en Kabylie. Or, les classes populaires de la société française de la fin du XX<sup>e</sup> siècle ne se situent pas dans ce cadre économique-là, et les participants à cette recherche encore moins. Nous verrons que les chefs d'exploitation rencontrés durant ce terrain ne s'identifient pas à une identité populaire, mais au contraire, souhaitent être reconnus comme des entrepreneurs et chefs d'entreprises comme les autres. Il semble donc que le caractère populaire de l'autochtonie telle qu'utilisée pour

ce concept est restrictif, voire inadapté. Le capital symbolique a en effet été utilisé par la suite par Pierre Bourdieu dans un contexte capitaliste en tant qu'il englobe les autres formes de capital :

Du fait que le capital symbolique n'est pas autre chose que le capital économique ou culturel lorsqu'il est connu et reconnu, lorsqu'il est connu selon les catégories de perception qu'il impose, les rapports de force symbolique tendent à reproduire et à renforcer les rapports de force qui constituent la structure de l'espace social. (Bourdieu, 1987 : 160)

Afin de remédier à ces difficultés, je soutiens que la distinction la plus judicieuse pour cette recherche concerne celle entre enracinement et déracinement. D'une part, l'idée d'enracinement fait écho davantage à un processus réversible et qui doit se réaliser aussi bien dans la mobilité que dans la sédentarité, et à ce titre aussi bien de lieu en lieu que de génération en génération. L'idée d'un capital d'enracinement privilégie donc l'idée d'une légitimité et d'une reconnaissance localement situées qui peut se transmettre ou s'acquérir. L'autre bénéfice est donc que plutôt que de faire référence à un statut, l'enracinement fait référence à un sentiment, à une représentation de sa place dans le monde. De cette manière les réifications identitaires à un lieu sont plus facilement évitables. L'idée d'un besoin humain d'enracinement dans des relations sociales situées était proposée par Simone Weil (1949). Elle avait présenté le déracinement comme la perte d'authenticité de ce type de relation sociale dans la modernité et le capitalisme, argument qui a été repris notamment par Bauman (2005) pour qualifier l'idée d'une « vie liquide », une vie de consommation sans attaches typique de la surmodernité (Solari et Gambarotto, 2014). Cette perspective est nuancée notamment par Lipovetsky (2002) pour qui les effets de la modernité et de la globalisation ne sont pas si uniformes mais tendent vers l'émergence de nouveaux équilibres culturels, « produisant à la fois une régionalisation hétérogène et une mondialisation inégale » (Solari et Gambarotto, 2014 : 507).

Pour Arjun Appadurai, la globalisation vient en effet modifier la production de localité dans les structures de voisinage - les relations sociales directes et locales - mais aussi à travers les représentations de cette localité (Appadurai, 2001 : 257-261). Celles-ci sont traversées par un ensemble de flux humains, matériels, idéels, financiers et informationnels qui reconfigurent les images que les personnes utilisent pour représenter le monde et leur rapport à lui. Appadurai

propose la notion de paysage pour décrire les différents domaines dans lesquels ces flux se concrétisent, selon l'idée que le paysage est formé de ce qu'il contient, mais aussi et surtout de ce que l'on en perçoit. Les valeurs qui accompagnent le robot de traite se situent donc dans cette idée de flux technologique qui configurent le paysage technologique, le *technoscape*, qui entoure les producteurs participants à cette recherche.



## Chapitre 2 – – Contexte de l'étude : les enjeux du lait en Montérégie

And since it was never quite promised, now that it has failed to come true, we're left confused: indignant, but at the same time, embarrassed at our own indignation, ashamed we were ever so silly to believe our elders to begin with. Where, in short, are the flying cars?

David Graeber (2012)

Ce chapitre brossera le portrait général du contexte dans lequel les participants évoluent. À travers un résumé historique de l'agriculture québécoise, l'objectif est de mettre en perspective les différents enjeux de la production laitière ainsi que l'ensemble des acteurs qui y prennent part. L'implantation du robot de traite est conditionnée par un ensemble de facteurs qui vont de la possibilité d'un financement important à l'existence d'une filière de promotion et de fabrication de l'équipement. Il fait aussi partie d'un ensemble d'outils qui offrent aux éleveurs et éleveuses des moyens d'automatiser certaines tâches ainsi que de quantifier et d'analyser une quantité importante d'informations. En faisant le lien entre le robot de traite et les autres équipements numériques et robotisés, le but est de le situer à l'intérieur de ce processus général d'innovation qui, comme nous le verrons, est la plupart du temps mis en œuvre par une même entreprise au sein d'une ferme. En posant les bases historiques de l'arrivée du robot de traite chez les participants, l'intention est de recontextualiser certaines spécificités culturelles locales qui s'imbriquent dans des dynamiques culturelles plus globales concernant aussi bien l'animal, le lait que la machine.

## 2.1 Cadre historique de l'agriculture en Montérégie

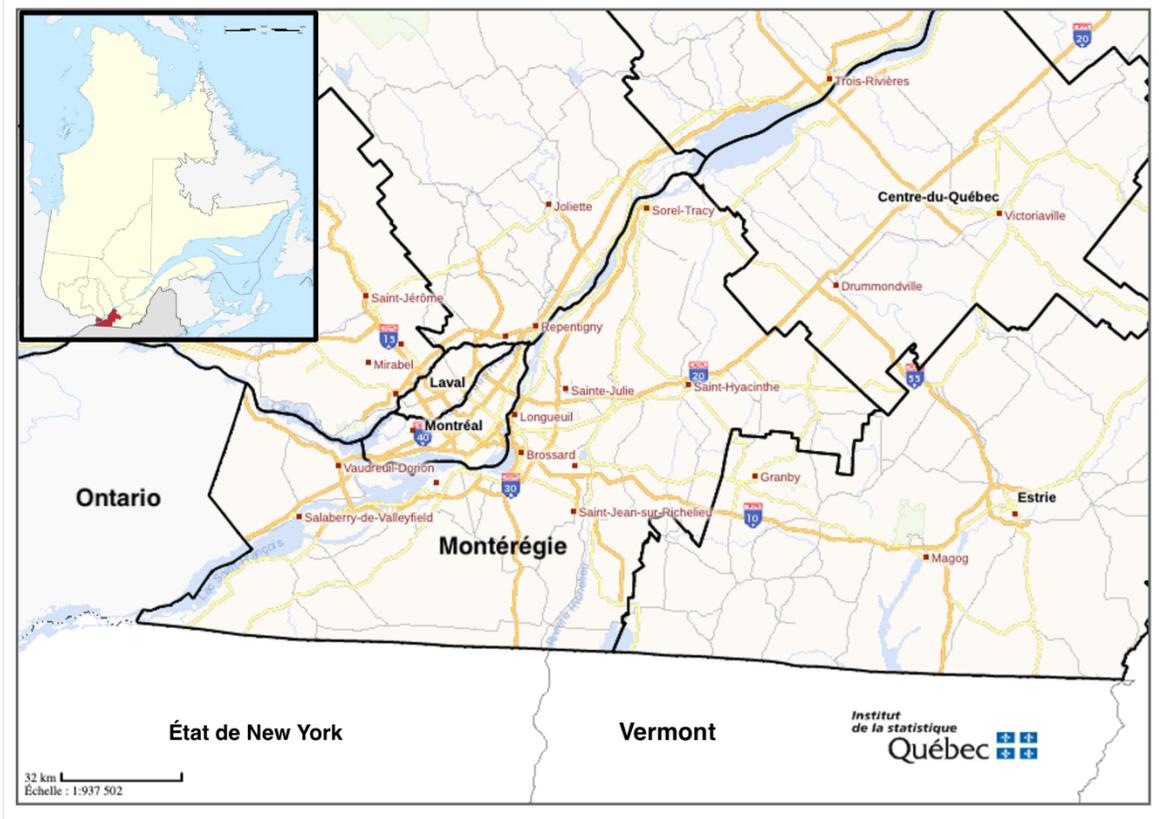


Figure 7. – Cartes du Québec et de la Montérégie

Source : Institut de la statistique Québec, Wikipédia<sup>15</sup>

La Montérégie est une région administrative du sud de la province québécoise, au Canada. Elle se trouve à la frontière de la province de l'Ontario et de deux États du nord-est des États-Unis : les États de New York et du Vermont. Cette situation géographique a joué un rôle important dans l'histoire de cette région, tout comme sa proximité avec Montréal et la présence du fleuve Saint-Laurent.

### 2.1.1 Histoire du paysage agricole montérégien

La visite de la ferme de Marcel, 45 ans, et Lucien, son père de 65 ans, a été un moment important concernant la prise en compte des enjeux territoriaux pour cette recherche. Leur étable est

<sup>15</sup> Carte du Québec avec l'emplacement de la Montérégie par Judicieux – Travail Personnel, CC BY-SA 4.0, <https://commons.wikimedia.org/w/index.php?curid=98625227>

constituée d'une partie ancienne, celle que le père de Lucien avait faite construire plus de 50 ans auparavant, à laquelle a été annexée une aile plus récente. Cette dernière représente la marque de l'arrivée de Marcel sur la ferme et de la volonté des deux hommes de poursuivre une progression car, selon lui, il faut « évoluer pour survivre sinon, si on ne se modernise pas, on disparaît ». Tout en m'expliquant qu'il souhaite que ces changements permettent à l'une de ses filles de poursuivre l'exploitation de la ferme, il admet que cet agencement qui conserve les traces du passé n'est pas le fruit d'un élan nostalgique, mais davantage de difficultés rencontrées pour se doter d'un bâtiment plus grand. Le problème selon Marcel vient de l'organisation de l'espace. Son terrain trop étroit entraîne des déboires administratifs avec ses voisins à cause de règles portant sur les distances minimales entre les bâtiments agricoles et des habitations. Cet exemple n'est pas le seul rencontré. À plusieurs reprises, ces problématiques d'agencement du territoire, de pression foncière et de diminution de la surface agricole ont été mentionnés par les participants.

En prenant un peu de hauteur et en regardant le paysage montérégien en vue satellite (figure 8), on constate que celui-ci est formé d'un maillage de fines bandes de terre qui s'orientent selon une certaine logique, semblant suivre les cours d'eau.



Figure 8. – Vue satellite de la Montérégie

Source : Direction de l'information géospatiale; ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles

### 2.1.2 Le cadre seigneurial : accès à l'eau et héritage

Les bords du fleuve Saint-Laurent étaient cultivés avant l'arrivée des Européens par plusieurs nations autochtones selon le modèle d'une agriculture itinérante, basée majoritairement sur la « culture des trois sœurs » - maïs, courges et haricots<sup>16</sup>. Le modèle agricole occidental est importé en premier lieu avec la colonisation française dans ce qui était, de 1534 à 1763, la Nouvelle-France. Il s'agit dans un premier temps d'une agriculture de subsistance visant à répondre aux besoins d'une colonisation de peuplement caractérisée par la distance avec la métropole et la

---

<sup>16</sup> Pour plus d'informations sur l'agriculture des Iroquoiens du Saint-Laurent, consulter le mémoire de Daniel Fortin (2020) « Entrevoir la construction de niche des Iroquoiens du Saint-Laurent dans les paysages de la vallée laurentienne au XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles. Quels enseignements pouvons-nous tirer des feux contrôlés dans la gestion des milieux naturels ? ».

taille réduite de la colonie. Les débuts de l'agriculture coloniale sont chaotiques. Ne tenant aucun compte des connaissances des premières nations, mise à part l'utilisation de certaines plantes locales en cas de disette (Desloges, 2011), les pionniers français, rarement des paysans, épuisent les sols et adoptent des techniques peu adaptées à ce nouvel environnement (Paul-Limoges, 2008; 31). Par l'expansion du territoire, une natalité forte ainsi que des alliances militaires et commerciales avec des nations autochtones, les colons français parviennent à consolider leur installation en reproduisant le système seigneurial d'occupation des terres de la métropole (Morisset, 2010 : 10). Ce dernier est basé sur l'établissement de seigneuries. Un seigneur-entrepreneur se voit confier des terres qu'il divise en censives, des lots que des familles occupent et cultivent moyennant une rente au seigneur (Fortin, 2009 : 44). Ces lots sont disposés le long de « rangs », parallèles aux cours d'eau et de chemins qui leur sont, eux, perpendiculaires (Boyer, 1997 : 15). Ce sont des terres longues et étroites afin de maximiser l'accès à l'eau comme moyen de transport. L'enjeu est de taille, puisque ces terres nouvellement occupées sont relativement éloignées des zones plus densément peuplées de la colonie, qui se concentrent autour du Saint-Laurent; un des défis de la Montérégie est de fournir en nourriture l'île de Montréal. Le transport fluvial est donc primordial dans l'économie de la Nouvelle-France (Fortin, 2009 : 70).

L'impact de cette organisation spatiale se fait ressentir encore aujourd'hui. La ferme de Marcel et Lucien illustre la contrainte occasionnée par cet agencement pour la consolidation des exploitations. Pour comprendre ceci, il faut appréhender les dynamiques de peuplement du territoire, avec ses flux migratoires et ses enjeux économiques et politiques. La région qui est aujourd'hui la Montérégie<sup>17</sup> a connu une limitation de son développement par sa situation frontalière avec la nation iroquoise et les colonies anglaises, entraînant de nombreux conflits (Ibid., 42). La capitulation française face aux Anglais lors de la guerre de la Conquête en 1763 ouvre la voie à l'occupation d'un territoire jusque-là disputé. Les colons canadiens-français ainsi que des nouveaux arrivants britanniques vont alors faire de la Montérégie la région de peuplement la plus importante, passant de 9000 habitants en 1760 à près de 500 000 en 1850

---

<sup>17</sup> La région administrative est créée en 1988 et est nommée, au même moment, en référence aux collines Montérégiennes qui parcourent son territoire. Sur la figure 8, on peut voir de gauche à droite les monts Saint-Hilaire, Rougemont et Yamaska. La rivière Yamaska, que l'on voit cheminer entre les deux derniers monts, et la rivière Richelieu que l'on aperçoit à l'ouest du mont Saint-Hilaire sont les deux principaux cours d'eau de la région.

(Ibid., 167). Cette importante migration va entraîner une saturation de l'espace. Or dans la tradition des familles paysannes québécoises de cette époque, le fils cadet sans héritage devait s'établir sur de nouvelles terres à défricher. Jean-Charles Fortin résume les effets de cette saturation démographique en expliquant que « dans le vieux terroir, la spéculation foncière, l'augmentation des charges seigneuriales de même que le refus des seigneurs de concéder des terres transforment de plus en plus les fils d'agriculteurs en journaliers » (Ibid., 67).

### **2.1.3 Industrialisation, différenciation sociale et enjeux de pouvoir**

Cette saturation du territoire s'effectue en parallèle avec l'industrialisation naissante de Montréal et des abords du Saint-Laurent. L'aménagement des canaux le long du fleuve fait de la ville de Montréal - en tant que porte d'entrée sur le continent nord-américain - un pôle industriel et économique important. Avec cet essor industriel, Montréal parvient à capter le surplus de population quittant les campagnes (Fortin : 2009 : 90-92). Robert Sweeny (1990) expose comment cette période de la moitié du XIX<sup>e</sup> siècle représente, pour la région montréalaise et ses environs, un chevauchement entre un féodalisme laurentien, hérité du cadre seigneurial et basé sur la petite production paysanne, et un capitalisme naissant reposant notamment sur l'essor du salariat. L'augmentation de la production agricole passe dans ce contexte donc par la multiplication des acteurs et non la consolidation des exploitations existantes. Néanmoins, au moment de l'abolition du régime seigneurial en 1854, les seigneuries sont reprises par des entrepreneurs dont les investissements commerciaux replacent leur fonction colonisatrice première (Fortin, 2009 : 81). La main d'œuvre rendue disponible par l'impossibilité de travailler sur les fermes saturées ou de s'installer sur de nouvelles terres profite aux nouvelles usines mais aussi à ces agriculteurs les plus riches. Il se crée alors une élite agricole qui, en plus d'accaparer la force de travail, forge sa propre image de la ruralité québécoise :

Les choix et les stratégies des familles paysannes qui contrôlèrent la production furent alors déterminants. Ces familles furent sans doute conscientes du chemin qu'elles parcoururent en moins de deux siècles et, à l'aube de la révolution industrielle, leur façon de s'identifier témoigne de cette prise de conscience. Finie l'appellation à consonance égalitaire d'habitants, les paysans de la plaine de Montréal se décrivent comme cultivateurs. (Sweeny, 1990 : 147)

Comme nous le verrons dans le troisième chapitre, la manière de s'identifier à une certaine idée du métier d'agriculteur est encore aujourd'hui un sujet crucial. Il faudra notamment se souvenir que cette période de différenciation sociale et politique du monde agricole et des effets qu'elle a pu avoir, notamment, sur l'absence d'une référence des participants à une identité de type paysanne, ou en tout cas à une forme d'ancestralité de la fonction. L'autre résultat de cette différenciation est le maintien d'une hiérarchisation forte de la société avec à sa tête cette élite agricole et marchande appuyée par les autorités religieuses (Fortin, 2009 : 54). Les enjeux de la gouvernance du Québec rural et du secteur agricole entre 1850 et 1945 sont marqués par cette hiérarchie et surtout par l'imbrication de l'agriculture et du pouvoir religieux. Le rôle de ce dernier était avant tout de maintenir une autorité politique entre la fin du régime seigneurial et l'essor du pouvoir étatique (Poirier, 2010 : 48), d'où le renforcement des paroisses en tant que corps intermédiaires qui vont se retrouver par la suite dans le mouvement coopératif, avec l'idée d'une certaine autonomie par rapport à l'État (Archibald et Paltiel, 1977 : 64).

Si l'agriculture des Canadiens français du début de la colonisation jusqu'au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle se caractérisait par sa fonction de production alimentaire domestique dans des cellules familiales quasi-autonomes (Dupont, 2006; 18), l'une de ses fonctions annexes était notamment de maintenir la pérennité de la paroisse dans des lieux parfois isolés (Poirier, 2010 : 8). Avec l'industrialisation de la société et particulièrement celle de l'île de Montréal, le monde rural québécois a donc subi de profonds bouleversements tout au long du XIX<sup>e</sup> siècle. Le rôle du clergé, central dans les choix agricoles jusqu'à la Révolution tranquille, est influencé par l'idéologie ultramontaine de ses membres qui prônent une vision particulièrement traditionnelle de la société québécoise, basée sur la famille, l'autonomie agricole et la langue française, en opposition à une « ville corrompue par le capitalisme » (Dupont, 2006 : 35). Alors que Montréal et ses récentes industries voient naître une nouvelle classe sociale bourgeoise, majoritairement anglophone, le clergé voit dans l'influence de la monnaie et du marché un soi-disant risque pour la « race française ». Le danger pour lui est aussi bien évidemment de voir reculer son influence politique sur le territoire québécois et ainsi freiner son rôle évangéliste<sup>18</sup>.

---

<sup>18</sup> Pour plus de détails sur le concept de « race française » dans le discours ultramontain et son lien avec une vision providentielle de la nation québécoise, se référer aux textes de Charles Frostin (1981) « Discours ultramontain et

#### **2.1.4 Le lait, l'élite et le clergé : alliances de circonstances et patronage**

Alors que Montréal s'industrialise et que les classes sociales les plus aisées prospèrent, on assiste dans le même temps à l'influence grandissante des marchés extérieurs sur l'économie canadienne et en particulier de l'industrie de la transformation alimentaire. L'évolution de l'agriculture québécoise se fait en parallèle de celle du commerce colonial avec l'influence des marchés du Commonwealth et des États-Unis (Dupont, 2006 : 37-38). L'agriculture québécoise et notamment dans la région montréalaise était, jusqu'à la moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, tournée vers les céréales et les produits agricoles pour l'alimentation humaine, comme le blé, les pois, les fèves et la pomme de terre. Plusieurs événements viennent modifier cette situation. La fin de la Guerre civile américaine entraîne en 1866 une fermeture de la frontière qui nuit gravement à la culture du blé canadien dont les prix chutent drastiquement alors que, dans le même temps, une politique protectionniste bénéficie à la production animale. Il faut ajouter à cela la construction du chemin de fer vers l'Ouest Canadien dans les années 1880 entraînant le déplacement vers cette région de la production céréalière (Ibid., 39-40). Dès lors, la production animale va être favorisée entraînant un abandon progressif de la production destinée à l'alimentation humaine en faveur de la production pour le bétail (Fortin, 2009 : 100). Il s'en suit une spécialisation grandissante de certaines exploitations pour la production laitière qui va mener à une forte dépendance à la production du foin. Celui-ci subit une sévère chute des prix entre les années 1920 et 1930. Cet effondrement du marché du foin dont dépend la Montérégie déclenche l'appauvrissement des agriculteurs qui en dépendent, et un exode rural massif (Ibid., 101).

Plusieurs mouvements humains d'importance s'opèrent durant cette même période. De 1838 à 1900, plus de 250 000 Montérégiens s'exilent vers la Nouvelle-Angleterre, l'Ouest canadien et américain. Nous avons vu que la région montréalaise voit affluer dès son expansion des migrants venus de l'intérieur du Canada français aussi bien que des populations anglophones. Ces dernières s'installent dès le XVIII<sup>e</sup> siècle dans des cantons qui, contrairement au régime seigneurial, sont basés sur le modèle britannique de la tenure de « franc et commun socage »

---

vocation religieuse du Canada français (XVII<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles) » et Paul L. Gareau (2013) « Le providentialisme d'hier à aujourd'hui: La construction idéologique ultramontaine de l'identité canadienne-française dans le développement de L'Armée de Marie ».

où l'exploitant est propriétaire de la terre et ne doit pas de redevance à un seigneur. Au moment des départs de population de la région montérégienne, si les francophones qui partent sont les plus démunis dans la grande majorité, les anglophones sont quant à eux plus fortunés et souvent propriétaires. Malgré cette forte mobilité de la population, les représentations qui s'attachent à la Montérégie et plus largement au Québec demeurent centrées sur l'idée d'une société sédentaire et agricole (Frenette, 2015 : 27). Au même moment que se spécialise l'agriculture pour la production animale, l'église catholique profite de cette aubaine pour promouvoir l'installation massive de Canadiens-français en Montérégie, qui devient en 1940 à 85% francophone et 88% catholique (Fortin, 2009 : 97). La crise du foin et la colère des agriculteurs qui s'appauvrissent fait prendre conscience à cette population des besoins de défendre leurs intérêts en tant que classe professionnelle à part (Dupont, 2006 : 66). L'alliance des élites agricoles avec celles du clergé se manifeste en 1924 avec la création de l'Union catholique des cultivateurs (UCC) qui deviendra en 1972 l'Union des Producteurs Agricoles (UPA) qui détient encore aujourd'hui le monopole syndical, bien que contesté<sup>19</sup>. Ce processus se déroule sur fond d'un discours agriculturiste québécois qui allie à la religion et à l'idée de « race » un mythe de l'unité paysanne qui, pour Silvestro (2009 : 40-41), va permettre la mise en place d'une gestion corporative des paroisses rurales. Il favorise en effet l'idée d'ordre et du maintien d'une hiérarchie sociale et politique héritée de l'organisation seigneuriale et paroissiale. Les corporations industrielles, agricoles et marchandes dominantes bénéficient donc dans le même temps de cet héritage politique et de l'accès à une main d'œuvre francophone bon marché.

En parallèle, la société québécoise fonctionne politiquement selon un système de patronage (Heintzman, 1983). Alors que les élites anglophones ont la mainmise sur le domaine économique, les élites francophones manquent d'opportunités professionnelles et se destinent en priorités aux professions libérales ou administratives, acquérant ainsi une représentation importante dans les institutions politiques (Ibid., 12). Le système de patronage repose sur l'idée d'une relation directe entre des élites politiques locales rivales, les patrons, et les citoyens, les clients (Lemieux, 1987 : 7). Les relations de patronages impliquent un système de rétribution qui s'opère dans les deux

---

<sup>19</sup> La principale organisation qui conteste ce fait est l'Union Paysanne, qui désire promouvoir un modèle alternatif à celui de l'UPA et de l'agriculture conventionnelle. Nous aborderons cela à la fin du quatrième chapitre.

sens, avec l'offre de services et accès à des ressources contre du soutien politique. Le résultat en est le clientélisme, le favoritisme politique ainsi qu'un discours antiétatique et antibureaucratique (Heintzman, 1983 : 33). Ce système favorise le maintien d'une élite politique locale qui, couplée à la gestion corporative des paroisses rurales, relègue au second plan le rôle d'un État décrit par les patrons comme trop centralisateur et déconnecté des réalités régionales. Il privilégie aussi de fait une stase de cette représentation politique. L'un des objectifs de la Révolution tranquille sera de limiter la portée de ce système de patronage en mettant le gouvernement au centre du projet national.

### **2.1.5 L'imaginaire collectif d'enracinement et le projet national**

La Révolution tranquille des années 1960-1970 marque la sécularisation de la vie politique québécoise ainsi que l'intensification de l'intervention étatique en lien avec les idées de projet national et de modernisation (Benoit, 2015 : 65). Le secteur agricole n'échappe pas à cette logique, avec en tête le revenu toujours précaire des agriculteurs marginalisés et la volonté d'assurer la sécurité alimentaire d'une population grandissante (Gaboury-Bonhomme, 2018 : 309). La volonté politique d'une gouvernance étatique va se matérialiser par la mise en place d'un système de gestion collective de la production et les prix des produits agricoles afin de limiter aussi bien les pénuries alimentaires que la surproduction entraînant la chute des prix. Ces « plans conjoints » s'organisent autour de certaines filières agricoles, dont la filière laitière, où les producteurs définissent les conditions collectives de la mise en marché de leurs produits. Les quotas laitiers, sur lesquels nous reviendrons plus loin, apparaissent en 1970 dans ce contexte de régulation et d'intervention étatique dans le secteur agricole. Pourtant, l'agriculture, et notamment l'industrie laitière, garde un aspect primordial dans la promotion du projet national québécois qui se poursuit sur la base d'une identité cette fois-ci linguistique, mais ancrée dans un passé commun fantasmé (Benoit, 2015 : 65).

Comme nous l'avons vu, les fermes les plus précaires sont soumises à des pressions économiques et foncières qui poussent à l'exil nombre de leurs membres. Le discours politique qui en découle reste quant à lui figé sur un mythe fondateur idéal qui, selon Gérard Bouchard, marque l'imaginaire collectif québécois et obscurcit la complexité de l'histoire et des identités qui en

dérivent. Il critique ainsi l'idée d'un enracinement comme trait de la mentalité traditionnelle des Québécois qui représenterait, selon lui, davantage un désir des élites francophones peu concernées par la mobilité géographique (Bouchard, 1996 : 26-27). Il s'agira de questionner une possible persistance de cet imaginaire et si oui, sur quel capital symbolique il peut reposer. Pour les cultivateurs de la fin du XIX<sup>e</sup> et du début du XX<sup>e</sup> siècle qui ont pu profiter de la consolidation de leurs fermes, il semble que la réussite économique se soit imposée comme un argument fort pour légitimer ce processus qui, n'étant pas remis en cause économiquement et politiquement, a été repris sur plusieurs générations et a acquis ce statut symbolique de familles d'agriculteurs enracinés « naturellement », des familles « de souche ». On peut comprendre que le discours agriculturiste ait été au centre de cette construction socioculturelle. En revanche, les changements qui vont survenir à la suite de la Seconde Guerre mondiale et de la Révolution tranquille vont modifier les enjeux politiques et sociaux concernant le monde agricole. Le discours politique qui était basé sur l'idéologie agriculturiste, faisant reposer le sort de la nation sur ses agriculteurs, va se maintenir tout en se modernisant. Ces derniers vont devoir suivre le processus de modernisation de la société et avec lui, perdre certains privilèges et une place sociopolitique qu'ils ne retrouveront plus.

### **2.1.6 Le rapport Héon : l'électrochoc agraire et la lutte contre le patronage**

Outre les plans conjoints, l'agriculture québécoise voit arriver des technologies qui ont bénéficié des investissements en recherche et développement dans le domaine militaire avant de profiter par la suite au secteur agricole. Déjà en cours aux États-Unis avant la guerre, la révolution verte se caractérise par l'utilisation intensive des outils mécaniques et de la chimie afin d'augmenter massivement les rendements agricoles (Silvestro, 2009 : 148). Il s'en suit au Canada et à l'échelle planétaire une révolution agricole avec une augmentation de la productivité d'exploitations de plus en plus spécialisées mais de moins en moins nombreuses, entraînant de fait un important exode rural (Gaboury-Bonhomme, 2018 : 1-2). Cette situation représente un choix politique fort au Québec qui transparait clairement dans le rapport de la Commission Héon de 1955 sur la modernisation du secteur agricole québécois. Ce dernier encourage les agriculteurs ainsi que les pouvoirs politiques à favoriser l'utilisation de nouvelles techniques pour augmenter les rendements et mieux organiser les filières de production à travers notamment les plans conjoints.

Une place importante est donnée au rôle de l'État et des instituts agronomiques pour éduquer des agriculteurs qui appliqueraient certaines techniques agricoles encore « au petit bonheur » (Commission Héon, 1955 : 92; 230; 316). Dans un sous-chapitre sur les recommandations faites au ministère de l'agriculture intitulé « Volonté et discipline », un passage illustre parfaitement la mentalité de ce rapport :

[...] une acceptation généreuse et entière par nos producteurs et leurs associations économiques ou professionnelles de meilleures méthodes et formules apportées par la science et la technique, et surtout une volonté et discipline tant individuelles que collectives de les mettre en pratique.

Il faut le dire : les quelques îlots de polycultures ataviques, productions improvisées et "au petit bonheur" que l'on retrouve encore, le cheptel et les rendements médiocres ont peu de raison d'être, vis-à-vis les données scientifiques et techniques reconnues et disponibles.

En agriculture comme dans les autres industries, la stabilité et le progrès s'accordent mal avec le durcissement ou l'hostilité sourde aux méthodes et pratiques éprouvées qui les conditionnent. (Ibid., 39)

Il est demandé aux producteurs de devenir des techniciens dans une agriculture qui doit devenir une industrie comme les autres. Ceux-ci sont toutefois présentés comme gardant une marge de manœuvre, en particulier grâce à leur « gros bon sens » québécois, garant d'un juste milieu et donc d'une forme de modernisation « maîtrisée » (Ibid., 292 ; 365). Face à la technoscience, ce rapport porte un regard paradoxal où l'agriculteur québécois est présenté comme peu docile et doté d'un jugement fort alors que dans le même temps, il lui est demandé de suivre de façon « généreuse et entière » des consignes scientifiques seules garantes de son épanouissement. Il faut dire que cette période voit aussi le monde agricole s'intégrer davantage dans les secteurs industriels de l'agroalimentaire et de l'équipement agricole. La question de savoir si ces innovations profitent aux agriculteurs est posée dans le rapport, tant il est admis que les gains sont avant tout d'ordre économiques, dans un marché profitant toujours plus à quelques grandes entreprises et où les perdants sont présentés comme refusant le progrès. On voit tout au long du rapport que l'injonction à l'innovation se fait en parallèle d'une sorte d'appel à la tradition, où l'agriculteur québécois reste garant d'un modèle familial qui, en tant que « bon chrétien », applique une tempérance qui le différencie des autres professions :

Seulement nos cultivateurs, avec leur gros bon sens et le goût du juste milieu, conçoivent à la fois leur bien-être et besoins sociaux d'une façon tout autre que le roublard ou revendicateur professionnel que la source même de ses émoluments confine. [...] Ceux qui connaissent nos campagnes savent fort bien d'ailleurs que nos cultivateurs instruits et à l'aise ne sont pas les moins bons chrétiens, ni les plus dépourvus de civisme : ils sont généralement ceux à qui l'on fait instinctivement confiance parce qu'ils exemplifient l'équilibre souhaitable à maintenir entre les traditions précieuses d'une part, et l'évolution inévitable d'autre part. (Ibid., 292-293)

Cet appel paradoxal à l'innovation dans la tradition culmine dans la recommandation pour maintenir l'interdiction de la margarine au Québec<sup>20</sup>. Cette démarche protectionniste met l'accent sur l'opposition entre la section anglaise de l'Association des Consommateurs au Québec et l'UCC, les premiers voyant dans la margarine un marché innovant et porteur quand les seconds voient dans son interdiction un moyen de protéger la filière du beurre québécois majoritairement francophone. Le lait et le beurre sont ostensiblement présentés comme des emblèmes de l'économie et de la culture traditionnelle québécoise. Cela prouve que l'enracinement est autant une affaire de culture que de politique, mêlant le discours techniciste à des valeurs de responsabilités morales.

La formule qui atteste d'un équilibre souhaitable « entre les traditions précieuses d'une part, et l'évolution inévitable d'autre part » résonne avec les enjeux soulevés plus tôt, surtout ceux politiques du maintien d'un patronage corporatif et religieux dans la ruralité québécoise. En effet, l'ambiguïté de la formule sonne comme l'inévitable fin de cette stabilité que certains souhaitaient comme immuables. La volonté affichée est que l'État reprenne le contrôle du développement agricole comme de celui du reste de la société. Il le fait surtout par l'intermédiaire du crédit agricole et des assurances récoltes qui s'intensifient jusqu'au milieu des années 1970 (Blais,

---

<sup>20</sup> L'interdiction de la margarine par le gouvernement unioniste de Duplessis en 1949 illustre l'importance qu'accordait alors les représentants politiques québécois au rôle de l'industrie laitière dans le projet national. Bien que la margarine soit autorisée de nouveau au début des années 1960, sa coloration en jaune est quant à elle interdite entre 1987 et 2008, afin de protéger des graisses végétales le secteur laitier et l'industrie du beurre (<https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1062529/margarine-consommation-alimentation-archives>). Le rapport Héon de 1955 (pp.254-267) sur l'état de l'agriculture québécoise discute longuement du bienfondé de cette interdiction. Il est décrit comment, entre la section anglaise de l'Association des Consommateurs du Québec et l'UCC, s'opposent les francophones, favorables à son interdiction, et la partie anglophone qui au contraire vente les bienfaits de la production de margarine, plus économique et moins dépendante des producteurs laitiers. On voit ici comment à travers un simple produit alimentaire se jouait des débats politiques plus généraux de l'époque sur le projet national de protection des intérêts des québécois francophones alors majoritaires dans la production laitière.

1979). En investissant massivement dans l'agriculture, l'État se substitue au patronage en tant que soutien politique et financier. Néanmoins, en faisant appel à la tradition, à la morale chrétienne et à la confiance des agriculteurs, le rapport Héon illustre le souhait politique de maintenir une obligation morale envers l'État, sur le modèle du patronage, tout en la couplant d'une obligation financière via les aides et les crédits.

Dans ces circonstances, la dette financière s'arrime peu à peu la dette morale familiale et générationnelle dans les fermes où la transmission familiale perdure. Pour celles-ci, les deux dettes semblent se confondre à l'intérieur de fermes qui prennent toujours plus d'ampleur et où l'investissement de millions de dollars peut alors s'entrelacer avec des sentiments et des émotions qui vont au-delà des règles du marché. J'ai pu constater cette réalité à deux reprises durant mon terrain. La ferme de Philippe, 32 ans, est équipée de tout un attirail d'équipements derniers cris, en plus de ses deux robots de traite. Le coût total de son installation représente environ 4 millions de dollars. Lorsque l'on aborde la dette, il admet qu'elle est colossale. En posant la question d'un éventuel changement de réglementation, une fin des quotas et une baisse du prix du lait, il m'assure que la dépendance est des deux bords, les banques ne le lâcheront pas, en partie selon lui car les montants sont trop importants. Pour appuyer son propos, Philippe évoque son grand-père, pour qui la dette est basée sur un principe de solidarité : « on vit avec l'argent des autres ». Pour Guillaume, 50 ans, la dette aussi est une affaire familiale, elle « amarre » les membres de la famille à l'exploitation. La question de la pertinence économique d'un tel niveau de dette n'est pas le cœur de la réflexion, tous les participants ont pris des décisions qui font appel à des données et des prévisions mûrement réfléchies. L'endettement étant à la base du système de patronat, il est donc pertinent de penser que cet héritage favorise l'idée que cette dette est normale. En revanche cette rationalité rencontre des considérations plus émotionnelles concernant la famille et l'enracinement à une terre, et en tant que telle une obligation morale qui fait écho au patronage traditionnel. Les travaux de Guy Lanoue sur la modernisation de l'agriculture dans les Abruzzes, en Italie, montrent comment les processus de modernisation poussés par le pouvoir central de Rome ont rencontré des résistances de la part des agriculteurs et du patronage local, duquel il souhaitait limiter l'influence perçue comme rétrograde et traditionnelle. La dépendance financière imposée par cette modernisation a au

contraire eu pour effet, à travers les relations de parentés, de renforcer à long terme un ethos de l'enracinement et le système de patronage. Cette réactualisation de la tradition s'apparente selon l'auteur à une forme de « démodernisation » (Lanoue, 2018 : 206).

### 2.1.7 Concentration des fermes, endettement et libre échange

La révolution agricole des années 1950-60 a entraîné une diminution drastique du nombre de fermes au Québec. L'augmentation des rendements des exploitations les mieux équipées rend obsolètes les fermes dans l'incapacité financière et humaine de suivre le rythme de l'innovation.

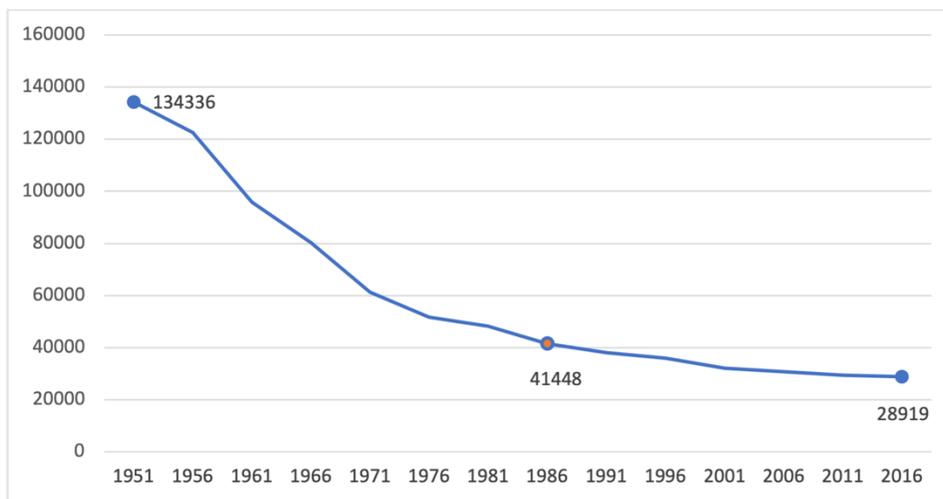


Figure 9. – Évolution du nombre de fermes au Québec entre 1951 et 2016

Source : Statistique Canada<sup>21</sup>

Alors que le nombre de fermes déclarées passe de 134 336 en 1951 à 28 919 en 2016 (figure 1), la surface moyenne en acres par ferme augmente sur la même période, passant de 125 à 280 acres. On assiste à une importante concentration des exploitations agricoles au Québec particulièrement marquée entre 1951 et 1986, période qui va voir disparaître 70% d'entre elles. L'exigence de modernisation pour augmenter les rendements oblige les exploitants à s'endetter fortement (Silvestro, 2009 : 199), ce qui entraîne aujourd'hui une importante surcapitalisation

<sup>21</sup> Statistique Canada. Tableau 32-10-0152-01  
DOI : <https://doi.org/10.25318/3210015201-fra>

Les données statistiques proviennent du dernier recensement agricole de 2016. Les données du recensement de 2021 ne sont pas encore connues au moment de la rédaction de ce mémoire.

(Levallois et al., 2006), soit un investissement démesuré en capital en rapport à la rentabilité économique de l'exploitation. Entre 1996 et 2006, la dette globale du secteur agricole québécois a été multipliée par quatre<sup>22</sup> quand dans le même temps le ratio de rentabilité des exploitations est resté stable selon un rapport du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ)<sup>23</sup>.

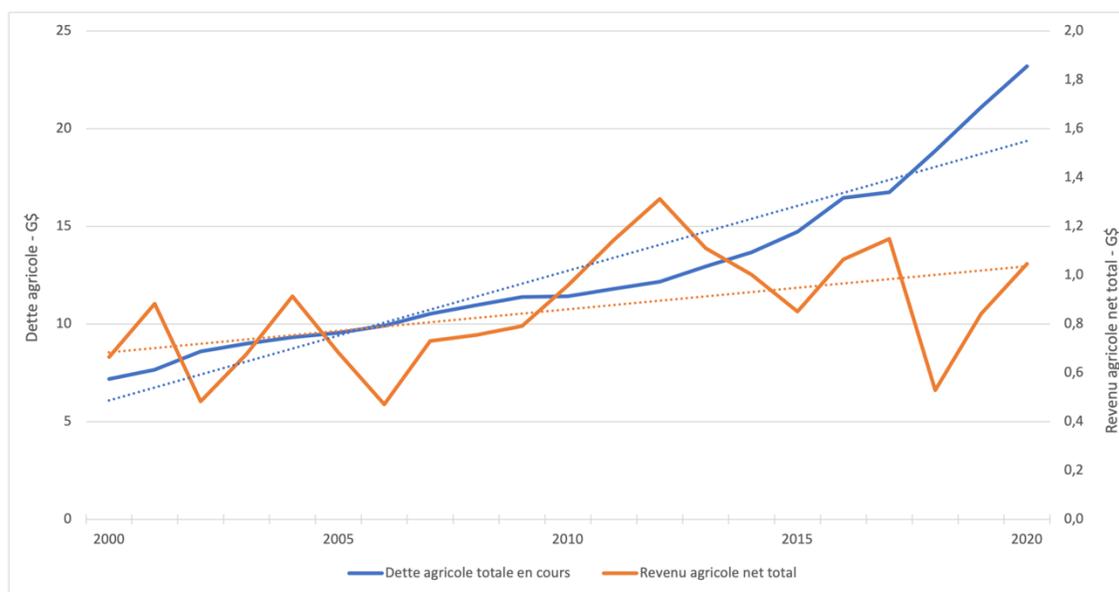


Figure 10. – Dette agricole et revenu agricole net – Québec (2000-2020)

Source : Statistique Canada<sup>24</sup>

Selon ce même rapport, cette situation s'explique en partie par l'augmentation du coût des terres agricoles, des bâtiments et dans une proportion plus faible de l'équipement. Si depuis 2000 le revenu agricole net total au Québec a progressé (figure 2), il stagne voire régresse depuis 2010 (-17%) alors que sur la même période la dette agricole a plus que doublé (+107%). Dans le cadre de ce mémoire, la pertinence de ces informations tient notamment dans le fait que l'innovation technologique est souvent présentée comme garante d'une meilleure santé financière des

<sup>22</sup> Statistique Canada. Tableau 32-10-0051-01; La dette agricole en cours, classée par source de crédit (x 1 000)  
DOI : <https://doi.org/10.25318/3210005101-fra>

<sup>23</sup> Bioclips, Vol. 27, n° 28, 15 octobre 2019 « Le secteur agricole au Québec : quelques grandes tendances à la lumière des quatre derniers recensements de l'agriculture »  
[https://www.mapaq.gouv.qc.ca/SiteCollectionDocuments/Bioclips/BioClips2019/Volume\\_27\\_no28.pdf](https://www.mapaq.gouv.qc.ca/SiteCollectionDocuments/Bioclips/BioClips2019/Volume_27_no28.pdf)

<sup>24</sup> Statistique Canada, tableaux 32-10-0051-01 et 32-10-0052-01

exploitations alors que les exploitants semblent, au contraire, répondre via des techniques nouvelles à des pressions financières de plus en plus contraignantes. Nous verrons principalement que dans le cas de la production laitière, le prix des quotas et des terres sont devenus des poids financiers qui plombent la transmission et l'installation de jeunes agriculteurs sur l'exploitation. Cette financiarisation des activités agricoles entraîne aussi un changement de représentation des agriculteurs et de la société sur le métier. Nous verrons à travers les témoignages des participants que les exploitants en agriculture conventionnelle sont perçus comme des gestionnaires et des chefs d'entreprise comme les autres. À mesure que l'image du cultivateur autonome s'est effacée, ce dernier a aussi dû prendre en compte la réalité du marché agricole mondialisé, avec l'innovation comme nerf de la guerre. Quand je questionne Marcel et Lucien sur l'avenir de leur ferme, ils se font peu d'illusions sur le fait que leur exploitation se fera tôt ou tard avaler par une plus grosse, même s'ils espèrent que les deux filles de Marcel vont reprendre le flambeau. Les pressions économiques extérieures sont prises en compte, et ils se sentent en compétition avec les producteurs voisins et ceux d'autres parties du globe.

La fin du XX<sup>e</sup> siècle a vu l'intégration de l'agriculture au marché global devenir de plus en plus importante, notamment avec la création du GATT puis de l'OMC qui induit la mise en place de nombreux traités de libre-échange<sup>25</sup>. Dès lors, les positions politiques se complexifient, entre celles protectionnistes prônant l'idée d'autonomie de la province et celles libérales mettant de l'avant l'objectif de gagner de nouveaux marchés extérieurs. Si les accords se réalisent d'abord sous la coupe du gouvernement fédéral, ils entraînent les mêmes dissensions à l'échelle provinciale. La signature d'accord de libre-échange a fait entrevoir la possibilité de l'abrogation de certaines positions protectionnistes canadiennes sur plusieurs produits agricoles. Les produits laitiers restent, avec d'autres produits agricoles, extrêmement protégés. Un contingentement tarifaire existe, et un quota d'importation est imposé en fonction des produits. Au-delà des quotas, le taux de droit des tarifs douaniers pour les produits laitiers variait, en 2017, entre

---

<sup>25</sup> Le GATT, ou accord général sur les tarifs douaniers et le commerce, est signé par 23 États en 1947, avec comme ambition la mise en place d'accord multilatéraux de libre-échange. En 1995, l'organisation mondiale du commerce, l'OMC, regroupe 128 membres (164 aujourd'hui). La Canada compte 15 accords de libre-échange avec 51 pays. Les 3 principaux sont l'Accord Canada-États-Unis-Mexique (ACEUM), l'Accord économique et commercial global (AECG) avec des pays de la zone européenne puis l'Accord de partenariat transpacifique global et progressiste (PTPGP), avec 11 pays de la zone pacifique.

201,5% et 313,5%, soit des taux extrêmement contraignants. À la même période, seul 5% des importations laitières représentaient des échanges supérieurs aux quotas fixés (Statistique Canada<sup>26</sup>). Néanmoins, pour compenser les producteurs laitiers des possibles pertes engendrées par les accords de libre-échange, plusieurs programmes de subventions sont venus du gouvernement fédéral Canadien. En 2016, pour faire face à l'AECG, 250 millions de dollars d'aides avaient été planifié sur 5 ans, puis 1,75 milliard en 2019<sup>27</sup>.

### **2.1.8 Reconnaissance sociale et légitimité locale de l'occupation du sol**

On assiste dans le même temps au désengagement de l'État providentiel qui cède à des organismes indépendants la responsabilité de gérer l'agriculture et de manière plus globale, la mainmise du secteur industriel de l'agroalimentaire. Ces instances de gestion et de conseil se sont multipliées, notamment dans le milieu laitier.

Il découle de ces considérations un changement profond de la représentation des agriculteurs. Il est visible d'abord dans la manière de se percevoir eux-mêmes. Parmi les exploitants rencontrés, la génération qui a connu cette période atteste de la professionnalisation de l'activité au fur et à mesure que les compétences techniques demandées se sont accumulées<sup>28</sup>. L'image de l'entrepreneur s'est renforcée, avec comme corolaire le désir de reconnaissance de la réussite économique et sociale. Malgré cela, pour la société devenue majoritairement urbaine, l'image de la profession s'est socialement et démographiquement marginalisée. Nous l'avons vu, le nombre d'agriculteur continue de diminuer. En plus de cela, le modèle dominant de production agricole intensif fait face aux accusations de la société civile, lui reprochant ses dérives mettant en péril les écosystèmes et la productivité des sols sur le long terme (Gaboury-Bonhomme, 2018 : 5).

Comme nous avons pu le voir, le sol montérégien est depuis l'arrivée des européens un espace conflictuel. La consolidation du pouvoir provincial québécois n'a pas pour autant mis fin à la lutte pour l'occupation du sol. Certes le projet national québécois s'est profondément allié aux

---

<sup>26</sup> <https://www150.statcan.gc.ca/n1/daily-quotidien/181019/dq181019d-fra.htm>

<sup>27</sup> La Presse, août 2019. "Gestion de l'offre: 1,75 milliard pour les producteurs laitiers"

<sup>28</sup> On peut penser à la gestion économique de la ferme, la gestion du troupeau et sa génétique, la mécanique pour les machines toujours plus nombreuses ou encore la gestion administrative avec la multiplication des règles et des normes à suivre.

agriculteurs dont la reconnaissance provient de sa fonction première de « Nourrir le Québec » (Morisset, 2010 : 12), lui assurant de fait une place à part dans la société. Néanmoins, celle-ci s'est effritée tout au long du XXe siècle, notamment depuis la Révolution tranquille avec le passage d'une société québécoise rurale à une société urbaine et industrielle (Ibid., 1). Michel Morisset explique comment le Parti québécois en 1978 a souhaité privilégier les agriculteurs face à d'autres populations rurales et urbaines pour l'occupation du territoire agricole (Ibid., 6). La mise en place d'un « zoné agricole » a permis de légitimer la présence de l'activité agricole sur ces espaces en limitant la spéculation foncière. Notons que cette décision repose avant tout sur des motivations politiques et non pas économiques.

Cette décision émane du pouvoir provincial pour faire face à la menace du pouvoir municipal, dans certaines zones, où des habitants souhaitaient limiter la gêne provoquée par les activités agricoles (pression foncière, odeur, pollution, etc.). Cette législation illustre l'alliance du projet péquiste avec la classe agricole qui, jusqu'en 1995, promeut à travers l'UPA, l'idée que « deux objectifs doivent guider une politique de développement de l'agriculture québécoise : une agriculture fondée sur la ferme familiale et l'accroissement de l'autosuffisance » (Ibid : 36; orientations et politiques de l'UPA, résolution n° 7). Surtout, elle marque un nouveau cran dans l'investissement du champs politique provincial et local par les représentants du secteur agricole. Celui-ci abouti en 1997 à une manifestation de 12 000 agriculteurs à Québec pour « que l'on reconnaisse de façon concrète qu'en zone agricole les activités agricoles sont prioritaires »<sup>29</sup>. Ce « droit à produire » vient s'ajouter au zonage pour renforcer la position des agriculteurs dans les zones rurales québécoises.

La montée du libéralisme des années 1980-1990 voit l'UPA, en parallèle de ces décisions, accepter le fait que l'agriculture québécoise se tourne vers les marchés extérieurs et la mondialisation (Ibid. : 111). Il s'en suit dans les discours politiques québécois une vision de l'agriculture qui alterne entre des notions de souverainisme alimentaire et de conquête des marchés extérieurs du Canada et de l'étranger (Ibid., 183-184). Les chefs d'exploitation rencontrés ont tous mis de l'avant une certaine ambiguïté des valeurs centrales du métier et aussi des objectifs sociétaux de

---

<sup>29</sup> Site encyclopédique sur l'histoire du Québec depuis 1900 : <https://bilan.usherbrooke.ca/bilan/pages/evenements/21401.html>

leurs activités. En temps de pandémie de Covid-19, l'accent a été mis de nouveau sur le rôle local des agriculteurs de nourrir les Québécois, alors que dans le même temps, dans le message de la ministre canadienne de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire Marie-Claude Bibeau que l'on retrouve dans le Plan ministériel de 2021-2022 concernant l'agriculture<sup>30</sup>, le seul objectif chiffré qui est rappelé est celui « d'atteindre 75 milliards de dollars d'exportations agricoles et agroalimentaires d'ici 2025 » (Agriculture et Agroalimentaire Canada, 2021 : 1). Cette situation peut s'expliquer en partie par la pression mise par les industriels du secteur alimentaire qui, en contexte de mondialisation, se sont retrouvés limités par les politiques protectionnistes à un marché intérieur rapidement saturé. Le secteur laitier est particulièrement marqué par la présence d'acteurs puissants et parfois, comme nous allons le voir, en situation d'oligopole.

## **2.2 La voie lactée québécoise**

Nous avons vu qu'en Montérégie, la production de lait s'est imposée comme activité centrale dans la seconde moitié du XX<sup>e</sup> siècle. Elle est dépendante de plusieurs facteurs qui ont façonnés le secteur jusqu'à aujourd'hui. Certaines organisations et groupes industriels ont notamment acquis un pouvoir économique qui influencent encore fortement la vie des producteurs laitiers. L'objectif est de situer les acteurs qui seront analysés à travers l'approche sociographique du robot de traite afin de comprendre comment il peut permettre aux participants de se situer face à eux.

### **2.2.1 Le choix du lait et l'innovation**

Les colons Anglo-saxons sont les premiers à importer des bovins dans le nord du continent américain au XVII<sup>e</sup> siècle, mais il faut attendre près de deux siècles pour voir l'élevage du bovin laitier se développer chez les Canadiens français. Avant cela, les céréales représentent la principale production des fermes du bord du Saint-Laurent. Les familles possèdent parfois des vaches pour leur consommation domestique, mais l'animal d'élevage le plus présent reste le porc. L'introduction des racines fourragères par les Britanniques à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle - la betterave et le rutabaga - permettent à la production laitière, limitée avant cela par cette donnée

---

<sup>30</sup> [https://agriculture.canada.ca/sites/default/files/legacy/pack/pdf/dp-pm\\_2021-22-fra.pdf](https://agriculture.canada.ca/sites/default/files/legacy/pack/pdf/dp-pm_2021-22-fra.pdf)

alimentaire, d'exploser et ce en parallèle avec le remplacement du lard comme source de matière grasse par le beurre (Desloges, 2011).

Le lien entre le lait et sa transformation, qui est central à l'évolution du secteur laitier au Québec, est particulièrement dépendant de certaines innovations techniques de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle (Caux, 2012 : 93). La pasteurisation va permettre de faire transiter et de stocker une plus grande quantité de lait destiné à la consommation et à la transformation quand, dans le même temps, les fabriques se multiplient et leurs équipements deviennent de plus en plus performants. L'ensemble de ces facteurs va avoir pour résultat de stimuler la production laitière et d'accélérer la spécialisation des fermes et leur orientation marchande. C'est durant cette période que des changements socio-culturels profonds vont marquer le secteur laitier québécois et d'une manière plus globale, la production de lait de vache en occident. En effet, historiquement, la gestion du cheptel de vache et de sa production de lait incombe dans les familles européennes aux mères et aux filles. Ce sont traditionnellement les femmes qui s'occupent de cette tâche car l'étable, souvent attenante au foyer, fait partie de la sphère domestique dont les femmes sont traditionnellement les responsables. La transformation du lait en beurre ou en fromage est aussi une activité qui se transmet de mère en fille. Avec la démocratisation de ces produits, et surtout avec l'importance diététique et économique qu'ils prennent dans les colonies d'Amérique du Nord, ces activités deviennent de plus en plus lucratives. Caux montre dans ses recherches comment cette activité est soustraite aux femmes et le rôle qu'a pu jouer l'innovation et les machines pour justifier les discours notamment des membres du clergé mais aussi d'hommes entrepreneurs qui, au nom du bien commun, prônent dès les années 1880 une rationalisation et une optimisation de la production de beurre que les femmes ne peuvent soi-disant pas réaliser (Caux, 2012 : 316).

Cet exemple historique permet d'introduire la question du genre en lien avec la technique et l'importance que cela peut encore avoir aujourd'hui dans le secteur laitier québécois. Caux rappelle judicieusement que le genre n'est pas une catégorie analytique fixe. Il s'agit avant tout d'une construction sociale et culturelle à travers laquelle les individus s'identifient et se projettent dans des rôles et des stratégies qui leur sont propres. Ce qui est pertinent à observer est alors la manière dont le genre est utilisé dans le discours comme nous le verrons dans la partie suivante

sur les systèmes de traite en tant que régime de valeur technique. À travers les machines et les discours qui les entourent, plusieurs hommes ont ainsi mis à profits l'organisation patriarcale de la société en jouant aussi sur les valeurs victoriennes de la place de la femme au foyer leur permettant ainsi d'accaparer une activité autrefois liée à la famille et au soin (Atkins, 2010 : 103; Valenze, 2011 : 175; Caux, 2012 : 38). La logique de rentabilité de l'activité laitière remonte donc à ce moment de « rationalisation » de la production laitière redéfinie comme masculine et basée sur l'affichage d'une réussite dorénavant économique (Caux, 2012 : 44).

### **2.2.2 Le modèle coopératif et le protectionnisme canadien**

Le secteur laitier a été profondément marqué par les choix politiques protectionnistes aussi bien fédéraux que provinciaux du passé. En tant que premier secteur agricole du Québec depuis plus d'un siècle, il est logique que la production laitière se soit retrouvée au centre du discours agriculturiste québécois, alliant le mythe de l'unité agraire à la « race française », sa langue et sa religion. À partir de la Révolution tranquille, cette vision empreinte de l'idéologie ultramontaine et de l'idée d'autonomie de la province laisse place à une vision politique basée sur l'idée d'un État québécois fort, possiblement indépendant politiquement et économiquement. Le protectionnisme basé sur le modèle coopératif et la résistance au capitalisme anglo-saxon se transforme et se modernise. Le rôle de l'État-providence devient central et l'intégration des agriculteurs au système capitaliste, qui y était alors résistant, s'accélère. Pour comprendre cela, il faut prendre en compte le rôle du modèle coopératif porté notamment par les représentants des élites catholiques et qui se développe à partir de l'abolition du régime seigneurial (Poirier, 2010 : 13). Ce modèle permet de mettre en commun les intérêts des différents pans du secteur agroalimentaire, à savoir la production, le transport, la transformation et la commercialisation. Pour le secteur laitier, cela se manifeste par le besoin des manufactures et des distributeurs d'être approvisionné en lait de qualité dans la continuité. Ces coopératives qui se multiplient font s'amplifier les conflits locaux entre paroisses (Dupont, 2006 : 58). La réponse à cet effet pervers du modèle coopératif se caractérise par la concentration des entités en une, la Coopérative Fédérée en 1922 dont le secteur principal restera le plus lucratif, soit le lait (Ibid., 95)<sup>31</sup>. L'objectif

---

<sup>31</sup> La coopérative existe toujours sous le nom de Sollio Groupe Coopératif.

est, à travers cette concentration des entités coopératives, de verticaliser l'organisation du secteur afin d'unifier ses intérêts et sa planification. Néanmoins, ces coopératives se heurtent à la ferme familiale qui, en tant que cellule privée et autonome, tend à se maintenir en dehors du giron coopératif. Cela a pour conséquence que ces fermes deviennent des partenaires privilégiés et gardent une certaine autonomie face aux coopératives et aux entreprises agroalimentaires du secteur. Dans le même temps, les fermes familiales deviennent aussi dépendantes d'un système basé sur un oligopole (Ibid., 93-95) où quelques acteurs se partagent un marché particulièrement rentable. Nous avons vu avec le rapport Héon que la gestion du secteur agricole s'est manifestée principalement par un fort protectionnisme et une gestion de l'offre.

Celle-ci s'est faite à travers les plans conjoints et la mise en place des quotas qui ont permis entre autres une gestion des prix stabilisant le revenu des producteurs les plus précaires. Cela a aussi permis à quelques grands groupes de conserver la main mise sur le marché intérieur de la transformation et de la commercialisation des produits issus du lait québécois. Les quotas laitiers encore en vigueur aujourd'hui sont créés dans ce contexte d'un État régulateur et protectionniste. Ils font partie d'un ensemble de mesures de gestion de l'offre de certains produits agricoles - dont le lait - qui sont apparus au cours des années 1960 dans un contexte de forte volatilité des prix et de différents commerciaux entre les provinces canadiennes. Le gouvernement fédéral a donc mis en place un système national de gestion de l'offre reposant sur le contrôle de la production, l'établissement des prix et un contrôle drastique des importations (Heminthavong, 2018). Le principe du quota laitier est que l'État fixe, en discussion avec des représentants du secteur, une certaine quantité de lait à produire sur le territoire. On observe dès l'instauration des plans conjoints la distinction entre le lait de consommation, régi par le gouvernement provincial, et le lait de transformation, destiné à l'industrie et régi quant à lui par le gouvernement fédéral. La quantité est fixée en kilogrammes de matière grasse produite par une vache par jour et ce, afin d'éviter toute surproduction<sup>32</sup>. Ainsi l'État cède au producteur un droit à produire que l'éleveur s'engage à réaliser. Le prix du quota a fortement fluctué depuis sa

---

<sup>32</sup> En moyenne, le cycle de production d'une vache entre deux vêlages est de 410 jours, soit 345 jours de production et 65 jours de repos, équivalent donc à une production moyenne de 310 jours par an pour environ 800 kg de lait (Heminthavong, 2018).

création. Au Québec. Il est aujourd'hui de 24,000 \$ pour un kilogramme de matière grasse par jour, ce qui représente un actif de plus en plus important pour les exploitations<sup>33</sup>.

Si les éleveurs peuvent tirer profit de ce système, c'est avant tout car il profite grandement aux grands groupes industriels et coopératifs qui sont en aval et en amont de la production. Le principal gain de cette gestion de l'offre est de mettre à l'abri l'ensemble de la filière de la fluctuation des marchés extérieurs (Dupont, 2006 : 158). Ce système lie aux acheteurs les producteurs qui s'engagent à produire une certaine quantité de lait avec des critères de qualité imposés (Piot, 1977 : 83). On retrouve parmi ces acteurs des groupes privés comme Saputo ou Lactalis (principalement à travers les rachats de Parmalat et de Kraft Heinz) qui concentrent une grande partie du secteur de la transformation. Même à côté de ces grandes multinationales, le groupe coopératif Agropur issu de la Société coopérative agricole du canton de Granby fait figure de mastodonte. Au même titre que Sollio (alias la Coop fédérée), cette coopérative agricole a été fondée avec l'appui de l'Église catholique dont les encycliques recommandaient, jusqu'en 1940, « de créer des formes d'associations de personnes pour aider la classe ouvrière à se sortir de la misère et à se protéger des excès du capitalisme » (Girard et Pezzini, 2018). Avec la réalisation de profits records, la création de filière comme Natrel et l'acquisition-fusion de plusieurs entreprises à l'international, Agropur s'est tourné activement vers le capitalisme et la réalisation de profits. Bien que ces coopératives se distinguent des multinationales par leur statut juridique, leurs objectifs affichés et leur organisation, elles font pleinement parties de l'économie capitaliste et de ses logiques parfois en contradiction avec les valeurs coopératives toujours mises en avant (Ansart et al., 2014). Néanmoins, la spécificité des marchés canadiens et québécois réside dans le fait qu'ils se tiennent en marge des marchés internationaux et ce malgré la ratification d'accords de libre-échange avec l'Europe et le reste du continent américain. Cette politique protectionniste de la gestion de l'offre est ainsi régulièrement critiquée au Canada et à l'international. On l'accuse de limiter la concurrence, de maintenir un prix élevé des produits laitiers et d'ainsi nuire aux consommateurs québécois. À l'inverse, ses défenseurs y voient un moyen de protéger les producteurs québécois mais aussi les consommateurs en assurant un contrôle strict sur les

---

<sup>33</sup> Pour une production moyenne de 1 kg de matière grasse par jour pour un troupeau moyen de 70 vaches et avec le prix du quota au Québec à 24 000 \$, le quota moyen par producteur s'élève à 1,680 millions de dollars.

pratiques agricoles, la qualité du lait et des produits transformés, tout en limitant le recours à des aides directes aux producteurs.

### **2.2.3 Tensions économiques à la frontière : la géopolitique du lait**

Le modèle protectionniste canadien prend surtout en compte le poids du secteur laitier des États-Unis voisins. Une étude mandatée en 2014 par Agropur intitulée « Analyse des impacts potentiels de la fin de la gestion de l'offre dans l'industrie laitière au Canada »<sup>34</sup> révèle l'importance que le secteur américain a dans cette politique. Pour se faire une idée du décalage entre les deux secteurs, il faut avoir en tête que le Canada représentait en 2014 seulement 1,3% de la production laitière mondiale contre 14,1% pour les États-Unis. Les conclusions de l'étude sont que la fin des quotas et l'ouverture du marché canadien aux produits laitiers extérieurs mettraient en péril 40% du secteur laitier, avec des pertes de 2,1 à 3,5 milliards de dollars pour le PIB canadien. Il y aurait aussi une perte de 24 000 emplois directs ainsi qu'un risque de perte de 6 à 7 milliards de dollars pour le secteur bancaire, en raison de l'insolvabilité des prêts des producteurs et des difficultés économiques engendrées. Plusieurs participants rappellent cette situation de codépendance du secteur bancaire avec le secteur laitier pour justifier l'achat d'un ou plusieurs robots. Ce que l'étude ne précise pas est que la présence d'usines de transformation américaine à la frontière canadienne engendrerait une perte importante pour Agropur et les multinationales qui se partagent le marché de la distribution et de la transformation du lait. L'enjeu du protectionnisme est donc double : il est intérieur, en maintenant un secteur de production compétitif malgré la plus faible productivité de ses fermes par rapport à son voisin, ainsi qu'extérieur, en offrant aux entreprises les moyens de gagner des marchés qui sans cette gestion seraient inatteignables.

Cela ne va pas sans des tensions géopolitiques entre le Canada et les États-Unis, au centre desquelles se tiennent le secteur laitier et ses producteurs. Elles se sont manifestées avec la crise du lait diafiltré en provenance des États-Unis à partir de 2015. Ce type de lait a permis en autres de contourner la réglementation tarifaire sur les importations au Canada. Pour cela, il faut comprendre que le lait est traité différemment au Canada, sur le marché intérieur comme extérieur, en fonction de sa composition et de son utilisation. Les différentes classes de lait (un

---

<sup>34</sup> [https://www.agropur.com/sites/default/files/documents/Etude\\_BCG.pdf](https://www.agropur.com/sites/default/files/documents/Etude_BCG.pdf)

sujet trop complexe pour être traité ici<sup>35</sup>) permettent de fixer des tarifs d'achats mais aussi les règles pour le commerce extérieur. Or, le lait diafiltré est obtenu par l'ultrafiltration du lait permettant de produire un condensé de protéines laitières qui peuvent être réutilisées par la suite dans divers produits laitiers (PLQ, 2016<sup>36</sup>). La nouveauté de ce produit le faisait à ce moment-là échapper à la classification et donc aux tarifs douaniers, permettant de fait aux fabricants d'écouler plus facilement ce sous-produit du lait. La colère des producteurs laitiers québécois, notamment en Montérégie en novembre 2015 (Radio Canada, 2016<sup>37</sup>), a pointé du doigt la responsabilité des grandes entreprises de transformation qui utilisaient ce type de lait beaucoup moins cher pour la production de leur fromage. La réponse s'est faite en deux temps. En premier, la création au printemps 2017 d'une nouvelle classe de lait, la classe 7, retirée en 2018, qui permettait d'abaisser le prix des produits canadiens du même type que le lait diafiltré au prix états-unien. Dans un second temps, les transformateurs se sont engagés à privilégier la production canadienne afin de bénéficier du sigle « Lait 100% canadien »<sup>38</sup>. Cet exemple permet de situer les enjeux pour les producteurs et les industriels que souligne la frontière entre les deux pays. Il montre aussi les tensions qui naissent entre la protection du secteur via la gestion de l'offre et les volontés de libéraliser le marché.

---

<sup>35</sup> Le système de classification porte le nom plutôt ironique de « Système harmonisé de classification du lait », comprenant 5 classes de lait et environ 32 sous-classes de produits. Pour les producteurs, l'enjeu est surtout de déterminer si leur lait est destiné à la transformation ou à la consommation. Ce système de classification permet de faciliter le calcul des quotas de production en fonction des besoins en type de lait.

<https://cdc-ccl.ca/index.php/gestion-de-loffre/systeme-harmonise-de-classification-du-lait/>

<sup>36</sup> [https://producteurslaitiersducanada.ca/fr/lait-au-canada/le-lait-fait-les-manchettes/quest-ce-que-le-lait-diafiltre?gclid=EAlaIqobChMlrL2ssYeo9wIVg7LlCh1y3wdPEAAAYASAAEgKJU\\_D\\_BwE](https://producteurslaitiersducanada.ca/fr/lait-au-canada/le-lait-fait-les-manchettes/quest-ce-que-le-lait-diafiltre?gclid=EAlaIqobChMlrL2ssYeo9wIVg7LlCh1y3wdPEAAAYASAAEgKJU_D_BwE)

<sup>37</sup> <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/771648/gestion-offre-production-lait-canada>

<sup>38</sup> Le logo « Lait 100% canadien » remodelisé en 2016 :



L'attitude de l'ancien président des États-Unis Donald Trump, au début de son mandat en avril 2017, illustre ces tensions et les positionnements protectionnistes des deux côtés de la frontière. Alors que dans la droite ligne de ses déclarations en période électorale il déclarait vouloir prendre la défense des fermes laitières du Wisconsin, qui ne parvenaient plus à vendre leur production, pointant du doigt la gestion de l'offre canadienne en contexte de signature d'accords de libre-échange, la partie canadienne l'accusait de son côté de ne pas tenir compte du fait que la production laitière américaine est quant à elle fortement subventionnée (La Presse, 2017<sup>39</sup>). En réalité, nous avons vu que des aides importantes ont été planifiées de la même manière par le gouvernement fédéral Canadien pour faire face aux accords de libre-échange. Nous verrons que pour certains des producteurs rencontrés, cette idée d'un lait canadien en lutte avec son homologue états-unien reste un critère important pour se situer économiquement et culturellement, notamment en ce qui a trait aux notions d'identité et de frontière.

---

<sup>39</sup> La Presse. (2017, 19 avril). ALENA : Trump vise le lait canadien. <https://www.lapresse.ca/affaires/economie/agroalimentaire/201704/18/01-5089476-alena-trump-vise-le-lait-canadien.php>

## 2.2.4 État actuel du secteur laitier québécois : qualité du lait, optimisation et reconnaissance

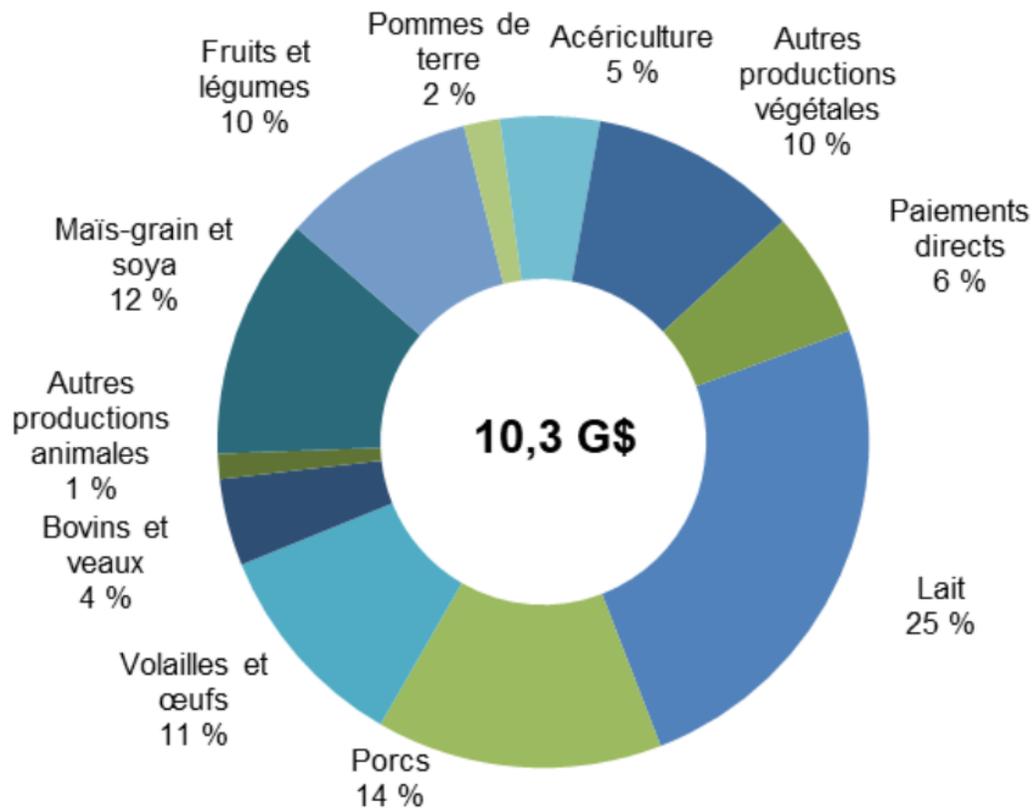


Figure 11. – Répartition des recettes monétaires agricoles au Québec en 2020

Source : Royer et al., 2020b : 5; Statistique Canada<sup>40</sup>

La production laitière représente la première production agricole en termes de recettes monétaires (figure 11). Elle s'organise autour d'un secteur agricole complexe et diversifié où l'on retrouve une pléthore de fournisseurs, d'acheteurs, de groupes-conseils et d'organismes publics et privés qui fixent les règles du jeu du marché du lait et de sa production. Les acteurs gouvernementaux sont le ministère fédéral Agriculture et Agroalimentaire Canada (AAC) et le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ). Un large panel de coopératives et d'organismes comme l'UPA ou les Producteurs de lait du Québec (PLQ)

<sup>40</sup> <https://www.mapaq.gouv.qc.ca/fr/md/statistiques/Pages/production.aspx>

représentent les intérêts des exploitants. Ces derniers proposent par exemple le programme *proAction* qui fournit des outils et un suivi administratif pour réaliser les objectifs fixés par le gouvernement en termes de qualité du lait, de bien-être animal et d'environnement. Plusieurs groupes offrent des conseils et des services aux exploitants dans les domaines de la génétique, de la gestion du troupeau, du contrôle laitier ainsi que dans l'utilisation des différents outils technologiques. Parmi eux, on peut citer *Lactanet* et *Novalait*. Ce sont des organismes sont administrés par des producteurs et tout un ensemble d'experts des différents domaines touchant à la production laitière. *Novalait* intègre aussi des membres du secteur agroalimentaire de la transformation du lait. Il s'agit d'un bon exemple de la synergie qui peut exister entre le secteur agricole du lait et son pendant industriel de la transformation. Cet organisme porte un intérêt particulier sur les connaissances scientifiques entourant la qualité du lait, qui est un enjeu majeur pour les producteurs et les transformateurs. La qualité du lait se visualise par sa composition, notamment au niveau protéique et microbiotique. Par exemple, un taux faible en protéine<sup>41</sup> laitière entraîne une baisse du prix du lait acheté au producteur ainsi qu'une baisse du rendement lors de la transformation. Les agents pathogènes microbiens, comme ceux de la mammite bovine, provoquent aussi une perte de la qualité du lait et de son rendement. Ce sont des indicateurs majeurs dans la vie d'un producteur laitier qui façonnent sa manière de percevoir l'animal, son métier ainsi que les relations sociales avec de nombreux acteurs professionnels qui gravitent autour de lui. C'est aussi une certaine idée du lait qui est propagée à travers ces différents organismes. Un lait qui doit être le plus pur et le plus rentable possible. Le robot de traite permet aussi un meilleur chiffrage des données issues de la production laitière qui font de l'optimisation un concept de central du métier de producteur laitier.

L'optimisation est l'objectif principal du robot de traite pour Guillaume, un producteur de 50 ans. Pour lui, la machine impose au producteur un rythme qui ne peut plus s'arrêter, « il n'y a plus vraiment de *On* et de *Off*, on ne peut plus débrancher la machine ». L'argent et la rentabilité

---

<sup>41</sup> Les principaux indicateurs concernant la composition du lait sont les taux en matière grasse et en protéine, notamment la caséine qui est au cœur du processus de caillage du lait et de sa transformation en fromage. Un lait avec un taux élevé en caséine aura un meilleur rendement lors de la production de fromage. La composition du lait dépend notamment des facteurs génétiques de l'animal, de son alimentation, de son environnement et de ses caractéristiques propres.

faisaient déjà parties des valeurs centrales du métier selon lui, mais le robot amène le concept d'un défi continu et d'une optimisation qui n'est plus un enjeu de projet mais d'une permanence qui finit par peser lourd psychologiquement selon lui. L'optimisation est en effet double. Elle est qualitative, pour la composition du lait, et quantitative, avec en tête la notion que chaque vache, portant le poids financier du quota acheté, doit produire au maximum de son potentiel. Si l'animal en est la première victime, il est difficile de ne pas penser que les producteurs sont les deuxièmes concernés. Chaque matin, tous admettent qu'il faut jeter un œil sur le téléphone pour s'assurer que tout se déroule sans accrocs et que les résultats de la traite sont corrects. Certains m'ont fait part des projets des fabricants de robot de mettre en place des systèmes avec intelligence artificielle afin que les données soient traitées automatiquement, avec une réponse immédiate du système. Je ne peux pas dire que cet optique déchaîne les passions chez les producteurs rencontrés bien qu'ils admettent dans le même temps qu'ils se sentent souvent comme de simples techniciens qui accompagnent la machine. La difficulté, nous le verrons dans le troisième chapitre, est que cette optimisation est avant tout imposée par les objectifs du secteur industriel qui, malgré la représentation syndicale de l'UPA et de sa filière laitière PLQ, peut fixer les règles du jeu du fait de sa position oligopolistique. C'est un sentiment qui a été exprimé régulièrement lorsque j'abordais le sentiment de reconnaissance du secteur laitier envers les producteurs.

Pour Philippe, il est parfois compliqué de porter le poids de l'endettement et la responsabilité de maintenir le système productif optimisé alors que, conjointement, il doit profiter du temps laissé libre par la machine pour réaliser des travaux agricoles pour d'autres fermes afin de s'assurer un revenu suffisant. Il est conscient, comme d'autres, que le salaire qu'il obtient de son activité est inférieur à celui d'un employé de bureau d'Agropur. Certes, il sait qu'à sa retraite il pourra, en transmettant sa ferme à ses enfants ou en la vendant, bénéficier d'une somme importante et qu'il espère devenir « millionnaire », mais en attendant il se demande « à qui profite vraiment tout ça ». Les producteurs rencontrés ont tous une bonne situation financière, tant au niveau personnel que pour la ferme. Pourtant, le sentiment qui se dégage le plus des entrevues est que ce sont eux qui prennent les risques pour que des coopératives et des industries réalisent les bénéfices les plus importants.

### 2.2.5 Le lait en Montérégie

La région de la Montérégie tire son nom des reliefs qui ponctuent ses plaines fertiles, les collines montérégiennes, autour desquelles se concentrent la pomiculture. Le reste du territoire est dominé par la production de céréales et l'élevage. La production laitière y occupe le second rang des productions de la région, après la production céréalière. Il ne faut cependant pas séparer les deux productions de manière trop franche car plusieurs des participants à la recherche produisent à la fois du lait et des céréales sur la même exploitation. Il peut arriver en effet qu'une même famille ait séparé la ferme en deux entités administratives distinctes avec des chefs d'exploitations pour chaque production. Le partage des tâches est toutefois plus complexe à élucider qu'on le croirait. Quoi qu'il en soit, l'activité laitière est centrale à l'économie agricole de la région. Son paysage est marqué par les nombreux silos qui ponctuent l'horizon, dont ceux à ensilage - faits de métal de couleur bleu - sont l'indice principal d'une activité laitière.

Bien que la région soit une création administrative récente, le secteur agricole compris entre la frontière états-unienne au Sud, le Saint-Laurent à l'Ouest et les villes de Sorel-Tracy et de Granby est marqué par l'importance de l'innovation et des connaissances agronomiques. Elles sont véhiculées depuis plus d'un siècle via les universités situées à Montréal mais avant tout à Saint-Hyacinthe, en Montérégie même. On y retrouve aujourd'hui notamment l'Institut de technologie agroalimentaire du Québec (ITAQ) qui forme aussi bien aux pratiques agricoles qu'à celles en transformation agroalimentaire.

À l'échelle de la Montérégie, le secteur laitier est saturé par les différents organismes cités précédemment - UPA, PLQ, Agropur, Lactanet, Novalait, etc... - avec lesquels les exploitants sont en relation permanente. On retrouve des antennes locales des coopératives qui régulièrement fusionnent, comme en 2021 où un regroupement de quatre coopératives ont formé AGISKA Coopérative. Cette dernière dispose de plusieurs succursales dans les régions de la Montérégie et du Centre-du-Québec tout en étant un des propriétaires de Sollio Groupe Coopératif. On retrouve aussi des groupes comme *VLA Pôle d'expertise en services-conseils agricoles* qui se proposent d'aider les agriculteurs en mettant en relation sur le territoire les différents services

de conseils entre eux<sup>42</sup>. Il est impossible dans ce mémoire de lister exhaustivement les différentes associations, groupes, coopératives et autres organismes qui s'intéressent de près ou de loin au lait, à sa production et à ses producteurs. L'objectif est toutefois de mettre en valeur la profusion des acteurs dans le secteur qui ont un intérêt dans le fruit du travail des animaux et de leurs éleveurs.

Le fait que la Montérégie soit voisine de la région de Montréal a aussi un impact déterminant. En effet, la concurrence mondiale agricole incite l'État et les organismes de gestion du secteur à viser une efficacité technique permettant au lait canadien de gagner en rentabilité (Royer et al., 2020b : 5). Or, la grande région de Montréal a été au cœur d'un engouement pour le développement des technologies numériques, de l'intelligence artificielle et de la robotique, amenant les chercheurs, développeurs et constructeurs à parler du Québec et particulièrement de la rive sud du Saint-Laurent comme d'un « croissant fertile de l'innovation numérique agricole », avec ses disparités et ses formes de résistances (Ibid., 16). Tout comme les producteurs rencontrés, on remarque que cette appétence pour les nouvelles technologies agricoles concerne en premier lieu les plus jeunes générations (Royer et al., 2020a : 12).

### **2.2.6 La machine, ses données et les conseils**

Les acteurs assurément nombreux à voir l'avantage d'une meilleure compréhension de la production via sa numérisation et la création de données nécessitant une expertise qui dépasse le cadre du seul métier de producteur de lait. C'est dans cet optique que le robot de traite prend toute sa dimension. Il implique une dépendance à tout un secteur industriel et de conseil qui dépasse celle induite par les autres systèmes de traite (Royer et al. 2020a). Certaines entreprises offrent effectivement des systèmes d'aides et de conseils journaliers ou hebdomadaire. Ils se font sous la forme d'un courriel ou d'une alerte SMS et peuvent être parfois gratuits et optionnels, mais ils sont présentés par les fabricants comme « nécessaires » pour tirer profit des données produites par la machine. La quantité de ces données est telle que son traitement optimal

---

<sup>42</sup> <https://vialepole.com/qui-sommes-nous/>

nécessite un investissement de temps de travail que tous les producteurs ne peuvent pas tenir, d'autant que le robot est vendu pour libérer l'humain de ces tâches d'astreinte.

Pour le promouvoir, on retrouve plusieurs fabricants de machines agricoles qui en plus de la vente et du suivi technique offrent des services de conseil pour les éleveurs. Tous les fabricants ne sont pas représentés de la même manière sur le territoire. Ils n'offrent pas non plus la même gamme de produits et véhiculent des discours différents qui modifient les réalités des exploitants qui choisissent leur robot - et bien souvent tout un ensemble d'outils sur leur ferme. Les valeurs des marques seront détaillées par la suite, en fonction du vécu des participants. Il est tout de même intéressant de noter que la marque du robot choisie est celle qui va généralement équiper le reste de l'étable. La proximité d'un magasin et de ses ouvriers ou l'intérêt envers un certain discours font que les producteurs privilégient une marque à une autre, et que celle-ci devient une composante importante dans l'identité de la ferme et de son fonctionnement. Regardons maintenant de plus près ce que la traite et son produit transmettent comme valeurs, parfois héritées d'enjeux de société qui remontent à plusieurs siècles.

## **2.3 La vache, le lait et le robot**

### **2.3.1 La vache, son lait et la gouvernance**

En centrant la recherche sur le robot de traite, on retrouve aux côtés des acteurs humains les vaches et leur lait sans lesquelles tout le système décrit auparavant ne pourrait exister. Pourtant, la présence des vaches et le fait qu'elles aient été sélectionnées pour leur lait ne doit pas être pensé comme une nécessité. Les éleveurs montérégiens rencontrés durant cette recherche sont les héritiers d'un modèle agricole qui s'est forgé à travers une longue histoire où des événements locaux ont influencé un secteur devenu global. Pour mieux comprendre dans quel contexte se développe le robot de traite, il faut appréhender un ensemble de processus qui a influencé l'évolution de la production laitière et par là même les techniques de traite qui l'ont accompagné. La production de lait de vache a été marquée par un ensemble d'évolutions qui touchent aussi bien à des pratiques agricoles qu'à des manières d'appréhender l'animal et son lait.

La vache blanche aux taches noires de race Holstein, que l'on retrouve aujourd'hui en majorité écrasante dans les fermes québécoises, est le fruit d'une sélection qui a commencé dans le nord de l'Europe et dont l'objectif était d'obtenir un animal entièrement dédié à la production de lait. Avant cela, la race bovine est utilisée en agriculture aussi bien pour sa puissance de traction que pour sa viande mais le lait de vache, avant le XVI<sup>e</sup> siècle, est un aliment saisonnier et plutôt rare. Bien que de nombreuses traditions mythologiques font référence à la vache et au lait pour appréhender la création du monde<sup>43</sup>, l'image qui a entouré le lait animal à travers l'histoire est complexe et inspire autant la vie et l'abondance que le danger et la frugalité. Le choix du lait de vache comme production principale et optimisée dans certaines fermes se forge durant la période du « miracle hollandais » tout au long du XVII<sup>e</sup> siècle, où l'appétence grandissante pour le lait de vache rencontre un ensemble de facteurs qui rendent la production laitière plus profitable. L'aménagement du territoire, avec ses canaux et ses pâtures, est favorable à l'établissement de troupeaux et au transport de la production vers les villes en pleine expansion. Il s'agit, selon Deborah Valenze, du même schéma de symbiose entre villes et campagnes que l'on va retrouver les siècles suivants dans toutes les régions laitières (Valenze, 2011 : 87). Ce sera le cas en Montérégie avec le développement de la filière en parallèle de l'essor de la région urbaine de Montréal. La vache est alors choisie pour le simple fait qu'elle est l'espèce qui produit le plus comparativement à d'autres mammifères comme la chèvre ou la brebis. L'opportunité saisie par ces agriculteurs hollandais va devenir le modèle central de la production laitière en Europe du Nord, avec la recherche de l'animal le plus productif et la mise en place de nouvelles pratiques agricoles orientées vers la production de lait<sup>44</sup>. Pourtant, le lait de vache n'est pas perçu à cette période comme un aliment banal, au contraire. La difficulté à le conserver en font un aliment potentiellement dangereux. C'est aussi un produit chargé culturellement dans la tradition chrétienne qui entretient un rapport complexe entre le corps féminin et le lait, qu'il soit maternel ou animal. Tantôt représentant la bestialité et accusé de transmettre les mauvaises humeurs de

---

<sup>43</sup> C'est le cas dans la mythologie Hindoue avec le barattage de l'océan primordial de lait ou encore l'unique goutte de lait dont émerge le monde dans la tradition Peul ou encore la vache mère dans l'épopée de Gilgamesh (Valenze, 2011 : 14)

<sup>44</sup> Le lait a aussi pu s'imposer dans le nord de l'Europe grâce à un facteur génétique qui s'est maintenu dans sa population : la persistance de la lactase, enzyme qui permet la digestion du lactose est qui diminue avec l'âge chez l'humain, pouvant alors entraîner une intolérance aux produits laitiers.

celles qui le produise, tantôt mis en valeur comme image de la pureté et de la vertu (Ibid., 44-75), le lait de vache devient un aliment central dans les habitudes alimentaires européennes sous l'impulsion de deux facteurs notables. Il est présenté dans certaines diètes en Angleterre au XVII<sup>e</sup> siècle comme un aliment miracle, puis il devient surtout le principal moyen utilisé pour remplacer l'allaitement, en compétition surtout avec le lait d'ânesse. La composition du lait de vache devient un enjeu de santé publique dès la moitié du XIX<sup>e</sup> siècle où la falsification de produits alimentaires devient un problème majeur (Atkins, 2010 : 168). Il est alors présenté comme plus riche que le lait maternel, bien qu'en réalité les moyens pour en connaître précisément sa composition n'existent pas encore. Cette idée va rester ancrée dans l'imaginaire occidental et va surtout être utilisée par plusieurs industriels dans la promotion du lait et de ses dérivés; en tête de file se tient le chef d'entreprise suisse Henri Nestlé (Valenze, 2011 : 170-175). La consommation du lait se démocratise en association avec d'autres aliments comme le chocolat et le café. Dès lors, son histoire est intimement liée à celle des projets coloniaux et d'une économie qui tend à se mondialiser.

Ce modèle naissant d'une agriculture axée sur l'élevage en Europe du Nord prend d'autant plus d'importance en contexte colonial, où le cheptel laitier devient un moyen privilégié pour s'alimenter et occuper le territoire. Bien que des bovins laitiers soient transportés par les premiers colons anglo-saxons arrivés en Amérique du Nord, ce sont les Hollandais débarquant sur l'île de Manhattan en 1621 qui apportent avec eux la race Holstein, déjà façonnée pour être plus productive en lait (Ibid., 144). Le modèle de la production laitière intensive et de sa transformation industrielle se façonne aux États-Unis entre la fin du XVIII<sup>e</sup> et le début du XIX<sup>e</sup> siècle avant de devenir le modèle dominant sur presque l'ensemble du globe. On retrouve une nouvelle fois un lien étroit entre les zones urbaines et les campagnes en raison de l'essor de l'utilisation du lait de vache pour les nourrissons et l'attrait grandissant pour sa consommation et celle des produits transformés (fromage, beurre, crème, crème glacée). Cette popularité va être à l'origine de changements importants dans la manière dont s'organise le secteur laitier aux États-Unis puis dans d'autres régions industrialisées, dont le Québec. Les enjeux principaux sont alors d'obtenir une production régulière et non plus saisonnière; toutefois, il faut que la qualité du lait demeure optimale pour des raisons de santé mais aussi de rendement : plus le lait est riche, plus

il va permettre de rentabiliser sa transformation. Comme le montre Peter J. Atkins, la recherche de qualité du lait est tout autant une affaire de santé publique et d'économie que de moralité. La qualité matérielle du lait renvoie, selon lui, à un ordre des valeurs existant dans une société (Atkins, 2010 : 143).

Par exemple, la notion de pureté du lait peut dans un premier temps renvoyer à son origine naturelle, mais elle prend un tout autre sens dans les sociétés occidentales du début du XX<sup>e</sup> siècle où l'on se bat contre la falsification alimentaire et les risques de développement de certaines maladies (Ibid., 168). Ce discours a joué en faveur de la gestion de l'offre, d'une part en mettant en place des critères quantitatifs et qualitatifs discriminants pour les importations (Parent, 2009), ainsi qu'en favorisant la mainmise de quelques acteurs pour assurer la distribution et la transformation du lait. Cette gestion politique du lait a entraîné la limitation des circuits courts et l'interdiction de la vente de lait cru<sup>45</sup>. Dans les faits, une petite partie de la production avant quota peut être valorisée par les producteurs. Pour le lait, il s'agit de 50 litres par jour au Québec. Ces exceptions viendraient principalement de la forte présence de colonie huttérites au centre du pays, dans les provinces de l'Alberta, du Manitoba et du Saskatchewan (Mundler et al., 2017)<sup>46</sup>.

### **2.3.2 Mécanisation de la traite**

Il faut attendre la fin du XIX<sup>e</sup> siècle pour voir apparaître les premières machines à traire efficaces. Jusque-là, la traite s'effectue uniquement à la main (Holloway et Bear, 2017 : 218)<sup>47</sup>. La machine à traire qui s'impose dans les années 1900 fonctionne par succions alternées, grâce à des manchons fixés sur le trayon. La succion s'effectue via une pompe à vide et un pulsateur qui permet l'alternance des cycles de succion. Le lait est récupéré ensuite dans le pot qui doit être déplacé de vache en vache. La technologie change très peu durant plusieurs décennies. On l'adapte surtout à des salles de traite pour traire plusieurs vaches à la fois ou, comme on l'a vu,

---

<sup>45</sup> La pasteurisation du lait a été rendue obligatoire en 1991 par Santé Canada.

<sup>46</sup> Ces groupes héritiers d'une tradition religieuse anabaptiste défendant une conception de la communauté fermée et centrée sur l'activité agricole et le partage de sa production sont parvenus à obtenir des exemptions plus élevées que les autres producteurs, notamment en Alberta (Ibid : 35).

<sup>47</sup> Plusieurs ébauches de techniques voient le jour dès le début du XVIII<sup>e</sup> siècle. On essaye par exemple d'utiliser une sorte de cathéter à insérer dans les trayons de la vache pour en extraire son lait, ou encore une machine activée manuellement qui succione le trayon sans interruption (Holloway et Bear, 2017 : 218-219).

via à un système de lactoduc. Les principales innovations vont apparaître dans les années 1970, grâce aux progrès de l'électronique, avec l'ajout de capteurs ainsi que de systèmes de décrochage automatisés (Ibid., 218-219). Si l'environnement technologique global des éleveurs change profondément tout au long du XX<sup>e</sup> siècle, les systèmes de traite sont quant à eux peu impactés en comparaison. Le changement le plus drastique qui s'est opéré avant l'arrivée du robot de traite s'est donc déroulé entre les années 1880 et 1910, au moment de la mécanisation de la traite. Celle-ci s'est en réalité échelonnée sur la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle, voire au-delà, et le fait le plus marquant est que, qu'importe le lieu et la période, la mécanisation de la traite a eu à peu près les mêmes effets. Il s'agit encore une fois d'une modification profonde de la division sexuée du travail. Avant l'arrivée des machines, la traite, comme l'ensemble des activités laitières, était dans les sociétés occidentales du ressort des femmes. La promotion des premières machines pour traire ou pour transformer le lait est d'ailleurs destinée à un public féminin mais, au début du XX<sup>e</sup> siècle, un virage s'opère rapidement : les femmes disparaissent des représentations du secteur laitier, car le discours vantant la machine dépeint essentiellement un univers industriel masculin (Caux, 2012 : 257). On serait tenté de penser que ces changements dans la division sexuée du travail agricole seraient dus avant tout à des changements socio-culturels plus profonds dans la société et que les machines viendraient seulement les accompagner. C'est en partie le cas avec la montée du style de vie victorien dans les sociétés nord-américaines, où la femme tire un profit symbolique important en se retirant d'une activité autrefois liée à la sphère domestique mais qui, sous l'influence du capitalisme et de l'industrialisation, devient une activité marchande comme les autres<sup>48</sup>. Il faut cependant noter, et c'est important en ce qui concerne ce mémoire, que l'influence directe de la technologie, couplée aux représentations genrées du travail, ont des effets similaires à des périodes pourtant bien différentes. Un article de Taija Kaarlenkaski expose la manière dont la mécanisation de la traite en Finlande entre les années 1950 et 1970 a eu pour effet de modifier la division sexuée du travail avec, de la même manière, l'effacement des femmes

---

<sup>48</sup> Comme le montre Caux, la réalité est en fait plus complexe. Il est erroné de dire que le retrait des femmes de la production laitière est le fait d'une simple coercition, bien qu'elle ait clairement existé. L'autrice note aussi une volonté marquée de ces femmes de se retirer de ces tâches agricoles qui, en s'industrialisant, se séparent de la sphère domestique et perdent de fait en capital symbolique pour elles dans une société de consommation naissante où la ménagère devient centrale dans le modèle familial occidental. Il s'agit donc d'un processus complexe mêlant des représentations sociales et de genre qui évoluent.

qui étaient encore responsable de la traite manuelle plus de 50 ans après l'apparition des premières machines de traite. L'autrice met de l'avant les dynamiques entrelacées qui se sont opérées entre les représentations genrées du travail et des technologies. Celles-ci ont aussi eu des effets sur la manière dont les vaches ont participé à la mise en place de ces nouvelles technologies et à leur « domestication » (Kaarlenkaski, 2018).

À travers cette analyse historique rapide des facteurs socio-culturels qui ont accompagné la production laitière depuis plusieurs siècles, l'idée est de mettre en lumière les principales notions qu'il s'agit de garder à l'esprit au moment d'analyser les données récoltées durant la recherche. Le lait produit aujourd'hui au Québec est influencé par l'idée d'un lait pur, sain, bon pour la santé mais aussi et surtout bon pour l'économie et l'autonomie de la société québécoise. L'activité, devenue majoritairement masculine, est axée sur des animaux sélectionnés pour être les plus productifs et rentables possibles pour la production laitière. Pour Barbara Orland, cet idéal de vache à haut rendement est le miroir d'un maillage culturel plus global, orienté vers la compétition, la mesure, la sélection et la prédiction (Orland, 2003).

### **2.3.3 L'agriculture de précision : une énième révolution industrielle ?**

La production laitière a été très tôt impactée par l'industrialisation. Comme nous l'avons vu, des machines pour produire en plus grande quantité des produits comme le beurre ou la crème arrivent sur le marché dès le début du XIX<sup>e</sup> siècle. La suite est un long cheminement qui va faire du lait un allié à la fois de la santé des consommateurs mais aussi, et surtout, de la rentabilité de tout un secteur industriel qui découvre, notamment à travers la caséine, tout un ensemble de produits dérivés du lait très rentables. Par exemple, ses propriétés chimiques en font un ingrédient recherché pour la production de colles, de peintures ou de textiles (Smith-Howard, 2014 : 69-73). Nous ne rentrons pas dans les détails des utilisations des produits dérivés du lait qui sont multiples. L'intérêt est ici de placer le robot de traite et, en réalité, l'ensemble des outils et pratiques agricoles du secteur laitier, au cœur d'un environnement industriel qui dépasse le simple fait de ponctionner le lait d'un animal à intervalles réguliers. Le lait écrémé qui devient l'un des principaux laits commercialisés dans le monde au cours du XX<sup>e</sup> siècle naît de la nécessité de trouver un débouché aux résidus de la production du beurre et de la crème (Ibid., 96). Le

secteur agroindustriel et industriel dans son ensemble tire un profit important du travail couplé des éleveurs et des vaches. La mesure de la qualité du lait, d'abord imposée pour des raisons sanitaires, devient un critère central pour les producteurs dans le calcul de leur revenu. La précision n'est donc pas un désir qui provient des producteurs, mais bien un objectif industriel qui valorise la rentabilité et l'optimisation.

En effet, si la mécanisation s'est mise en place dans un système où la quantité était la valeur centrale du schéma de production, la numérisation du secteur, via le chiffrage le plus précis possible des rendements et de la composition du lait produit, s'impose quant à elle dans un secteur où la « qualité » (entendons par là les bons indicateurs pour la santé, l'industrie et le secteur financier) devient l'enjeu principal. Peut-on pour autant parler d'un virage technologique et d'un changement de paradigme ? Il semble nécessaire pour la suite du mémoire de séparer les fonctions du robot de traite entre, d'une part, l'automatisation de la traite et d'autre part sa capacité à capter, enregistrer, traiter et partager des données. Ainsi on peut différencier l'activité du robot entre ses fonctions productives de traite et celles plus informationnelles utiles au contrôle et à la gestion du troupeau.

Le paradigme de l'agriculture de précision mis en avant par les études sur l'innovation technologique agricole concerne aussi bien la robotisation (alimentation, nettoyage, traite) que la captation, la communication et le traitement de données dans l'élevage (Faverdin et al., 2021). Il faut préciser que l'agriculture de précision n'est pas seulement un concept universitaire ou publicitaire. Dans le Plan ministériel 2021-2022 concernant l'agriculture, il est stipulé que « Agriculture et Agroalimentaire Canada s'efforcera de réaliser la vision d'un gouvernement numérique » et s'engage à « soutenir l'investissement dans la recherche et le développement de la technologie agroalimentaire (par exemple, l'agriculture de précision, la robotique et l'utilisation de l'intelligence artificielle) [...] » (Plan ministériel, 2021 : 41-42). Ce concept n'est pas développé dans le plan, mais on le retrouve pourtant dans le Programme des technologies propres en agriculture du gouvernement fédéral qui, via des aides financières, « vise à créer un environnement propice au développement et à l'adoption de technologies propres qui contribueront à susciter les changements nécessaires pour parvenir à une économie à faibles émissions de carbone et à favoriser une croissance durable dans le secteur agricole et

agroalimentaire du Canada »<sup>49</sup>. Selon ce positionnement, la précision est une affaire autant productive que morale : il faut produire plus et mieux.

Le Programme d'investissement pour fermes laitières (PIFL)<sup>50</sup> est une autre initiative du gouvernement canadien pour « soutenir la productivité du secteur laitier [de vache uniquement], alors qu'il s'adapte aux répercussions prévues de l'AECG entre le Canada et l'Union européenne » (Agriculture et Agroalimentaire Canada). Il est mis en place en 2018 et correspond à un investissement de 250 millions de dollars sur 6 ans avec un plafonnement de 100 000 \$ par projet. Un exemple est ainsi donné sur le site du gouvernement pour un projet d'investissement de deux systèmes de traite robotisés avec modernisation de l'étable pour un montant total de 610 000 \$. Il est stipulé que les projets concernent uniquement la modernisation des étables afin de « permettre d'améliorer l'efficacité et la productivité de la production de lait ». Certains équipements de traite, comme un réservoir de refroidissement ou un compresseur, sont admissibles uniquement « lorsqu'ils sont installés avec un nouveau système de traite ». Ainsi, on perçoit que le gouvernement canadien n'a pas une position neutre concernant l'innovation technologique à travers le pays, d'autant plus que la production laitière se trouve être de plus en plus en concurrence avec des alternatives végétales à base de soja, d'amande ou de riz par exemple. Il s'agit donc aussi pour elle de répondre aux critiques envers la production animale en termes d'éthique, voir pour certains de militer pour sa disparition. L'innovation et la modernisation côtoient dans ce cas les notions de durabilité, d'écologie et d'inclusion sociale. L'objectif du gouvernement canadien, centré sur l'efficacité et la productivité, est donc en cela bien différent des objectifs prônés à l'échelle québécoise par l'UPA avec le mouvement « Mangeons local : Plus que jamais ! » ou par le PLQ dont la mission consiste en « la mise en marché d'un lait de grande qualité, répondant aux attentes de la société, et assurer le développement durable des fermes laitières »<sup>51</sup>. Notons que ces demandes paradoxales reflètent aussi la division des compétences qui existent entre les pouvoirs fédéraux et provinciaux.

---

<sup>49</sup> <https://agriculture.canada.ca/fr/programmes-services-agricoles/programme-technologies-propres-agriculture-volet-recherche-innovation>

<sup>50</sup> <https://agriculture.canada.ca/fr/programmes-services-agricoles/programme-dinvestissement-fermes-laitieres/guide-du-demandeur#1.0>

<sup>51</sup> <https://lait.org/notre-organisation/les-producteurs-lait-du-quebec/>





## Chapitre 3 – – Le robot vu de l'intérieur de la ferme familiale

C'est pendant ce retour, cette pause, que Sisyphe m'intéresse. Un visage qui peine si près des pierres est déjà pierre lui-même! Je vois cet homme redescendre d'un pas lourd mais égal vers le tourment dont il ne connaîtra pas la fin!

Albert Camus, *Le mythe de Sisyphe*

Ce chapitre vise à communiquer les différentes données collectées durant la recherche. Cette collecte s'est effectuée via des entretiens avec les participants, la lecture de documents obtenus en bibliothèque ou glanés sur Internet, ainsi qu'une observation non participante de différents groupes concernant le robot de traite sur les réseaux sociaux. Le chapitre abordera dans un premier temps le terrain ethnographique, la manière dont il a été mené, avec notamment une réflexion autour des limitations qui ont pu être rencontrées. Après avoir brossé un portrait des participants à cette étude ainsi que des fermes étudiées, l'accent sera mis sur l'environnement technologique global de ces exploitations et sur les types de robots utilisés.

### 3.1 Le terrain ethnographique

#### 3.1.1 De ferme en ferme en temps de pandémie

La récolte des données via les entretiens avec les participants s'est échelonnée sur 6 mois, de juin à novembre 2021. Ces entretiens, d'une durée comprise entre une et deux heures, étaient semi-dirigés : les points abordés pouvaient fluctuer en fonction des participants et de la progression de la recherche. Pour analyser le robot de traite et son impact dans le milieu agricole, il a fallu que je sélectionne dans un premier temps des fermes laitières avec au moins une machine en activité. Il aurait été pratique de pouvoir parcourir la campagne en allant échanger avec les éleveurs des fermes rencontrées le long de la route, malheureusement le contexte de la pandémie de Covid-19 a rendu cette méthodologie inenvisageable. Le protocole sanitaire, imposé par le comité d'éthique pour toute recherche avec des participants humains durant la pandémie, imposait la mise en place d'une première prise de contact à distance afin de pouvoir prévenir les participants

et instaurer un échange pour s'assurer que ni moi et ni eux présentent des symptômes de la Covid-19 avant et après les entretiens. Cela a fortement impacté mon terrain pour plusieurs raisons. D'une part, les éleveurs laitiers vendent la totalité de leur production aux PLQ qui, dans la grande majorité, la revend par la suite à Agropur. Ce faisant, il n'y a que peu d'intérêt pour ces fermes d'être visibles sur Internet. La recherche d'exploitation s'est donc faite par le biais de témoignages glanés sur les sites Internet des fabricants ou à travers des articles de presse. Je suis ensuite entré en contact avec les propriétaires pour sonder leur intérêt et organiser une rencontre.

L'autre incidence imputable au contexte sanitaire a été de limiter les interactions avec les participants à des entretiens, sans avoir la possibilité de prolonger l'observation. Dans certains cas, il m'a fallu, par exemple, décliner une invitation à me joindre à un repas familial, ce qui dans le cadre du protocole imposé aurait nécessité trop d'investissements de la part des participants et de moi-même. Il est donc évident que le contexte pandémique a limité le terrain ethnographique de la même manière qu'il a bouleversé l'ensemble des interactions humaines. La solution méthodologique qui était envisageable et qui a concerné une vaste majorité de la société en temps de pandémie était de réaliser les entretiens à distance. J'ai refusé cette méthode en maintenant les entretiens en présentiel, individuels comme en groupe, tout en respectant rigoureusement le protocole sanitaire. La raison principale de ce choix réside dans le fait que j'étais conscient que le robot de traite est un outil qui impose déjà une utilisation permanente des outils de commande et de communication à distance. Il était pour moi difficilement concevable d'ajouter à cela des entretiens téléphoniques ou en visioconférence pouvant durer entre une et deux heures.

Outre les éleveurs, les entretiens ont aussi concerné des employés de ferme ainsi que deux gérants d'établissements fournissant du matériel agricole laitier, dont des robots de traite. Le choix de la Montérégie comme terrain s'est fait avant tout selon des critères pratiques. Les témoignages d'acheteurs de robots étaient les plus nombreux dans cette région - cela s'explique bien évidemment par l'importance de son secteur laitier.

### 3.1.2 Des fermes et des robots variés

Sur les 20 fermes initialement choisies pour participer à la recherche, seules 10 ont finalement donné lieu à des entretiens en personne. Cette recherche ne se veut donc en aucun cas une étude exhaustive de la réalité vécue par l'ensemble des utilisateurs de robot de traite à travers la Montérégie. Néanmoins, la diversité des fermes visitées durant le terrain permet de brosser un portrait de son implantation qui n'évacue aucunement sa complexité. Il faut dire que si, vue de l'extérieur, la plupart des fermes laitières semblent se ressembler – en grande partie, elles possèdent une étable principale, des silos à grain, des hangars à véhicules, une maison familiale donnant sur le rang – l'organisation interne de chacune d'elles présente de nombreuses différences. Il faut en premier lieu faire une distinction franche entre la stabulation libre et la stabulation entravée. Comme expliqué précédemment, la stabulation libre signifie que les vaches ne sont pas attachées et qu'elles ont une liberté de mouvement dans l'étable, ce qui est le système adapté aux robots de traite classiques dit « stationnaires ». Il s'agit du type de robot que commercialisent très majoritairement des marques comme DeLaval, Boumatic, GEA, Milkomax ou Lely, décrit dans le premier chapitre. Nous avons vu avant que les étables avec une stabulation entravée sont les plus répandues au Québec. Pour cette raison, un robot de traite « mobile » a été mis au point au Québec par un ancien éleveur qui a adapté un robot de traite classique sur un système de rail, permettant à la machine de se rendre de stalle en stalle afin de traire les vaches attachées. Son nom, le Roboléo, fait directement référence à celui qui l'a mis au point, Léo Rousseau, un ancien éleveur québécois décédé en 2019. Chaque ferme laitière robotisée en Montérégie se différencie donc, dans un premier temps, par son type de stabulation et donc de robot utilisé. Cette distinction est une donnée importante car, comme nous le verrons, elle façonne profondément le discours des éleveurs qui s'identifient fortement au type de système choisi.

Cette démarcation façonne aussi les types d'investissements mis en place dans chaque exploitation. Le Roboléo a été créé en 2007 afin d'adapter la traite robotisée à l'archétype dominant des fermes laitières québécoises, soit des étables entravées de taille modeste. Pour la plupart des éleveurs dans cette situation, il représente l'opportunité de passer à un système robotisé sans avoir à agrandir l'étable pour l'adapter au système de stabulation libre nécessitant

beaucoup plus d'espace. L'étable typique québécoise est en effet faite pour la stabulation entravée et demeure de dimension restreinte, permettant de garder une température plus élevée en période hivernale. Selon Guillaume, un éleveur de 50 ans participant à la recherche, l'installation du Roboléo dans son exploitation a représenté un investissement global de 400 000 \$ pour un troupeau de 50 vaches laitières. Cela représente des travaux d'aménagement de l'étable pour la mise en place du système de rail, l'achat du robot et l'aide à sa mise en service. Dans le cas des fermes ayant un système de stabulation libre, que ce soit par l'agrandissement de l'étable existante, soit par la construction d'une nouvelle, les investissements s'échelonnent entre un million de dollars pour un robot trayant 60 vaches laitières à six millions de dollars pour six robots de traites trayant 340 vaches laitières. Ces montants incluent aussi l'achat des quotas laitiers nécessaires pour pouvoir produire davantage. Une description plus détaillée de certains parcours sélectionnés sera présentée dans la troisième partie. La présente intention est de montrer que les exploitations laitières étudiées sont de taille et d'organisation très variables et que le type de robot utilisé façonne les investissements, le système de production, mais aussi la manière que vont avoir les éleveurs d'interpréter leur métier et leur place à l'intérieur du secteur laitier.

## **3.2 Les participants à la recherche**

### **3.2.1 Les propriétaires d'exploitation**

Les 13 chefs d'exploitations rencontrés durant la recherche sont tous des hommes québécois et francophones qui sont âgés entre 25 et 65 ans. Constatant le manque de diversité, j'ai cherché à rencontrer des femmes propriétaires d'exploitation utilisant des robots de traite. Malheureusement, les trois contacts avec des participantes propriétaires n'ont pas mené à des entretiens. Si cela représente une limite à cette recherche, j'ai aussi souhaité en faire un moyen d'aborder les questions de genre et de représentation masculine dans le secteur laitier à travers l'utilisation du robot de traite.

Dans certains cas, on retrouve sur une même exploitation plusieurs propriétaires membres de la même famille à travers des relations de parenté ou de mariage. L'ancienneté de l'ancrage familial

sur la ferme oscille entre la quatrième et la sixième génération. Une seule ferme est un cas de nouvelle installation. Néanmoins, Philippe, le propriétaire, se présente lui-même comme la quatrième génération d'éleveur laitier dans sa famille. La ferme familiale de ses parents se situe à quelques kilomètres de sa nouvelle exploitation et son installation s'est faite sur le terrain de sa belle-famille. Elle est le fruit d'une alliance agricole entre deux familles d'agriculteurs sur plusieurs générations : la sienne spécialisée dans l'élevage, sa belle-famille dans la production céréalière. J'approfondirai ultérieurement le parcours de Philippe, qui a été un de mes interlocuteurs privilégié durant cette recherche. L'essentiel est de retenir que les éleveurs laitiers rencontrés en Montérégie s'inscrivent donc dans une continuité historique et familiale qui remonte pour certains à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. Nous verrons que cette donnée sera centrale au moment d'aborder l'ancrage local et les valeurs qu'ils mettent en avant à travers le robot.

### **3.2.2 Ouvriers agricoles, membres de la famille et vendeurs de robot**

Outre les chefs d'exploitation, mes visites sur les fermes m'ont aussi amené à rencontrer et échanger avec des membres de la famille travaillant sur l'exploitation et des ouvriers salariés. Trois entretiens m'ont donné l'occasion de discuter avec les enfants des exploitants travaillant également sur la ferme. Quatre ouvriers agricoles n'appartenant pas à la cellule familiale ont aussi participé aux entretiens : deux hommes de 22 et 27 ans ainsi que deux femmes de 32 et 51 ans. Il est à noter que le groupe étudié, même réduit, reflète en partie la réalité du secteur laitier, qui est construit autour de fermes familiales composées d'une forte proportion d'hommes ainsi que d'une homogénéité linguistique et ethnique. Pourtant, plusieurs angles morts doivent être soulignés dans le cadre de cette recherche. D'abord, bien que la main d'œuvre étrangère soit plus présente dans d'autres secteurs agricoles au Québec, le secteur laitier montérégien embauche tout de même un certain nombre d'ouvriers agricoles étrangers. Les participants m'ont évoqué des confrères ayant recours à des travailleurs étrangers, principalement des ouvriers agricoles guatémaltèques et mexicains qui sont embauchés sous le statut de travailleurs agricoles saisonniers dans le cadre du Programme de travailleur agricole saisonnier (PTAS) de 1974 et du volet agricole du Programme des travailleurs étrangers temporaires (PTET)<sup>52</sup>. Néanmoins, leur

---

<sup>52</sup> Pour le PTAS, il s'agit d'une entente entre le Canada, le Mexique et les pays des Antilles membres du Commonwealth visant à faciliter le déplacement des travailleurs agricoles au Canada durant les pics de travaux

absence dans les fermes étudiées n'est pas le fruit du hasard. Nous verrons que les questions de manque de main d'œuvre et d'autonomie familiale sont des enjeux importants lors du choix du robot. En ce qui concerne la faible représentation des femmes, une nouvelle fois cela permet de questionner cette situation et de mettre en relation la machine avec les représentations masculines.

Pour ce tour d'horizon des participants à la recherche, deux entretiens ont été réalisés avec des vendeurs de robot de traite, dont l'un est aussi le gérant d'un point de vente d'équipements pour la production laitière.

### **3.3 La ferme laitière familiale en quête d'autonomie**

Le secteur laitier reste particulièrement caractérisé par l'importance de la transmission familiale des fermes. Il semble donc pertinent de questionner la place du robot de traite dans la perspective de maintenir l'exploitation au sein de la cellule familiale. Au-delà du seul processus de transmission, le robot est aussi un moyen de limiter la dépendance à une main d'œuvre extrafamiliale. Observons en quoi le robot se présente pour les producteurs montérégiens comme un outil favorisant l'autonomie de la ferme familiale<sup>53</sup>.

#### **3.3.1 Des objectifs technico-économiques similaires**

Les objectifs affichés par les chefs d'exploitation sont dans l'ensemble homogènes. Il s'agit toujours d'optimiser la production et la qualité du lait, de faciliter et limiter le temps de travail pour la traite, et donc d'économiser le recours à un employé hors de la cellule familiale. Une donnée importante à garder en tête dans le contexte actuel est la stagnation du prix du lait acheté à la ferme durant les dix dernières années (figure 12).

---

saisonniers, pour une durée maximale de 240 heures de travail sur un maximum de 8 mois. Le volet agricole du PTET ne concerne pas de pays d'origine en particulier, bien que des accords spéciaux aient été négociés avec le Guatemala, le Honduras et El Salvador afin de faciliter les démarches administratives. Le contrat de ces travailleurs étrangers temporaires ne peut dépasser 24 mois, mais il est renouvelable. Dans le secteur laitier, les emplois saisonniers relèvent davantage des travaux aux champs alors les contrats plus longs de travailleurs temporaires se tournent davantage autour de la gestion du troupeau et de la traite.

<sup>53</sup> La notion de « ferme familiale » implique que la cellule familiale soit propriétaire des moyens de production ainsi que la principale source de main-d'œuvre sur l'exploitation, notamment pour les tâches de gestion de la ferme.

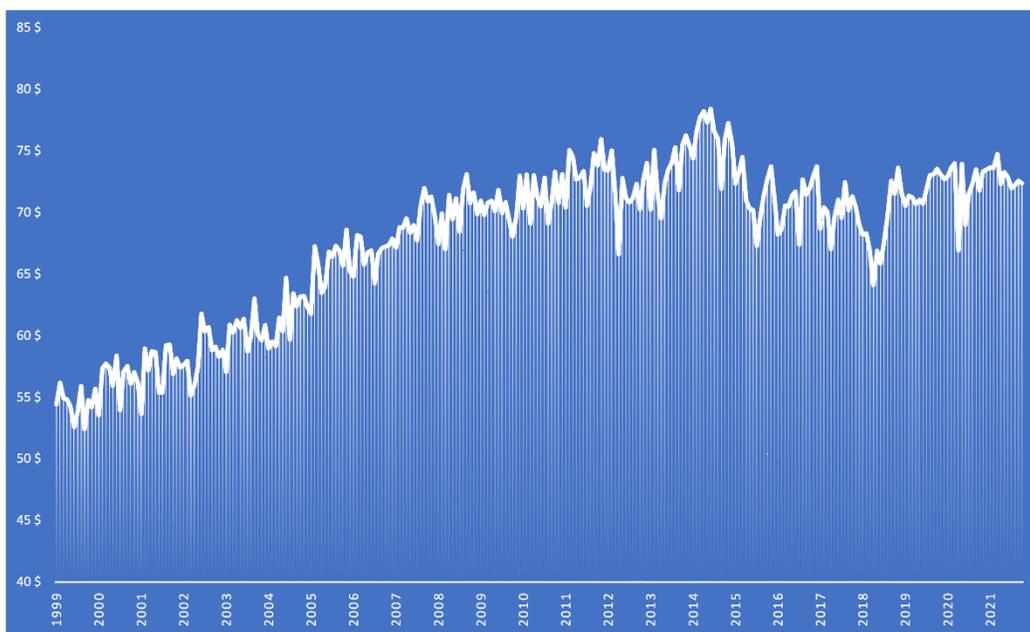


Figure 12. – Évolution du prix du lait à la ferme entre 1999 et 2021 (\$/hl)

Source : Auteur, 2021; PLQ<sup>54</sup>

En parallèle avec cette stagnation des prix du lait, les producteurs sont unanimes pour relever l'augmentation générale des coûts de production. À titre d'exemple, le prix des tracteurs a augmenté d'environ 35% sur 15 ans<sup>55</sup>. D'autres postes de dépenses sont aussi nettement à la hausse, comme l'alimentation des animaux<sup>56</sup>, les engrais<sup>57</sup> ou encore les dépenses énergétiques (l'essence ou le gaz)<sup>58</sup>. L'organisme *Lactanet*, administré par des producteurs laitiers et visant à fournir un réseau d'information pour l'ensemble des fermes laitières au Canada, résume assez bien le casse-tête actuel sur sa page Internet *Gestion technico-économique* : « Vous voulez améliorer la rentabilité et les performances de votre entreprise laitière, mais vous ne savez pas par où commencer? »<sup>59</sup>. Les quotas laitiers, qui assurent un prix stable pour les producteurs et les acheteurs, ont aussi pour effet de limiter les possibilités d'augmenter la production en termes de

<sup>54</sup> <https://lait.org/leconomie-du-lait/statistiques/>

Ce graphique est basé sur l'évolution au mois de la valeur théorique d'un hl de référence proposé par les PLQ. Il tient ainsi compte des différences de prix en fonction de la catégorie de référence du lait.

<sup>55</sup> <https://www.entraid.com/articles/augmentation-prix-tracteurs-agricoles>

<sup>56</sup> [https://www.mapaq.gouv.qc.ca/SiteCollectionDocuments/BioClips/BioClips2021/Volume\\_29\\_no25.pdf](https://www.mapaq.gouv.qc.ca/SiteCollectionDocuments/BioClips/BioClips2021/Volume_29_no25.pdf)

<sup>57</sup> <https://www.laterre.ca/actualites/economie/vente-dengrais-des-prix-et-une-tension-jamais-vues>

<sup>58</sup> <https://qe.cirano.qc.ca/theme/ventes-facturation/graphique-evolution-prix-lenergie-quebec>

<sup>59</sup> <https://lactanet.ca/gestion-troupeau/gestion-technico-economique/>

volume. Dans ces conditions, les gains marginaux qui peuvent être obtenus dans ce contexte économique nécessitent une optimisation toujours plus grande du système de production. Les principaux postes à optimiser, comme *Lactanet* nous le rappelle, concernent « la production et composition du lait, l'alimentation, le remplacement, la santé du pis, la gestion du quota et l'efficacité du travail ». Cette notion d'optimisation est au centre des discours sur le robot de traite et sur les équipements robotisés en général. Quelle que soit la marque ou le type de robot utilisé, l'objectif principal est d'aller chercher des gains, parfois minimes, sur le volume de production, la qualité du lait ou l'économie de main d'œuvre. Étrangement, lors des discussions avec les producteurs, les facteurs économiques extérieurs sont souvent peu évoqués. Dans l'ensemble, l'argument en faveur du robot qui revient en boucle est celui de la flexibilité du temps de travail et de la fin de la traite obligatoire deux fois par jour. Dans les faits, la majorité des exploitations visitées avaient recours à des employés ou à une rotation entre propriétaires de la ferme pour effectuer la traite avant l'achat du robot. On peut aisément comprendre que la libération d'une tâche répétitive et journalière soit une évolution importante, surtout symboliquement dans une société où l'accès à un horaire de travail flexible, moins contraignant, est un marqueur important de réussite sociale. Néanmoins, cette idée de flexibilité exprimée par des chefs d'exploitation est à relativiser.

Tous les producteurs soulignent le fait que le robot permet de réduire grandement le temps de travail lié à la traite. En contrepartie, le temps accordé à la gestion du troupeau augmente, notamment par la nécessité de rester continuellement connecté à la machine via l'ordiphone et l'ordinateur. L'état de veille permanent que nécessite ce dispositif est lourd et il est rarement considéré comme un temps de travail effectif, ou tout du moins, il entre peu dans les calculs des gains sur l'efficacité du travail avancé par les fabricants. Si comme Pierre, un producteur de 55 ans qui affirme que le robot lui permet de « *snoozer* » le matin, il peut aussi être dérangé à n'importe quel moment, même la nuit. Il ne peut plus s'éloigner trop longtemps de son exploitation, au cas où une panne survienne et interrompe totalement la production. Dans ce cas-ci, si aucun autre système de rechange n'a été envisagé, le temps se compte en dollars perdus. Pour Stéphane et ses quatre robots stationnaires, les alarmes téléphoniques en pleine nuit sont un désagrément majeur. La veille de notre entretien, un capteur de la porte d'entrée d'un des

robots était défectueux. L'alarme de son téléphone a sonné toute les 2 heures, entre 23 heures et 5 heures du matin, l'obligeant à chaque fois à activer lui-même la porte via l'application téléphonique liée au robot de traite. Au fil des rencontres, il est devenu clair que l'argument de la flexibilité avait ses limites, ou du moins, qu'il était limité par le simple fait de pouvoir déléguer la traite à un employé sans avoir besoin d'investir des millions de dollar dans l'aménagement de l'étable et l'achat de robots.

### **3.3.2 Le robot et l'employé**

Le manque de main d'œuvre agricole est un mal chronique au Québec depuis les années 1970, et cette situation est encore plus problématique dans le secteur laitier. Outre la perte d'intérêt pour les emplois agricoles en général, les emplois dans le secteur laitier sont peu compétitifs du point de vue salarial, lorsque l'on considère le fait que les postes de gestion et d'ouvrier gagnent le même salaire pour des tâches et des responsabilités pourtant bien différentes (Varvaressos, 2009). Le salaire de ces employés se trouvait généralement juste au-dessus du salaire minimum, or ce dernier a fortement augmenté ces vingt dernières années. Le taux du salaire minimum horaire au Québec était de 7 \$ en 2002, de 9,90 \$ en 2012, de 13,10 \$ en 2021 et enfin de 14,25 \$ en 2022. Avec la stagnation du prix du lait à la ferme, on comprend que la question de la main d'œuvre devient un enjeu central du robot de traite au Québec. Pourtant, les producteurs rencontrés font rarement référence à cet enjeu économique. Les raisons invoquées sont davantage l'efficacité et la fiabilité. Le robot de traite est ainsi souvent présenté comme étant « bien mieux qu'un employé » ou « plus qu'un employé », car il est « plus facile à gérer ». Cette volonté de justifier le recours au robot de traite se trouve dans la manière de percevoir l'humain comme étant plus faillible que le robot, car lui « n'oublie pas de se lever le matin » - les producteurs qui adoptent cette position ont pourtant recours à des employés pour tout un tas d'autres tâches, surtout dans les champs. La volonté n'est donc pas tant de se passer d'employés de manière générale que d'automatiser l'étable et la traite. À travers l'automatisation, ce que cherchent les producteurs est l'autonomie de l'activité centrale de l'exploitation laitière. Nous avons vu que l'imaginaire agricole québécois a été profondément marqué par la volonté d'autonomie alimentaire de la province et la capacité à gagner des marchés. Il semble donc logique que l'autonomie reste une valeur cardinale pour ces producteurs laitiers.

Si aucun travailleur étranger n'a été rencontré durant cette recherche, il n'en reste pas moins que de nombreuses exploitations ont recours à leurs services. Philippe m'a par exemple expliqué que deux de ses confrères qui avaient fait appel à de la main d'œuvre venant du Guatemala ont dû faire face au départ soudain de ces employés, partis selon eux rejoindre les États-Unis clandestinement. Ces producteurs envisagent d'acheter des robots de traite sous peu pour faire face à cette difficulté. Vérifier cette information n'a pas été possible, mais l'important est que le robot est présenté comme un moyen de dépasser les problèmes de main d'œuvre et qu'il est pensé comme un outil limitant la dépendance à des groupes humains hors de la famille. Il est à noter qu'à chaque fois que la discussion a concerné la main d'œuvre provenant de l'extérieur du cercle familial, le fait que celle-ci vienne du Québec, du Canada ou de tout autre pays semblait n'avoir aucune importance pour les producteurs.

### **3.3.3 Le robot, les banques et l'État**

Dans plusieurs cas, l'arrivée d'un des enfants dans la gestion de l'exploitation a coïncidé avec le choix de l'installation d'un robot de traite et le réaménagement de l'étable. On peut y voir plusieurs causes. Premièrement, pour la plupart des jeunes producteurs, il y a un goût pour l'innovation et le désir d'élever l'exploitation à un niveau technologique satisfaisant. Cet aspect de l'innovation en tant que valeur professionnelle et sociale sera développée plus loin. Outre cela, il y a aussi le fait que ces jeunes producteurs ont suivi des formations agricoles où la place des technologies est de plus en plus centrale. Enfin, pour faire le lien avec la question des employés et de l'activité de la traite, l'installation d'un fils ou d'une fille d'agriculteurs signifie la pérennisation d'une main d'œuvre familiale supplémentaire, tout en prenant en compte départ à la retraite du ou des autres membres de la famille travaillant sur la ferme. Le robot vise en cela une stratégie, encore une fois d'autonomisation de la ferme familiale, mais aussi et surtout un moyen de capitaliser sur des sommes importantes avec le soutien des institutions financières.

La situation de Stéphane illustre ce phénomène. Au moment de son installation, il crée sa ferme laitière sur le terrain de sa belle-famille, des producteurs de céréales, avec leur soutien financier et celui de sa famille. Au moment de concevoir le projet, il a été contacté par une ancienne agricultrice qui a réorienté son activité dans l'assistance à l'installation. Elle travaille maintenant

pour Financement Agricole Canada (FAC)<sup>60</sup>, une société d'État commerciale fédérale, anciennement nommée la Société du crédit agricole, dont le mandat de prêteur s'est élargi, allant des fermes familiales à toute entreprise en lien avec le secteur. Avec son appui, Stéphane a donc pu réaliser des investissements nettement supérieurs à ceux d'abord envisagés ; 3 millions de dollars ont été investis dans la construction de l'étable, l'achat d'un robot ainsi que celui du troupeau. L'achat du quota a à lui seul coûté 1 million de dollars. Le robot de traite devient, dans cette opération, un gage de stabilité pour les institutions financières. Au moment d'établir le projet, les producteurs peuvent chiffrer précisément ce que l'achat va leur coûter et surtout, ce que le dispositif va pouvoir produire. La gestion du risque étant une part importante des activités bancaires, le robot de traite donne une crédibilité supérieure au moment de débloquent des fonds pour un outil qui, dans le cadre d'une production protégée comme celle du lait, assure un retour sur investissement certain. Comme Stéphane l'explique, le lait rapporte moins aujourd'hui que ce qu'il a pu rapporter à ses parents, mais il s'agit pour lui de changer la mentalité de la production laitière : il n'est plus question de vivre pour rembourser des dettes comme la génération de ses parents. Il admet que la capitalisation sur l'exploitation et la transmission de ce capital à ses enfants est au centre de cette démarche, qui lui permet aussi de diminuer nettement les impôts de l'entreprise et d'envisager la retraite grâce à l'obtention d'un capital financier élevé.

L'autre problématique du coût et du financement de l'équipement est que celui-ci se fait en fonction de la production continue de la machine à un niveau élevé. Je n'ai pas pu approfondir le chiffre de lait exact qui est demandé au robot de produire pour être rentable, la situation dépendant de trop nombreux facteurs qui nécessiteraient une étude prolongée de chaque ferme. En revanche, comme pour les pannes qui, si elles surviennent, font perdre de l'argent automatiquement, la perte d'une vache ou la moindre gêne technique abaissant la productivité réduit l'efficacité du robot sensé tourner à plein régime pour rentabiliser l'investissement. L'aspect structurant du robot, avec un nombre de vache maximum à traire, permet de faciliter la

---

<sup>60</sup> Dans ce cas-ci, le financement provient d'une société d'État, qui doit rendre compte des investissements au ministère de l'Agriculture. Dans de nombreux cas, le financement vient d'institutions privées entretenant parfois des ententes commerciales avec les fabricants de robot. Une part du financement se fait aussi via les aides gouvernementales distribuées par la Financière Agricole Canada ou la Financière Agricoles Québec (FAQ).

planification et l'investissement. En revanche, le présent devient une sorte d'urgence permanente.

### **3.3.4 Le robot et la famille**

En supprimant la traite en tant qu'activité biquotidienne, le robot est présenté comme un outil favorisant la vie de famille des producteurs. Comme tous les chefs d'exploitation rencontrés étaient des hommes, l'impact du robot s'est fait surtout sentir sur leur rôle de père et de mari. Ils ont maintenant plus de temps pour participer à la vie familiale, pour emmener les enfants à des activités, aller les regarder durant leurs pratiques sportives ou encore répartir des tâches domestiques avec leurs épouses. Les producteurs célibataires présentent cette flexibilité du temps de travail comme un point positif lors des rencontres avec de possibles partenaires. Pour Guillaume, père de deux enfants, il était difficilement envisageable pour lui de reproduire la vie de famille de ses parents. Comme d'autres producteurs, il a vu son père se lever tôt et finir la traite parfois tard, même les soirs de fête. L'impact du robot sur la vie des enfants est donc double, selon lui. D'un côté, il montre que l'activité laitière permet de mener une vie de famille « comme les autres », mais il rend aussi l'étable plus attrayante. L'idée, pour lui comme pour d'autres, est que le robot pourrait davantage donner envie aux enfants de se tourner vers le métier de producteur laitier et de gérer ultérieurement la ferme familiale. Bien sûr, la volonté des enfants, surtout en bas âge, ne tend pas toujours nécessairement vers ce souhait. Les doutes sont toujours présents et beaucoup admettent que la vente de la ferme au moment de la retraite est une solution envisagée. Il est néanmoins certain que le robot de traite est perçu, dans ces fermes familiales, comme un moyen privilégié de pérenniser le travail de plusieurs générations. Il s'entoure d'un ensemble de valeurs qui dépassent ses fonctions purement technico-économiques.

Nous avons déjà abordé le lien entre la dette familiale, morale et émotive, avec la dette financière. Ce processus se consolide avec la pénétration du capitalisme dans les fermes familiales au cours du XX<sup>e</sup> siècle. Dans ce contexte, le capital économique mobilisé par les exploitants est chargé d'un capital émotif important. L'histoire des parents et grands-parents est mobilisée au moment de justifier les dettes nouvelles, de même que la prise de risque est fondée sur la

transmission aux enfants. Le robot de traite, avec l'ensemble des choix qu'il implique, cristallise ce sentiment de responsabilité. Une différence notable avec les générations précédentes semble néanmoins se profiler. L'exemple du montage financier précédent s'est manifesté dans plusieurs fermes. L'idée d'une succession basée sur un capital important mais un endettement limité est passée à une conception de l'héritage sur un modèle plus entrepreneurial. La ferme, prise comme une entreprise classique, est davantage conçue économiquement comme indépendante de la famille, au risque que les enfants prendront peut-être la décision de ne pas reprendre l'exploitation. Au lieu de consolider le capital transmis, de nombreux producteurs rencontrés démontrent la volonté d'investir le maximum de capital possible en faisant de la dette un héritage comme les autres. La pertinence des projets financiers n'est pas l'enjeu. Toutefois, cela éclaire une redéfinition des espaces familiaux et professionnels désirés par cette génération qui fait aujourd'hui le choix du robot de traite.

Pour ces fermes familiales, la ou les maisons occupées par les membres de la famille se trouvent souvent sur le terrain où s'est développée la ferme. La frontière entre l'espace professionnel et l'espace domestique et familial est parfois floue. Sur la ferme de Philippe, sa femme et deux de ses enfants sont venus le visiter durant notre entretien. Je les avais croisés sur le chemin en arrivant, tractés par leur mère sur une imitation de véhicule agricole en plastique. Selon Philippe, la transformation de l'étable opérée par le robot a permis à ses enfants d'aimer davantage le temps qu'ils y passent. Il exprime même qu'ils ont « assisté et participé au projet de l'installation du robot, de A à Z, et ressentent aussi une forme d'accomplissement ». Ses quatre enfants ont entre 3 et 12 ans. Pour David, 44 ans, ses 6 robots sont aussi destinés à ses enfants, qui représentent la 6<sup>ème</sup> génération sur la ferme. Lui aussi stipule que les plus de 6 millions de dollar investis sont orientés vers la transmission. Plusieurs entretiens ont été l'occasion de m'entretenir avec le chef d'exploitation et son père, encore en activité mais en passe de partir à la retraite. Une idée forte qui est revenue est que les anciennes générations regardent avec fierté la prise de risque de la relève, et que d'une certaine manière ils auraient dû, eux, prendre ces risques bien plus tôt, s'ils avaient su comment le secteur allait évoluer. Il faut donc prendre la mesure du continuum temporel à l'intérieur duquel le robot, au même titre que n'importe quel

investissement d'importance, se situe. Ce continuum est de fait dépendant du lieu, et représente donc une part importante du capital d'enracinement de ces exploitants.

### **3.3.5 Le robot et le genre**

Pour terminer cette revue des différents liens entre le robot de traite et la ferme familiale, profitons du fait que les participants chefs d'exploitation soient des hommes pour exposer leurs positions vis-à-vis de l'outil en fonction des critères de sexe et de genre. Le secteur agricole québécois reste encore largement traversé par des valeurs patriarcales portées par la famille rurale traditionnelle, qui se concrétise notamment dans l'image du patron et des rapports paternalistes qu'il peut entretenir avec ses employés (Bélanger et Candiz, 2015). La visite d'une ferme illustre particulièrement ce propos.

Au terme de l'entretien avec l'un des propriétaires de l'exploitation, ce dernier m'invite à parcourir son étable pour aller observer ses quatre robots de traites. Pour accéder à ceux-ci, une salle a été aménagée autour de laquelle les machines et leurs écrans sont accessibles pour effectuer la maintenance et le nettoyage. Je rencontre à cette occasion Sophie, l'employée en charge de ces différentes tâches. En combinaison et équipée de lunette de protection, elle s'affaire à nettoyer les robots à l'aide d'une machine à haute-pression. Le propriétaire fait les présentations, puis je commence à la questionner sur son travail et la manière d'appréhender le robot de traite en tant qu'outil de travail. Avant même que Sophie puisse répondre, son patron affirme qu'il est très content de son travail et qu'elle se plait dans son entreprise. Tout en acquiesçant poliment, je demande à Sophie si elle confirme cette situation. Après un regard gêné vers son patron, elle confirme ses propos avant de proposer une version plus nuancée. Elle m'explique qu'avant de travailler dans cette ferme, elle possédait sa propre ferme laitière équipée d'un lactoduc et qu'elle a été dans l'obligation d'arrêter son activité pour des raisons financières. Quant au robot de traite, elle exprime le fait que le contact avec les vaches lui manque et qu'elle trouve triste de passer autant de temps à s'occuper de machines plutôt que des animaux. À la suite de ces mots, le patron reprend la parole pour exprimer sa satisfaction d'avoir Sophie comme employée, d'abord en tant qu'ancienne productrice laitière pour ses

compétences, mais aussi en tant que femme, pour la minutie dont elle sait faire preuve dans sa maintenance de la machine.

Outre le fait que cet exemple illustre la relation de domination qui peut exister entre un chef d'exploitation et un ou une de ses employés, il permet aussi d'aborder la manière dont certaines conceptions genrées se construisent autour du robot de traite et de la profession. En effet, si pour la plupart des exploitants rencontrés les questions de division sexuée du travail et de la place des femmes dans les fermes ne sont plus aussi problématiques qu'elles ont pu l'être auparavant, et davantage encore pour la jeune génération, il demeure que certaines conceptions de genres persistent et que de nouvelles apparaissent autour du robot. L'idée d'une minutie féminine est par exemple toujours présentée en opposition à une force physique masculine, avec le fait que pour certains de ces hommes, si la femme a toute sa place sur la ferme aujourd'hui, « ça prend quand même un homme » pour s'occuper de certaines activités jugées plus difficiles. Le fait que le robot de traite, contrairement au tracteur, par exemple, soit un outil de précision, plus fragile dans sa conception et dont un des objectifs indiscutables soit aussi de prendre soin de l'animal, vient renforcer ces préjugés genrés. Pour David, la séparation des tâches qu'il prévoit pour ses enfants est déjà claire : son fils qui « *tripe* » sur la mécanique pourra réparer les rouages de la machine tandis que sa fille agronome, plus attentionnée, fera la gestion des données et le suivi du troupeau. Sur la ferme de Stéphane, la séparation des tâches entre ses enfants et ceux de son frère est aussi organisée selon les mêmes critères. Les trois fils s'occupent davantage des tâches physiques et mécaniques à l'étable, mais surtout aux champs. L'unique fille qui travaille sur l'exploitation a la charge de la gestion du troupeau et des robots. On ne peut définir un schéma simpliste à partir de ces exemples ; toujours est-il que les situations se ressemblent assez pour décrire une manière qu'ont ces hommes, chefs d'exploitations, d'aborder leur vision du travail d'éleveur avec certaines conceptions genrées. Cela rappelle le début du XX<sup>e</sup> siècle, où l'arrivée des premières machines pour la transformation du lait était accompagnée d'un certain discours sur le métier et le genre. Il faudrait une recherche précise sur ce sujet pour éclairer la pertinence du phénomène.

### **3.4 Les valeurs au centre du projet de robotisation**

Dans cette partie, je traiterai des différentes manières d'organiser l'exploitation, d'utiliser des outils robotisés et numériques et de la manière dont le robot de traite se situe dans le dispositif global. Nous avons vu que la différence principale entre les exploitations laitières repose sur la façon de gérer la stabulation des vaches, c'est-à-dire leur maintien dans l'étable. Le concept de stabulation libre signifie le non-attachement des vaches pour les maintenir dans des stalles individuelles, néanmoins, leur liberté est toute relative. Les animaux peuvent en effet déambuler dans l'ensemble de l'étable, ou de zone en zone, mais cela n'implique pas nécessairement le pâturage. Cela est présenté comme une amélioration en termes d'éthique animale par les différentes marques de robot. Cet argument est mis en avant par les fabricants de robot de traite, indiquant que la vache décide de se rendre à la traite lorsqu'elle le souhaite. La situation est en réalité plus complexe : lors de l'installation de la machine, on laisse les vaches se rendre librement à la machine, par curiosité, puis on pousse celles qui ne s'y rendent pas. Les exploitants doivent d'ailleurs continuer de pousser les réticentes lorsque le programme informatique affiche que l'animal n'est pas passé suffisamment de fois dans la journée, ce qui peut se faire sur plusieurs semaines, voire des mois. Lorsqu'on discute avec les producteurs qui ont choisi le robot en stabulation libre, cet argument de liberté est repris régulièrement comme l'avantage notable face au robot en stabulation entravé. Toutefois, comme nous allons l'observer, les possesseurs de Roboléo ne sont pas du même avis. Driessen et Heutinck (2015) exposent dans leur article cette question de l'éthique animale en tant que valeur au centre de la représentation sociale de ce que l'on attend du « bon éleveur ». Explorons donc ce champ des valeurs sur lesquelles le robot de traite peut possiblement avoir un impact.

#### **3.4.1 La fierté technique et familiale**

De l'extérieur, à première vue, la ferme que dirige Stéphane avec ses deux frères semble une ferme laitière comme il y en a un tas d'autres en Montérégie. Pourtant, une fois à l'intérieur, on découvre un système hautement automatisé. Outre les quatre robots de traite qui trônent au centre de l'étable, un système automatisé permet la distribution de l'alimentation, un autre s'occupe de récolter le fumier, des sondes captant la température et l'humidité permettent, grâce

à un système informatique, de régler la ventilation et l'abaissement de toiles servant à protéger l'étable ouverte du vent, de la pluie et du froid hivernal. Durant notre rencontre, Stéphane m'explique qu'ils testent une nouvelle technologie qui consiste en des bolus qui, une fois ingérés par les animaux, permettent de connaître la température de l'intérieur du rumen des vaches afin de régler la ventilation dans l'étable. Dans ce cas-ci comme dans le cas du robot de traite, le désir d'être en première ligne de l'innovation technique est une valeur défendue par plusieurs des producteurs rencontrés. Un sentiment de fierté l'accompagne généralement. Pierre, qui a été le troisième possesseur d'un Roboléo en 2011, se dit fier d'avoir été dans les premiers à faire confiance à cette technologie. Sa ferme, comme celle de Stéphane, est aussi équipée d'autres outils automatisés. Dans l'étable se déplace, suspendu à un rail, un distributeur automatique de concentrés (DAC), donnant à chaque animal une dose précalculée de mélange d'aliments. Un autre engin robotisé, un robot repousse-fourrages, semblant tout droit sorti d'une mission lunaire avec sa forme circulaire, est composé d'acier et de rivets. Il avance tout en effectuant des rotations pour ramener les aliments vers les vaches, sauvant là encore du temps de travail à l'éleveur. La fierté vient aussi du sentiment de pouvoir faire fonctionner un assemblage technique complexe. En discutant avec ces producteurs, on comprend que leur connaissance technique de chaque constituant de l'étable est un facteur important dans leur réussite professionnelle, mais surtout dans l'image qu'ils s'en font.

Un autre point important lié au sentiment de fierté technique concerne directement les relations familiales et l'image que souhaitent renvoyer les producteurs de leur métier et de la ferme à leurs enfants. Deux d'entre eux m'ont indiqué que l'arrivée du robot avait coïncidé avec une présence plus accrue des jeunes enfants sur l'exploitation. Alors que la salle de traite est un lieu de travail plus intense dans lequel il faut soutenir une certaine cadence, le robot s'active de son côté « tranquillement ». Souvent, une salle ou un espace permet d'accéder à la machine durant la traite pour observer son fonctionnement. Il y a un intérêt indéniable des jeunes enfants pour le robot de traite, pour observer le nettoyage de la mamelle, du système de traite et l'activation du bras robotisé venant fixer les manchons. C'est aussi un atout mis de l'avant par les producteurs, arguant que le robot renforce l'attractivité du métier et de l'étable auprès des plus jeunes. Au moment de la transmission de la ferme, cette fierté technique et cette attractivité sont mobilisées

comme des ressources qui viennent contrebalancer le poids de la dette financière. Encore une fois, on peut percevoir un investissement émotif qui accompagne l'investissement financier et qui sert aussi, c'est à noter, comme argument pour la justification des prêts.

Les parents et grands-parents sont aussi présents dans le discours lorsque les participants évoquent leurs choix techniques. Sur plusieurs fermes, les travaux récents entrepris pour le robot de traite ont fait écho à ceux entrepris des décennies auparavant. La ferme de Stéphane s'est agrandie ces dix dernières années dans le prolongement de l'ancienne étable, qui sert aujourd'hui de zone de stockage et de parcage pour les veaux. L'ancienne salle de traite, construite par son père, fait aujourd'hui office de hall d'entrée. Il exprime de la fierté face à ce que lui et sa famille ont réalisé. Il tient à garder cette salle qui n'a plus aujourd'hui de fonction productive, « en mémoire du travail accompli ». En voyant aujourd'hui les producteurs investir leur espérance sur le robot et l'étable moderne, il est indéniable qu'ils souhaitent transmettre ces émotions et ce sentiment de fierté à la prochaine génération. La valeur morale du robot tient aussi dans ces sentiments de reconnaissance et de devoir envers les générations passées, mais aussi futures.

### **3.4.2 L'identité professionnelle et l'image de soi**

Tous les producteurs rencontrés sont conscients que l'image de l'agriculture a été écornée au cours des décennies d'industrialisation, et que cette désaffection de la population provient particulièrement des pratiques alléguées aux productions animales. Ils sont bien conscients des critiques concernant la pollution de leurs activités ou encore la souffrance animale. Le robot de traite devient alors un argument permettant, selon eux, de réduire les nuisances de leur activité tout en optimisant la production, réduisant du même coup les besoins énergétiques et alimentaires tout en offrant plus de liberté à l'animal. En ce qui touche à l'image professionnelle, il faut néanmoins séparer trois champs de lutte à l'intérieur desquels les producteurs participants ont indiqué se situer.

Pour commencer, les producteurs ciblent dans leurs propos une population de citoyens et de néoruraux coupables à leurs yeux de méconnaître les réalités de l'agriculture et du métier de producteur laitier. Dans ce combat-là, l'image du robot comme outil de précision et tenant compte du rythme des animaux est mobilisé pour montrer une forme de bonne volonté des

éleveurs. La jeune génération, en particulier, à travers ce discours, admet que des erreurs ont pu être commises par leurs prédécesseurs en termes d'environnement et d'éthique animale.

Dans un second temps, le groupe visé est plus local. Il provient des villages et rangs voisins. Le conflit se concentre autour de l'idée de réussite professionnelle et sociale à l'égard des autres groupes professionnels. Le concept de capital symbolique est parfaitement adapté, car ce que les participants expriment est que, malgré une réussite matérielle et financière similaire à celle d'autres professions, comme dans le secteur industriel ou le secteur libéral, leur reconnaissance sociale est quant à elle limitée. Ils expriment donc un capital symbolique faible malgré un capital économique élevé. Avec la flexibilité du temps de travail et l'absence d'obligation de se pencher pour la traite, le but est aussi de se défaire d'une certaine image du travail. Celle-ci est présentée comme rétrograde et serait perpétuée à travers les représentations du « colon », de « l'habitant » ou encore du « redneck ». Le sentiment de la plupart des producteurs rencontrés est qu'il ne se voient pas comme des paysans, ni même comme des agriculteurs, mais davantage comme des entrepreneurs ou des businessmen. Le choix du robot manifeste la volonté de se distinguer d'une classe sociale d'origine ouvrière et d'un secteur agricole ayant perdu en importance et en reconnaissance. Cette situation fait écho au désir des agriculteurs aisés du XIX<sup>e</sup> siècle de se nommer eux-mêmes des cultivateurs. Cette question sémantique sera approfondie dans le quatrième chapitre ; en attendant, la réalité est somme toute plus nuancée. Si le désir est d'être perçu comme des hommes d'affaires, tous portent une combinaison de travail crottée avec souvent une casquette, l'une ou l'autre arborant une des marques équipant l'exploitation - la marque du tracteur ou celle du robot de traite. On retrouve difficilement les marqueurs culturels tant vantés de l'entrepreneur ou du chef d'industrie. Enfin, la présence des animaux, leurs bruits et l'odeur du fumier rappellent que malgré le robot de traite, avec sa précision, son automatisation et sa discrétion, on se trouve bel et bien sur une ferme laitière.

Dans un troisième temps, l'image professionnelle se joue aussi à l'intérieur du secteur laitier lui-même, entre des producteurs qui connaissent les réalités de leurs voisins et se positionnent par rapport à elles.

### 3.4.3 Du bon ou du mauvais côté de l'innovation

Au fur et à mesure que les entretiens se sont déroulés, une rivalité marquée entre les différents types de robot utilisés est apparue. L'idée qui en ressortait était que le Roboléo, bien que pensé sur le sol québécois, pour des éleveurs québécois, était une dizaine d'années après son apparition sur le marché déjà plus ou moins dépassé. Pour les utilisateurs de robots stationnaires, les fermes ayant fait le choix du Roboléo étaient vouées à disparaître, comme l'outil lui-même. Les raisons exposées étaient que le parc de Roboléo n'allait plus être entretenu, et que de toute façon, la stabulation entravée était une histoire du passé. Pour eux et pour les fabricants de robots stationnaires, ce modèle ainsi que la stabulation libre sont le futur de la production laitière au Québec et dans le monde. À travers ce discours, on voit une manière de légitimer leur choix, mais aussi de se situer par rapport aux autres producteurs. Notons que le dénigrement se fait des deux côtés. En effet, les possesseurs de Roboléo avec une stabulation entravée décrivent la stabulation libre comme une aberration, avec des étables trop grandes et trop froides pour l'hiver québécois. La liberté donnée aux vaches est aussi présentée comme illusoire et contre-productive en termes de santé, car la stabulation libre ne permet pas d'assurer, d'après ses détracteurs, un paillage suffisant pour le confort de l'animal et la protection de la mamelle<sup>61</sup>. Le bien-être animal est souvent invoqué de part et d'autre pour légitimer le choix du robot et du type de stabulation. La question de savoir qui a raison n'est pas le sujet de cette recherche<sup>62</sup>. Notons d'ailleurs qu'aucune des fermes visitées ne pratique le pâturage, alors que la vache dans les champs continue d'être l'image d'Épinal vendue sur les bouteilles de lait. En revanche, l'existence de ce débat autour du robot de traite permet d'appréhender la lutte qui s'opère autour du concept d'innovation. Ce dernier ne concerne en effet pas que la nouveauté. Dans le cas du Roboléo, l'innovation est déjà, quelques années après son apparition, un vestige du passé pour ceux qui ne l'ont pas choisie.

---

<sup>61</sup> Le paillage consiste à maintenir une couche de paille dans la zone de l'étable où restent les vaches afin d'assurer leur confort et l'entretien des logettes via le raclage. De nouvelles technologies permettent aujourd'hui d'assurer le confort de l'animal comme des tapis ou matelas.

<sup>62</sup> Des débats ont lieu au tour du code des pratiques à la ferme au Québec. Cela concerne les exigences d'exercices physiques minimum pour les animaux, avec des zones extérieures allouées, en pâturage ou simplement pour se déplacer. La question du choix de stabulation, encore très majoritairement entravée au Québec, n'a donc pas fini d'être un sujet de débat. Il est discuté de la nécessité d'agrandir les bâtiments pour certaines étables trop exiguës, faisant dès lors du robot de traite un projet plus qu'envisageable.

<https://www.lapresse.ca/actualites/2022-02-20/agriculture/vers-des-vaches-mieux-traitees-a-l-etable.php>

Le discours bien rodé que véhiculent les éleveurs se retrouve, à peu de choses près, dans la bouche des experts et des vendeurs. À ce sujet, chaque marque se distingue de l'autre dans la manière de penser l'outil et sa place dans la ferme. Chacune est identifiable par une couleur distinctive, et pour chaque couleur, des idées bien précises accompagnent les discours des éleveurs qui l'utilisent. Si le « bleu » permet de réduire tel désagrément, le « rouge » ou le « vert » sont plus efficaces sur telle ou telle action. La figure 12 témoigne de cette identification de chaque marque à une couleur.



Figure 13. – Exemples de robot de traite identifiables à la couleur de leur marque

Source : Ruckebusch, 2019

On retrouve ces débats dans des groupes de discussion sur les réseaux sociaux où, de manière subtile, les représentants de ces marques viennent rappeler les avantages de leur fabrication. On trouve ainsi, pour le robot et pour l'ensemble des outils qui équipent l'étable, une vraie identification à l'image renvoyée par la marque choisie. Un exemple concernant le robot porte sur la nécessité ou non de maintenir une présence humaine sur l'étable. Pour une couleur, moins l'humain est présent, moins l'animal est dérangé, et plus la traite se déroule « naturellement ». Pour une autre couleur, une étable sans la présence humaine est une erreur, et le robot n'est pas un laisser-passer pour un désengagement de la surveillance du troupeau. Dans les faits, les positions sont bien plus nuancées, mais dans les discours, on retrouve ces leitmotifs de manière assez similaires. Le robot de traite implique donc un positionnement des utilisateurs de robot envers ceux qui n'en utilisent pas, envers ceux qui utilisent un autre type et enfin, entre les utilisateurs des différentes marques. De ces différentes lignes de fractures, celle opposant des positions libérales et protectionnistes a particulièrement retenue mon attention.

### 3.4.4 Libéralisme, protectionnisme et subventions : le robot de traite aux frontières

Nous avons vu dans le deuxième chapitre que l'opposition entre les partis politiques libéraux et souverainistes a particulièrement marqué le secteur agricole, son organisation, ses objectifs et son image. J'ai retrouvé au cours de ce terrain cette opposition à travers les mots des participants. Il ne s'agit pas d'une fracture précise entre deux groupes bien distincts. La plupart des points de vue sont en réalité ambigus, mais la tension entre le désir de libéralisation du secteur laitier et le maintien d'un protectionnisme fort est néanmoins palpable. Voici trois exemples qui permettent de prendre la mesure des différentes positions exprimées autour du robot de traite et des enjeux de politique agricole qui le concerne.

- Marcel et Lucien ont un Roboléo et un robot stationnaire. Ils ont ainsi pu garder la structure de leur ancienne étable avec la stabulation entravée, valorisée par le Roboléo, tout en l'agrandissant avec une zone de stabulation libre et un robot stationnaire. Leur ferme est située au nord de la Montérégie. Ils sont conscients du fait que le modèle d'étable entravée sera bientôt dépassé et qu'il s'agit aujourd'hui d'une course à l'armement pour grossir. Ils imputent ce tournant à des choix politiques libéraux, les mettant en concurrence avec des producteurs étrangers bien plus productifs. Pour eux, le Roboléo n'est pas moins performant que les autres robots : la preuve en est qu'il fait visiter son installation à des éleveurs japonais intéressés par ce système<sup>63</sup>. En évoquant ces rencontres, Marcel et Lucien estiment que le modèle agricole japonais protège et valorise mieux ses producteurs laitiers, et c'est ce qu'ils souhaitent pour le modèle québécois. Ils estiment que l'idée d'autonomie alimentaire est sacrifiée en faveur de l'exportation à l'international.
- Olivier, 29 ans, possède deux robots stationnaires. Sa ferme est située au centre de la Montérégie. Il défend fièrement le modèle protectionniste et le système actuel des

---

<sup>63</sup> Le secteur laitier japonais est soumis aux contraintes d'un espace agricole limité pour agrandir les fermes et les étables, souvent situées en région montagneuse. L'autre similarité avec le secteur laitier québécois concerne la forte prédominance d'étables avec stabulation entravée. Pour ces raisons de similarité, le Japon est vu comme un marché porteur pour le fabricant de robots de traite mobiles.

quotas. Selon lui, il faut éviter à tout prix de s'inspirer du modèle américain intensif et concurrentiel qui limite l'autonomie des producteurs.

- Philippe, 32 ans, possède deux robots stationnaires. Sa ferme, récente et très moderne, est située au sud de la Montérégie. Pour la construction de son étable, il s'est inspiré de plusieurs fermes en Ontario et aux États-Unis avec lesquelles il entretient des relations amicales. Pour lui, même si le quota est un système utile, il doit être révisé pour permettre aux producteurs québécois d'agrandir leurs fermes. Le protectionnisme actuel limite à son avis les opportunités et fragilise le secteur tout entier, le rendant trop dépendant de l'État.

Il est évident à travers ces trois témoignages que les positions politiques des producteurs sont des facteurs importants dans le choix du système de production et de la vision qu'ils ont du robot. Si les positions fluctuent entre davantage de protectionnisme ou au contraire, une libéralisation du secteur, il reste que l'objectif affiché par l'ensemble des producteurs reste l'autonomie de la ferme et du secteur dans son ensemble. Ce qui semble marquant est en revanche l'influence des relations qu'entretiennent les producteurs avec le secteur laitier en Montérégie et au Québec, mais aussi avec des perspectives extérieures, comme dans l'exemple du Japon ou des États-Unis. Dans le cas du Japon, le robot est le vecteur d'une vision politique et d'un imaginaire agricole visant l'autonomie alimentaire et la valorisation des agriculteurs. Le pays est, par sa situation géographique, éloigné de ses rivaux et peut donc plus facilement contrôler les importations et ainsi favoriser sa propre production. Dans le cas des États-Unis, on perçoit l'influence du positionnement géographique de la Montérégie et de leur frontière commune, favorisant les relations entre les producteurs et les modèles des deux parties. Le Québec, quant à lui, exporte plus qu'il n'importe des produits laitiers : il s'agit donc davantage, pour les producteurs comme Marcel, d'un désir d'être subventionnés que d'être simplement protégés par des taxes aux frontières.

### **3.5 Le robot de traite en Montérégie**

Dans l'optique de rendre compte du maillage social qui se met en place autour du robot de traite, nous pouvons définir les acteurs qui gravitent autour de lui selon l'approche sociographique.

### **3.5.1 Sociographie du robot de traite**

Au fil de l'analyse du contexte local et global dans lequel les producteurs montérégiens évoluent, plusieurs acteurs importants ont été identifiés. Il semble toutefois que l'on puisse broser plus finement le portrait sociographique du robot de traite en contexte montérégien.

Les acteurs importants à l'échelle du territoire se répartissent entre des organismes étatiques, les coopératives et les entreprises agro-industrielles. Les principaux organismes étatiques repérés sont la MAPAQ, l'AAC et la FAC. Ils fixent le cadre législatif de l'activité agricole et définissent, en tant que tel, qui peut ou non recevoir des aides gouvernementales sous forme de financement ou de crédits d'impôt. Pour faire partie de ce cadre légal, les individus doivent donc être reconnus comme faisant partie du groupe socioprofessionnel, afin d'acquérir une forme de légitimité. Un article de Moriceau, Alberio et Van de Velde (2021) soulève cette problématique à travers la reconnaissance des néo-agriculteurs en temps de pandémie par la société et par l'État. Certes, l'appartenance à un groupe socio-professionnel est une construction qui appelle à justifier sa position par des possessions matérielles et foncières ainsi que par des pratiques qui sont en adéquation avec une certaine vision de l'agriculteur par les instances gouvernementales. Pourtant, leur article révèle que cette lutte est d'ordre administratif tout autant que sociétal.

Lorsque les producteurs étaient questionnés sur le réseau social qui importe autour du robot de traite, outre la famille et les techniciens, les personnes citées étaient régulièrement d'autres producteurs. Il revenait souvent que le choix s'était fait en fonction d'autres parcours, des conseils ou des avertissements prodigués par des producteurs connaissant la technologie. Ces paroles étaient parvenues directement ou indirectement à l'oreille des participants, avec souvent comme intermédiaires les vendeurs de robots. Il en découle une forme de récit qui va de l'arrivée de la technologie sur le sol québécois à son expansion jusque dans les fermes étudiées.

### **3.5.2 Le récit technologique : une adoption localisée sous tensions**

En allant à la rencontre des éleveurs possédant un robot de traite et en suivant leurs indications et leurs conseils, il a été possible de tracer le chemin qu'a emprunté l'outil à l'échelle du territoire. Il s'agit bien évidemment de leur récit et non pas d'une étude sur la manière dont la technologie s'est réellement diffusée. Néanmoins, il m'apparaît pertinent de livrer ici les mots à travers

lesquels les producteurs racontent l'histoire de cette technologie et leur place au sein de cette narration.

On trouve en premier lieu les initiateurs de cette technologie sur le territoire : des experts en technologie laitière venus de différents pays européens et affiliés à une marque de fabricant de robot. L'un d'eux semble avoir particulièrement marqué l'imaginaire de certains participants. Pour un des chefs d'exploitation, le côté humain de cet ingénieur technico-commercial a joué un rôle fondamental dans l'adoption de la technologie au Québec. Parmi les producteurs rencontrés, deux faisaient partie des premiers possesseurs de robot de traite en Montérégie mais aussi au Québec. S'ils racontent avec fierté le moment de l'adoption de cette technologie, avec sa part d'incertitude et de stress, ils sont encore davantage valorisés par ceux qui les ont suivis. Ils sont présentés comme ceux qui ont pris tous les risques, qui ont ouvert la voie. Cette reconnaissance met en valeur les précurseurs, mais offre aussi une légitimité à ceux qui se sont plus récemment équipés. Leur choix ne vient pas de nulle part. En faisant appel à la force des producteurs québécois qui ont pris le risque de l'utiliser en premier, ces producteurs s'insèrent dans un processus géographiquement et historiquement situé.

Il est important de préciser que les participants n'ignorent pas le fait que le robot de traite soit un outil conçu et intégré dans un monde globalisé. La problématique de la protection des données numériques, qui ne sera pas abordée dans cette recherche, est bien comprise par chacun d'entre eux. L'un des objectifs des fabricants de robot de mettre en place un système de partage des données pour optimiser les systèmes de production à l'échelle du globe, et par la même occasion de penser un modèle de ferme (et d'animal) optimal, est mal perçu par bon nombre de ces producteurs montérégiens. À travers un récit à l'échelle du territoire - du Québec et de la Montérégie - il me semble que l'objectif est double. D'abord, il s'agit de maintenir l'idée de la ferme familiale comme une entité spécifique, avec ses acteurs identifiables et non-interchangeables, comme ce pourrait être le cas d'un secteur industrialisé. De cette façon, untel ou sa famille est incluse comme partie prenante du processus d'innovation. Dans le prolongement de cette idée de maintenir le modèle familial, il s'agit de présenter les autres agriculteurs comme les propres agents de leurs choix. Cela permet par la même de valoriser leur propre agentivité dans la mise en place d'un robot de traite et d'une étable toujours plus automatisée.

L'impact de ce récit technologique est double. Il permet d'abord aux éleveurs de se situer dans une périodicité qui, technologiquement, semble s'accélérer. Il y a un début, avec des gagnants et des perdants ainsi que des modèles et des contre-modèles. Surtout, ceux-ci sont identifiables par leur nom de famille, par leur rang ou le nom de leur ferme. Ce récit rappelle aussi les enjeux mis en lumière par Bernard Bernier (1980, 18-20) au sujet du développement du capitalisme dans l'espace rural québécois, avec la tension entre l'aspect familial des fermes et le développement industriel des moyens de production. Certes, les producteurs restent propriétaires du moyen de production qu'est le robot de traite, mais cette autonomisation du système productif soulève la question de l'utilité même de la persistance d'un chef d'exploitation et de son travail. Plusieurs producteurs m'ont assuré que, contrairement à la production porcine ou avicole, la production laitière nécessite trop de savoir-faire différents pour que les exploitations soient rachetées par des groupes industriels. Souhaitons que ce soit le cas bien que l'on puisse émettre de sérieux doutes. Il est certain que le robot de traite fait aussi figure d'un nouveau cheval de Troie du capitalisme industriel pour certains éleveurs qui l'utilisent, mais selon eux les pressions économiques et sociales font qu'il est, et qu'il va devenir de plus en plus difficile de s'en passer. Le robot marque surtout le fait que ces propriétaires vivent dans une structure bureaucratisée et globalisée, qu'ils en soient satisfaits ou non.

Il permet aussi aux éleveurs de se situer spatialement. Souvent, au moment d'aborder le voisinage des fermes, on me parlait de celui au bout du rang avec deux robots, ou de l'autre au tel rang qui a été le premier à essayer tel modèle. Plus important encore, il permet à certains producteurs de faire valoir des ressources économiques, culturelles ou symboliques qui leur donneraient un avantage sur des fermes voisines. Dans un premier temps, cela se manifeste ostensiblement face à ceux n'ayant pas de robot du tout. Cette situation est rapidement évacuée, ces producteurs étant dépeints comme vivant dans le passé et ne sont donc pas envisagés sous l'angle de la concurrence. Pour les producteurs qui sont les plus rapprochés, des valeurs comme la prédisposition technique ou le goût de l'innovation sont énoncées comme des moyens de se démarquer des autres. Ainsi, sur le même rang, un éleveur qui était dans les premiers à adopter le robot de traite il y a plus de 10 ans s'avoue peu inquiet face à un voisin avec qui il a grandi et qui possède aujourd'hui 5 robots. Le son de cloche de l'autre producteur est en revanche bien

différent. Pour acheter un ou deux robots supplémentaires dans les années à venir, il doit acquérir des terres que ses voisins, agriculteurs ou non, ne souhaitent pas céder. L'enjeu des terres est multiple, car celles-ci permettent de produire l'alimentation du troupeau ainsi que d'épandre le fumier et le lisier selon des règles qui limitent la quantité par hectare. Quand le second invoque les règles du marché pour faire comprendre que sa ferme doit grandir, le premier invoque des ressources symboliques de lien à sa terre et d'un prestige technique dû à son statut de précurseur pour mettre de l'avant sa sérénité face à l'avenir. Regardons comment la localité manifeste l'aspect identitaire du capital d'enracinement.

### **3.5.3 Le rang comme ancrage identitaire**

Au moment d'aborder les questions d'identité des éleveurs, la discussion s'est rapidement portée sur le métier et sur la ferme. Ce biais vient naturellement du lieu même où s'est déroulé le terrain ethnographique. Comme dit précédemment, les producteurs s'entendent pour mettre de l'avant une identité professionnelle tournée vers les activités d'entrepreneuriat et des affaires plutôt que vers le domaine agricole et paysan. En plus de cela, plusieurs d'entre eux ont aussi avancé une identité liée à la rentabilité et à l'optimisation, brouillant de ce fait l'image de soi avec l'image de leur exploitation et de leur métier. C'est un fait important car cette identification aux notions de rentabilité et d'optimisation précède l'implantation du robot et vient en quelque sorte la faciliter, nous y reviendrons dans le chapitre suivant.

À ce stade, l'objectif a résidé dans le fait d'étendre la question des identités individuelles et de groupe au-delà des limites de l'exploitation et du discours professionnel. Autant dire que la tâche s'est avérée complexe. Les raisons sont que, comme dit précédemment, la ferme et le robot sont liés à l'activité professionnelle. Le lieu de vie se trouvant sur le site de la ferme, la frontière entre la vie professionnelle et les domaines privés est parfois difficile à situer. Si les participants avouent s'identifier à une profession qui regroupent des individus à travers la planète, ils sont aussi attachés à des critères culturels locaux. Cette dynamique renvoie à la prise en compte grandissante en anthropologie économique des perspectives locales de phénomènes globaux. L'opposition qui s'opère dans ce cadre d'analyse concerne d'un côté le sujet et, de l'autre, le politique. De cette dichotomie naissent souvent des questions d'ordre théoriques, concernant la

nécessité d'adopter ou non un angle critique, politiquement engagé et rendant compte de la domination des institutions sur des sujets dominés (Selim, 2018). La difficulté provient notamment de la dualité de la démarche anthropologique, entre la prise en compte des logiques individuelles et collectives, elles-mêmes prises à l'intérieur de processus globaux. L'idée présentée de paysage d'Appadurai permet de conceptualiser le fait que, malgré le déracinement, les identités déterritorialisées se nourrissent à la fois du local physique - le réseau de connaissance localisé géographiquement - et du local imaginé - du réseau délocalisé et de ce qu'être d'une région géographique représente en termes d'implications culturelles et sociales.

Dans cette étude, les participants n'ont pas connu de déracinement. La plupart sont restés, même par intermittence, sur la ferme où ils ont grandi. Il en découle une identification forte au lieu qui fait la spécificité du terrain, mais qui n'évacue pas la problématique de la contraction du local et du global, parfois défini sous le terme de glocalisation (Jöns, 2018; Selim, 2018). L'identité mise en avant par les participants était presque systématiquement dirigée vers le rang ou la municipalité sur lesquels se trouvent les fermes. Néanmoins au-delà du rang, les relations qui marquent le rapport au territoire sont celles avec d'autres fermes qui, elles, dépassent le cadre local et s'étendent sur une zone géographique plus ou moins vaste.

S'il est tentant de faire référence à un imaginaire pour se référer à une identification au rang, il semble toutefois important de justifier que ce processus nait d'une histoire plurigénérationnelle et de l'activité journalière sur la ferme. Les relations entretenues entre les familles et les heures travaillées sur l'exploitation ou sur les fermes avoisinantes créent un tissu social qui est fortement centré sur l'activité agricole et les terres cultivées. En dehors de ces relations liées aux activités locales, il est possible de distinguer deux types de relations qui pèsent dans le capital social des producteurs. Il s'agit des relations familiales et des relations professionnelles qui débordent le rang et attestent des mouvements de populations qui ont parcouru le Québec et continuent de le faire. Ainsi, on retrouve des liens forts avec les régions voisines, surtout l'Estrie et les Cantons de l'Est, mais aussi de part et d'autre de la frontière avec les États-Unis. Ces liens sont encore plus frappants quand on s'intéresse aux enfants des producteurs. Ainsi, les quatre enfants de Philippe sont bilingues et inscrits dans une école anglaise. Lui-même a de nombreuses relations avec des propriétaires de fermes du Vermont et de l'État de New-York avec qui il échange beaucoup

d'informations et de conseils. La sœur de Guillaume travaille dans une ferme de l'État de New-York et s'est formée dans cinq fermes états-uniennes. Une des filles de David s'est aussi formée dans des fermes états-uniennes avant de revenir sur l'exploitation. Pour certains, ces relations dépendent de liens préexistants, familiaux ou professionnels. L'enjeu de la langue française n'a jamais été mentionné. La seule opposition à un modèle américain concerne ses dérives quant à la taille des troupeaux et aux pratiques d'élevage trop productivistes.

### **3.5.4 Un outil global ?**

Dans la problématisation de la recherche, une des tensions envisagées concernait les relations de la ferme locale à l'outil global. L'objectif était de décrire le « paysage » technique proposé par Appadurai, en posant le regard sur l'objet et les différents flux qui l'entourent. Déjà, nous voyons que la ferme, bien que localisée, se trouve au centre de relations qui elles sont beaucoup plus étendues. D'une certaine manière, par son implantation depuis l'Europe, sa faculté à structurer la production selon un certain idéal et son ancrage dans un marché globalisé, il est indéniable que le robot de traite élargit les influences socioculturelles des éleveurs qui l'utilisent. Néanmoins, tout comme la ferme localisée subit des processus globaux, l'outil globalisé subit à son tour des processus locaux. Ce phénomène qui a été illustré pour les acteurs des fermes locales s'impose aussi à la matérialité des objets. Dans ce cas-ci, en prenant le Roboléo, on observe qu'une technologie qui se distribue globalement s'adapte à des réalités locales, ce qui paraît somme toute banal. En revanche, ce qui paraît intéressant est que ce paysage technologique global, en se localisant, vient renforcer des logiques socioculturelles qui s'inscrivent dans le temps long.

Le Roboléo est en effet un résultat de l'évolution historique du contexte agricole québécois. On ne peut pas dire que celui-ci le détermine, mais il contribue à son apparition qui, comme nous l'avons vu, aurait pu apparaître au Japon si la stabulation entravée y avait tenu une place aussi importante. La répartition des terres agricoles, leur taille et celle du cheptel moyen des producteurs laitiers sont le fruit d'une histoire et de choix politiques qui impactent encore aujourd'hui le développement des techniques de traite. L'objet technique vient cristalliser des enjeux locaux qui sont aussi manipulés par les pouvoirs politiques et les acteurs économiques les plus influents : la productivité de l'animal, la durabilité de la ferme ou l'optimisation de son

système de production. À travers l'approche sociographique, on observe que le robot de traite émerge à la croisée de plusieurs flux. Les flux d'information de ses promoteurs venus en grande partie d'Europe où l'expérience de son utilisation a permis d'asseoir sa légitimité au Québec, avec aussi le retour d'expérience des producteurs états-uniens. Les flux humains ont aussi leur importance, surtout dans la manière de redéfinir les besoins en main d'œuvre de la ferme laitière. Le faible engouement pour les emplois agricoles, la hausse des salaires avec la stagnation du prix du lait mais aussi des changements de stratégies pour les travailleurs étrangers semblent favoriser l'implantation du robot. Les flux financiers, enfin, décrivent à travers le robot de traite un investissement pérenne favorisé par le contexte politique et économique qui protège la production et assure un revenu assez constant.

## Chapitre 4 – – Analyses et discussions

Tous les bruits ont un sens, tous sont rythmés, ils se fondent dans une espèce de grande respiration du travail en commun à laquelle il est enivrant d'avoir part. C'est d'autant plus enivrant que le sentiment de solitude n'en est pas altéré. Il n'y a que des bruits métalliques, des roues qui tournent, des morsures sur le métal ; des bruits qui ne parlent pas de nature ni de vie, mais de l'activité sérieuse, soutenue, ininterrompue de l'homme sur les choses. On est perdu dans cette grande rumeur, mais en même temps on la domine, parce que sur cette basse soutenue, permanente et toujours changeante, ce qui ressort, tout en s'y fondant, c'est le bruit de la machine qu'on manie soi-même. On ne se sent pas petit comme dans une foule, on se sent indispensable.

Simone Weil, *La condition ouvrière*

### 4.1 Le capital d'enracinement : définition, enjeux et stratégies

Rappelons succinctement les notions proposées autour capital d'enracinement. Il dérive du concept de capital d'autochtonie en tant que capital symbolique localisé de classes sociales n'ayant pas accès aux autres types de capitaux. Cette conception a été revisitée car les producteurs rencontrés possèdent un patrimoine matériel important. L'idée d'une autochtonie qui serait une réaction à une menace culturelle venue de l'extérieur n'est également pas pertinente, voire inadaptée dans le contexte de l'étude. L'idée du capital d'enracinement est donc davantage de situer le capital symbolique dans un ethos localisé, aussi bien individuel que collectif. Il s'agit d'une forme de légitimation de l'occupation de l'espace. Il est en effet basé, pour la ferme familiale, sur les obligations morales et sur des sentiments qui lient les individus à un lieu à travers plusieurs générations, englobant l'héritage au sens élargi du terme. Nous avons décrit dans le chapitre précédent des exemples de ces types de liens émotifs qui se construisent autour du robot de traite, notamment intergénérationnels. L'entretien qui va être exposé dans le chapitre suivant vise justement à placer ce capital d'enracinement à l'intérieur de sa fonction symbolique de prestige.

### 4.1.1 Le poids local du prestige de l'outil

L'entretien avec Jean-Marc est particulièrement parlant pour aborder la fonction de prestige du robot de traite. Sa ferme se situe dans le sud-ouest de la Montérégie. La route pour s'y rendre à partir de Montréal est un condensé de l'histoire de la région et de sa complexité. Une fois enjambé le Saint-Laurent et son Canal de la Rive Sud, on entre dans la région de Suroît. Elle représente la partie ouest de la Montérégie, à la confluence du fleuve Saint-Laurent et de la rivière des Outaouais ainsi qu'aux frontières de l'Ontario et de l'État de New-York. Après avoir traversé le territoire de la communauté Mohawk de Kahnawake, on emprunte l'Autoroute de l'Acier puis on longe le Canal de Beauharnois, deux témoins de l'importance historique de l'industrie dans la région. Puis, à mesure que l'on se dirige vers le sud, les noms de localités francophones se mêlent progressivement à ceux plus anglophones, attestant là aussi d'une histoire coloniale complexe et conflictuelle. La ferme de Jean-Marc se trouve excentré du village le plus proche. Le paysage est agricole, avec les terres cultivées qui s'étendent de part et d'autre du rang long de plusieurs kilomètres. L'horizon est seulement marqué par quelques rares zones forestières et par les imposants pylônes de la ligne électrique qui acheminent l'énergie hydro-électrique québécoise plus au sud, vers les États-Unis voisins.

Les fermes sont nombreuses le long du rang, mais celle de Jean-Marc est la plus imposante, avec ses six silos et son étable en deux parties qui s'étend sur environ 200 mètres. La partie la plus récente en stabulation libre, qui accueille les 4 robots stationnaires, est installée en prolongement de l'ancienne étable en stabulation entravée, gardée pour l'élevage des veaux et des génisses. Pour réaliser notre entretien, il me conduit dans une salle qui surplombe la nouvelle étable et ses vaches qui selon lui, apprécient grandement le « lousse »<sup>64</sup>. Elle est construite sur la structure qui abrite les robots. Elle sert principalement aux réunions avec les membres de la famille qui travaillent sur la ferme. La structure en bois est récente et les fenêtres sur tout son pourtour permettent aux visiteurs de mieux apprécier le système de production pensé par les chefs

---

<sup>64</sup> L'étymologie de « lousse » vient de l'anglais loose, qui signifie lâche, desserré, détaché. Il est utilisé familièrement au Québec en contexte animal pour signifier l'absence d'entrave, donc ici la stabulation libre. <https://fr.wiktionary.org/wiki/lousse>

d'exploitations. Une longue table donne sur un grand écran. La salle détonne avec les habituels espaces exigus qui servent de bureau et de salle de réunion dans la plupart des fermes visitées.

Pour comprendre ce dispositif, il faut aussi s'intéresser à l'engagement de Jean-Marc qui est un membre éminent d'une coopérative locale. Cette salle, qui est posée sur les robots de traite, a donc une fonction hautement symbolique. Les robots ne sont pas ici le seul outil de prestige, mais ils participent à une mise en scène qui permet à Jean-Marc d'exprimer avec une économie de moyen l'efficacité de son système et la réussite économique de sa famille. En effet, la hauteur qu'elle offre et sa centralité dépendent directement de l'organisation de l'étable et donc du choix d'installer des robots de traite stationnaires au centre des différentes zones de stabulation. Les cloisons entièrement ouvertes sur l'extérieur offrent une grande luminosité et les grands ventilateurs qui parcourent l'étable donnent aussi une impression de grandeur et de puissance. Le robot de traite est un outil parmi ces dispositifs, mais c'est de lui dont dépend tout le système. En discutant avec Jean-Marc, il m'explique que le choix de la robotique fait partie de son engagement local, à travers la coopérative, pour la valorisation de la production laitière à travers sa modernisation. Si l'opportunité d'acheter des robots est donc d'abord d'ordre économique, elle est ensuite mobilisée pour mettre en valeur ce choix sur la scène locale. Ses mots au sujet des autres systèmes de traite tels que le Roboléo ou le lactoduc renvoient à ceux des agents commerciaux que j'ai rencontrés. Pour lui, faire la promotion de l'outil est une question de survie pour les producteurs québécois qui ne peuvent pas rester concurrentiels avec leurs anciennes habitudes.

#### **4.1.2 Stratégies individuelles : enracinement et mobilité**

La question du poids de l'héritage dans le capital d'enracinement est importante. Pour Jean-Marc comme pour d'autres producteurs, le robot de traite n'est qu'un temps dans la trame familiale de la transmission de la ferme, et il ne représente qu'un actif parmi d'autres. Cependant, une spécificité de l'outil a attiré mon attention. Le robot permet en effet de se libérer de la tâche qu'est la traite. En cela, il offre donc plusieurs possibilités aux chefs d'exploitations pour réorganiser leur temps. Deux stratégies distinctes se sont alors dessinées. La première, nous l'avons vu, consiste en la mise en place du robot pour faciliter la transmission de la ferme, en

profitant du robot pour se libérer d'un employé ou pour effectuer des tâches à l'extérieur de la ferme. Qu'importe les moyens mis en place, l'idée est de renforcer la ferme familiale. Dans cette optique, le robot est investi du capital d'enracinement en tant que sentiment qui lie les acteurs au projet familial et à la responsabilité de poursuivre l'engagement des générations précédentes.

Une autre stratégie qui s'est aussi dessinée indique que le robot n'implique pas par définition une volonté d'enracinement des acteurs, même dans le contexte de ferme familiale. Pierre a pris la suite de la ferme familiale, mais pour lui, producteur laitier n'est pas son métier de cœur. Le Roboléo qu'il a installé lui permet de se libérer du temps pour être conducteur de camion, sa véritable passion. Aucun de ses enfants ne prévoit de reprendre l'exploitation. Pour lui, le robot est l'outil lui permettant de s'éloigner de la ferme plus que de s'enraciner localement. Il est une exception parmi les participants, mais il n'est pas le seul à envisager la vente de la ferme à sa retraite. Dépendamment des stratégies, le robot de traite peut donc être mobilisé en faveur d'un enracinement qui octroie aussi une certaine mobilité, voire même la possibilité d'un déracinement même temporaire. Le cas des vacances plus longues et plus éloignées permises par le robot est symptomatique d'un désir souvent avoué de pouvoir prendre ses distances avec la ferme. Les fermes familiales sans employés sont les plus à même d'utiliser le robot à de telles fins, car la traite contraint les membres de la famille à assurer une présence continue sur l'exploitation<sup>65</sup>. Pour Marcel, cela a été l'occasion de passer des vacances en Gaspésie tout en ayant les moyens de gérer la traite via son ordiphone.

Le concept de déracinement est à prendre ici avec précaution. Il est davantage utilisé en anthropologie pour figurer la migration des populations, choisie ou subie, et rendre compte du sentiment de distanciation ressenti à l'égard d'un lieu, d'une culture ou d'une identité laissés derrière soi et de l'écart perçu avec l'environnement d'accueil. Le déracinement dont il est question ici renvoi davantage à la capacité des éleveurs de pouvoir prendre certaines distances avec l'exploitation et leur activité professionnelle. Notons qu'à travers les récits des participants,

---

<sup>65</sup> Le problème dépend alors de la taille de la cellule familiale et des choix de production. Un exemple marquant dans mon parcours a été celui de mon premier remplacement en tant qu'ouvrier agricole dans une ferme laitière dans le Vercors, en France. Outre la traite, l'autre activité d'astreinte journalière concernait la transformation fromagère. Le couple de propriétaires avait alors pu partir deux semaines en vacances après plus de sept ans sans s'être éloigné de la ferme plus de deux jours car elles devaient se partager les activités à deux seulement.

il n'est pas rare que la volonté de montrer sa légitimité à occuper l'espace, soit la mobilisation d'un capital d'enracinement, se fasse en parallèle d'une mise en valeur de la mobilité retrouvée. La chose n'est pas en soi paradoxale, quand l'on pense au fait que la mobilité, lorsqu'elle est choisie, est dans un monde globalisé une valeur sociale hautement positive. Cela remet aussi en perspective l'idée que la mobilité est l'apanage d'une certaine élite mondialisée. On peut en somme faire valoir son enracinement par une mise en scène d'un déracinement occasionnel ou envisagé.

#### **4.1.3 La responsabilité collective**

Ces différentes stratégies attestent aussi que le capital d'enracinement doit se manifester par l'engagement des acteurs et la transmission de cet engagement à la génération suivante. Pour reprendre le bagage conceptuel de Pierre Bourdieu, certes l'habitus des enfants d'agriculteurs, c'est à dire l'incorporation de valeurs et de pratiques transmises, facilitent leur engagement, mais il ne l'assure pas totalement. La valeur qui est mise de l'avant par les enfants d'éleveur les plus engagés dans leur métier est celle de responsabilité. Elle est, comme nous l'avons vu, d'abord familiale, mais elle dépasse ce cadre. Une responsabilité collective est aussi invoquée, comme avec Philippe pour qui une campagne sans vaches est une campagne « morte ». Il revient souvent dans les entretiens que le maintien de cette activité est un enjeu sociétal important. L'idée marquante est que cette responsabilité prend corps dans le cadre d'une lutte, nous l'avons vu dans le deuxième chapitre, entre les agriculteurs et d'autres groupes sociaux, mais aussi et surtout face à d'autres types d'activités, notamment le loisir et l'industrie.

Certains participants se sentent aussi le devoir de maintenir un modèle de production québécois à taille humaine, familial et plus soucieux du bien-être animal, en opposition avec l'image du modèle plus intensif de l'Ouest canadien et états-unien. Cette responsabilité renvoie explicitement au message du rapport Héon et au stéréotype du « gros bon sens » de l'agriculteur québécois. Il est mobilisé par exemple dans le mouvement « Agrobonsens » qui vise à favoriser l'adoption de pratiques agricoles qui limitent l'utilisation des pesticides. Pour Marcel en revanche, il cache en sous-texte l'idée que les producteurs québécois devraient être capable de faire toujours plus avec autant. Avec l'âge de la précision et son corollaire, l'optimisation, la promesse

qui est faite aux agriculteurs est que la croissance peut se faire avec une économie de moyens humains et matériels. Dans un modèle de société guidé par la croissance et la rentabilité, le robot de traite vise à tirer un maximum des capacités des animaux et des producteurs dans le seul temps que l'optimisation connaît, le présent productif, la mise à jour permanente.

Les changements technologiques des modes de production contemporains où se mêlent la numérisation, l'intelligence artificielle et l'automatisation, amènent souvent avec eux des concepts comme la 4<sup>ème</sup> révolution industrielle (Kowalikova et al., 2020) ou l'âge hyperindustriel (Veltz, 2016). Ces concepts expriment l'idée d'un dépassement, d'une entrée dans une nouvelle ère. En reprenant ces concepts pour l'analyse anthropologique, cela reviendrait à admettre que les participants seraient soumis à un nouvel ordre temporel en comparaison à des producteurs employant un système de traite non-automatisé. Or la question se pose de justifier cet état de fait.

## **4.2 L'innovation et le changement**

### **4.2.1 Le progrès et l'imaginaire industriel**

Dans son ouvrage *Le seul et vrai paradis : Une histoire de l'idéologie du progrès et ses critiques*, Christopher Lasch rappelait qu'au moment « où le XX<sup>e</sup> siècle se termine, nous trouvons de plus en plus délicat d'élaborer une défense convaincante du progrès; mais nous trouvons également difficile d'imaginer la vie sans elle » (Lasch, 2006 [1991] : 200). Il est en effet indéniable qu'une partie de plus en plus importante de la population mondiale souhaite avoir accès à une meilleure sécurité alimentaire, médicale, sociale et culturelle. En dépit de cela, la conscience en la limitation des ressources naturelles fait que la croissance industrielle ne peut plus être pensée comme infinie de même que la concentration des richesses en une élite de plus en plus restreinte rend le monde plus compétitif. L'idée du progrès oscille toujours entre les promesses d'une libération, les limites de sa réalisation et les catastrophes de son avènement, avec le lot de traditions et de relations qu'elle viendrait briser. Les études sur le robot de traite oscillent aussi entre la promesse d'une « smart » agriculture et le danger d'une société de contrôle, entre la libération d'une tâche aliénante et l'aliénation de l'humain par la machine. L'aspect le plus complexe du progrès est de

parvenir à séparer ses dimensions sociopolitiques, épistémiques et techniques. Car si les techniques progressent, si elles se complexifient et évoluent, elles peuvent entraîner des résultats qui vont à l'encontre de l'idée même de progrès, notamment d'un point de vue éthique ou moral.

Pour Pierre Veltz, ce qui évolue avec les technologies informatiques et robotiques n'est pas tant un dépassement ou une rupture avec le monde industriel, avec supposément une diminution du lien mécanique, mais au contraire, un renforcement de l'industrie qui « enveloppe désormais complètement nos existences et étend son règne, son éthos, sa culture, à de multiples domaines nouveaux » (Veltz, 2016 : 145). Il décrit cet « âge hyperindustriel » à travers trois changements profonds. Dans un premier temps, les « nouvelles » technologies entraînent une émancipation des contraintes spatiales qui font en sorte que les temporalités deviennent davantage structurantes. L'ordiphone permet d'augmenter la capacité d'action des participants sur le robot. En contrepartie, il confère aussi au robot le pouvoir de les réveiller à n'importe quelle heure. En ce qui concerne le développement des technologies, cela produit une synchronisation technologique à l'échelle mondiale et donc une concurrence qui prend la forme d'une « course-poursuite temporelle à l'innovation » (Ibis : 139). Le deuxième changement concerne l'efficacité technologique et l'optimisation. L'industrie traditionnelle misait sur l'efficacité transactionnelle des méga-automates qui impliquaient peu de rapports interpersonnels. À l'inverse, la nouvelle industrie mise sur l'efficacité relationnelle, avec « des réseaux d'acteurs qui gravitent autour des systèmes automatisés, fragiles et devant être disponibles en tout temps » (Ibid., 142). Une assistance technique est en effet être joignable en tout temps pour le robot. Les éleveurs ont aussi des liens privilégiés avec les techniciens qui viennent régulièrement sur la ferme. Enfin, le dernier changement concerne les formes d'organisation des entreprises, avec l'effacement des grandes organisations hiérarchiques et la mise en place de systèmes hybrides, misant sur la collaboration et la « créativité » managériale. Ce dernier point semble plus tenir d'une mode que d'un effet des moyens de production, il reste que cette vision ouverte de la gestion du travail, avec le modèle de la start-up dominant, se retrouve dans la manière dont Jean-Marc conçoit l'organisation de sa ferme. Une réunion préparatoire a lieu chaque matin dans la salle principale, avec la visualisation de vidéo sur le grand écran et la répartition des tâches. Il avoue lui-même

préférer un modèle collaboratif à une hiérarchie trop stricte. Je ne peux néanmoins pas affirmer que ce changement de vision dans la gestion de la ferme provienne de l'acquisition du robot.

Quoi qu'il en soit, il apparaît que cette conception du robot de traite comme radicalisation de l'éthos industriel plutôt que de son dépassement, ou de sa rupture, me semble rendre compte des données de terrain. Le progrès du robot de traite consiste donc dans ce mouvement de radicalisation de la production industrielle. En signifiant cela, l'interrogation se porte sur les changements socioculturels que cette radicalisation peut alors engendrer.

#### **4.2.2 Innovation, dominations et résistances**

De l'aveu de plusieurs participants, la modernisation du système d'exploitation et l'agrandissement de la ferme sont des enjeux de survie économique. Tous admettent vivre dans des conditions matérielles confortables, mais tous sont aussi conscients de la chute du nombre de d'exploitations. Le témoignage de Sophie, qui a dû abandonner son exploitation pour être aujourd'hui à la manœuvre des robots de traite de la ferme qui l'emploie, rappelle cet état de fait. Il révèle aussi que la différenciation sociale qui s'est faite dans le secteur agricole au XIX<sup>e</sup> siècle n'est pas qu'une affaire ancienne. Une autre participante a vécu la même déconvenue. Virginie, âgée de 51 ans, a grandi sur la ferme de ses parents qu'elle n'a pu reprendre au moment de leur retraite. Elle n'a pas souhaité rentrer dans les détails de cet événement, mais elle en tient une rancœur envers les institutions financières qui ne l'ont pas appuyée dans sa démarche. Au moment de notre entretien, elle s'occupait de la gestion de l'étable d'une exploitation avec un robot de traite. Elle dit regretter aujourd'hui que le robot n'ait pas été une option disponible au moment de la transmission, car il lui aurait peut-être permis - selon elle - de recevoir le soutien des banques et des techniciens. Ces situations font écho aux processus de différenciation sociale dans l'agriculture québécoise et de division sexuée du secteur laitier industrialisé que nous avons résumés dans le deuxième chapitre, avec la mise à l'écart des femmes et de leurs savoir-faire. Néanmoins, il est impossible de faire de ces deux témoignages les indicateurs de dynamiques plus larges dans le secteur laitier actuel. Cela demanderait une analyse plus quantitative et globale du secteur afin d'en esquisser des tendances plus marquées. Il reste que la technique et sa maîtrise - entendons par là en être le propriétaire - demeurent des marqueurs forts de la réussite ou de

l'échec des producteurs laitiers et font naître de profondes inégalités. Les témoignages de ces participantes traduisent probablement des effets combinés de la technique et du paternalisme québécois.

Les enjeux de domination et de résistance présumés par ces inégalités renvoient à l'univers conceptuel de Pierre Bourdieu. Dans la distinction qu'il opère entre un domaine objectif de la société, caractérisée par les inégalités de positionnement des individus dans l'espace social, et un domaine subjectif, l'*habitus* comme un ensemble de dispositions intégrées et transmises socialement, les individus luttent pour conserver ou inverser les hiérarchies établies (Bourdieu, 1976 ; Molénat, 2015). Le bagage conceptuel de Bourdieu se situe donc dans un entre-deux qui ne laisse pas les phénomènes socioculturels se résumer à des déterminismes objectifs ou à des choix purement subjectifs<sup>66</sup>. Pour ce qui est de cette recherche, la part de dispositions transmises qui semblent reliées à l'activité professionnelle des participants et au robot de traite concerne une forme de discours techniciste ainsi qu'une incorporation des valeurs d'optimisation et de rentabilité de la machine.

Le discours techniciste n'est pas une nouveauté. Déjà le rapport Héon invitait les agriculteurs à abandonner des savoir-faire traditionnels pour les remplacer par une conception rationnelle et scientifique du métier. Cela peut sembler somme toute normal dans un secteur économique qui s'est fondu dans le capitalisme et sa logique de marché. On sent pourtant que des dissensions existent et qu'elles se concrétisent autour de la machine, notamment lorsque l'on évoque l'éthique animale, l'environnement ou la question du rapport entre le robot et le genre. En effet, nous avons vu qu'une certaine conception du travail féminin, plus minutieux et tourné vers le soin, justifierait pour certains producteurs que la gestion des robots soient faites par des femmes, pour certains leurs filles d'ailleurs, et ainsi justifier une forme de domination dans le travail. Cette thématique a émergé du terrain mais elle manque de données pour approfondir son analyse. Je renvoie sur ce sujet aux travaux d'Ulf Mellström sur la subjectivité masculine et le rôle de la machine. Son étude ethnographique sur la voiture et la mécanique motorisée à Penange, en

---

<sup>66</sup> La question de l'action libre en lien avec l'*habitus* reste problématique. Bernard Lahire a notamment proposé dans *L'Homme pluriel* (1998) une notion de l'*habitus* plus complexe, avec une construction qui va au-delà de l'héritage social direct, mais s'étend aux médias, aux activités professionnelles ou de loisir.

Malaisie, rend compte d'une forme de sociabilité masculine centrée sur la technique, avec notamment pour ces hommes une incorporation subjective forte des interactions avec les machines anthropomorphisées (Mellström, 2002). Le robot de traite, comme le tracteur, peut être un vecteur de ce type de relation à la machine.

Les phénomènes de domination ou de résistance à l'intérieur du secteur lui-même, entre les exploitants, sont complexes à analyser. L'un des arguments de l'utilisation du concept de capital d'enracinement vise à situer les logiques de hiérarchies sur un domaine différent de celui purement économique. Il est difficile de dire, aux vues des données, si le robot fait davantage office d'outil de maintien de la domination des producteurs les plus puissants ou si au contraire, il est mobilisé par des exploitations familiales plus restreintes et en tant que telles, plus à même d'implanter un ou deux robots en vue de concurrencer des fermes plus imposantes et produisant déjà de manière intensive. Les recherches sur le robot de traite présentée au début du premier chapitre font pencher la balance pour la deuxième option. Il faut néanmoins prendre en compte l'échelle de l'analyse, car le statut de dominant ou de dominé en dépend fortement. En effet à l'échelle du rang, il est indéniable que le robot de traite et le capital d'enracinement sont mobilisés pour maintenir un avantage sur des fermes relativement similaires. En revanche, à l'échelle du secteur québécois et plus encore en prenant en compte l'Ontario ainsi que l'Ouest canadien et états-unien, l'innovation technique que représente le robot de traite est une forme de résistance face à la démesure de certaines exploitations. Il permet en effet de maintenir l'exploitation compétitive et attrayante – pour les institutions financières et la reprise de l'exploitation - sans pour autant avoir à changer totalement de modèle ou à effectuer un agrandissement important du troupeau.

### **4.2.3 Autonomie et dépendance de la ferme familiale : obligation morale et financière**

Le robot de traite rentre dans la logique du capitalisme familial fait d'investissements à long termes, misant sur la pérennité et la transmission intergénérationnelle des biens (Blondel, 2012). Il s'agit du modèle de l'entreprise familiale, dont les fermes dont nous parlons sont un exemple. La ferme familiale se distingue par son ancrage sur une terre qu'elle exploite ainsi que par une

plus faible séparation entre la propriété de cette terre et le travail. En somme, la ferme familiale vise une autonomie qui la rend moins dépendante du salariat non-familial. Nous avons vu que le robot répond en premier lieu à cet objectif. Pour y arriver, il faut que les membres de la famille souhaitent travailler sur la ferme et assurer sa transmission. Il est intéressant de constater qu'une fois le processus enclenché, l'exploitation n'a plus d'autre choix que de grossir et donc d'acquérir de nouveaux robots. La ferme de Stéphane est passée d'une salle de traite avec 50 vaches laitières à 4 robots de traite pour 200 vaches avec, comme main d'œuvre, seulement lui, son frère et un employé travaillant sur l'exploitation. Depuis, quatre de leurs enfants travaillent ou aident sur la ferme<sup>67</sup>, posant la question d'un futur investissement et de l'achat de nouveaux robots.

L'autonomie pour les éleveurs est aussi renforcée par un sentiment de contrôle accru sur le système de production. À ce titre, il est à noter que le robot de traite, s'il délocalise un ensemble de savoirs-experts, ne dépossède pas complètement les participants d'une capacité d'action et surtout de compétences qui leur restent propres. L'alimentation des animaux, la gestion des chaleurs ou le réglage du nombre de traite par animal restent des tâches, parmi d'autres, qu'ils ont à assurer. La réparation de la machine laisse aussi une certaine marge de manœuvre aux participants. La partie informatique et robotique sont des points sensibles sur lesquels ils ne peuvent pas bricoler, à moins d'avoir une formation supplémentaire. Il reste que la plupart effectuent eux-mêmes la maintenance de la partie mécanique, qui est une part importante de la machine. J'ai questionné à plusieurs reprises les participants sur leur possible volonté d'être entièrement autonomes avec la machine, notamment avec la mise en place de logiciels ouverts qui seraient gérés à travers la coopérative. La majorité était contre cette idée en pointant du doigt le fait que la responsabilité légale, de ce fait, était partagée entre l'exploitant et l'entreprise.

Ce constat tend à montrer, à mon avis, la pertinence du concept d'hyperindustrie, avec une dépendance accrue aux techniciens experts, rendant compte de la fragilité des dispositifs qui dans le même temps se doivent d'être constamment disponibles. La dépendance des exploitations est un sujet majeur du robot de traite, car si l'autonomie est l'objectif visé, elle s'accompagne paradoxalement d'un ensemble d'obligations qui s'entrecroisent. Nous avons déjà abordé le fait

---

<sup>67</sup> L'aide familiale des membres de la famille, qu'ils soient parents, conjoints ou enfants, est à prendre en compte dans la réussite du robot. Régulièrement, le départ d'un salarié entraîne

que les obligations financières, de plus en plus importante, s'associent à des dettes morales entre les membres de la famille. En accumulant tout un ensemble d'objets techniques provenant de la même entreprise, les éleveurs partagent de fait les obligations de réussite. Les articles et vidéos de promotion qui mettent en scène des fermes familiales heureuses de leurs équipements pullulent sur Internet. Un combat âpre est mené entre les différentes marques pour montrer qui comprendra le mieux les éleveurs, s'occupera le mieux de leur ferme et, en parallèle, de leur famille. Le discours est souvent paternaliste, avec l'idée que telle marque se soucie davantage de la vie de famille et du bonheur des enfants des éleveurs. L'aspect marketing est indéniable, mais un autre aspect me paraît important. Les éleveurs dans ces choix techniques ne sont pas passifs. Les changements de marque pour le robot et pour l'ensemble des outils sont rares mais témoignent d'une obligation qui va dans les deux sens. Il est certain qu'avec le robot de traite, les exploitations se rendent plus dépendantes financièrement et techniquement, mais cette seconde dépendance est donc plus complexe, et m'apparaît comme une alliance qui dépasse le cadre commercial. La partie qui vient vise à éclairer les enjeux de pouvoir de ces obligations et en quoi elles me semblent symptomatique d'un glissement de l'engagement des agriculteurs du politique vers une forme de patronage mercantile.

### **4.3 Représentation et enjeux politiques**

Alors que le robot de traite représente un investissement important et qu'il dénote une certaine confiance en l'avenir, les retours qui me sont parvenus concernant le rôle des institutions gouvernementales et leur supposé frein m'ont quelque peu surpris. Certes la dette de la plupart des exploitations est pesante, mais elle est justifiée par la gestion de l'offre qui assure un revenu plus ou moins constant et par des décisions politiques qui démontrent un souci de protéger le secteur laitier. Nous l'avons vu, les tarifs douaniers restent importants, le zonage agricole et la *Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles* promulguées<sup>68</sup> en 1996 assurent aux agriculteurs la pérennité de leur occupation du sol et de leur activité. Néanmoins, la pression foncière entre les fermes et face à d'autres activités lucratives font de la campagne montréalaise une zone disputée.

---

<sup>68</sup> <https://www.legisquebec.gouv.qc.ca/fr/document/lc/p-41.1>

### 4.3.1 La méfiance gouvernementale

Les retours critiques envers les actions gouvernementales se sont heurtés à ce niveau de protection dont bénéficient pourtant les agriculteurs et en premier lieu les producteurs laitiers. Elle se manifeste pour certains par l'expression d'un manque de protection, comme lorsque Marcel et Lucien privilégient le modèle japonais avec les agriculteurs au centre du projet d'autonomie alimentaire. Pour d'autres, l'interventionnisme des plans conjoints limite leur potentiel. Les débats qui entourent le système des quotas opposent ses défenseurs, qui y voient un système de protection plus égalitaire, à des opposant qui y voient un système de rente, un droit à produire qui devient un actif majoritaire pour certaines exploitations (Chatellier, 2015). Le débat ne sera pas tranché ici. En revanche, il paraît intéressant de signaler que ces positions opposées s'accordent pour dénoncer les différents gouvernements alors que dans le même temps ils valorisent le robot de traite et les dettes colossales qui en découlent.

Le consensus qui entoure la critique institutionnelle se concentre aussi autour de la lourdeur administrative, à travers la quantité de règles et de documents administratifs que les producteurs doivent remplir. Elles sont décrites comme des contraintes et une gêne pesante. Une potentielle participante m'a éconduit lorsque j'ai évoqué le besoin de remplir le formulaire d'information et de consentement. À l'inverse, les entreprises qui commercialisent les robots sont toujours présentées comme exemplaires, à l'écoute et dévouées pour s'occuper du robot et des soucis de production sur la ferme, avec souvent un outil technique pour répondre à chaque besoin des producteurs.

Ces deux dynamiques indiquent une valorisation des relations d'intérêt plus directes et des obligations locales en comparaison de celles provinciales ou nationales, mais surtout une dévalorisation très marquée du rôle des instances politiques. À la question de savoir si le robot de traite avait pu modifier le positionnement politique des participants, les réponses caractérisaient toujours une impossibilité de changer les choses par la politique. Les seuls engagements affichés concernent deux participants impliqués dans les coopératives locales. La représentation syndicale a aussi peu été évoquée. En opposition à cette méfiance politique, la technique, elle, apparaît associée à un ensemble de promesses pour lesquelles les participants sont prêts à faire des sacrifices.

### 4.3.2 La confiance en la technique et le patronage de marque

L'on pourrait être tenté de traiter le problème de la robotique par le prisme du remplacement de l'humain par la machine. Si cette angoisse peut être considérée comme légitime, cette position néglige la question centrale ce que l'on souhaite réellement observer et analyser. Dans un article sur les impacts des processus de numérisation et de robotisation sur les emplois agricoles, Michael Carolan (2019) ramène les propos de la ministre suédoise, Yvla Johansson, pour qui l'ancienneté ou la nouveauté des technologies ne sont pas le cœur du problème, car l'enjeu n'est pas de protéger l'emploi mais plutôt les travailleurs. De la même manière, ma démarche ne vise pas à questionner la supposée pérennité d'une pratique agricole ou d'une autre, mais davantage à observer comment l'humain vit ces changements techniques.

Pour Phillippe, il faut « apprendre à faire confiance à la machine ». Ce point de vue est partagé par l'ensemble des chefs d'exploitation. Si l'expertise des institutions gouvernementales semblent manquer cruellement de bon sens, l'expertise des techniciens est quant à elle toujours présentée comme satisfaisante, d'autant plus lorsqu'elle concerne des domaines pour lesquels les éleveurs ont moins de connaissance. Le dispositif technique que représente le robot, couplé aux ordinateurs et à l'ordiphone, rappelle le concept de système expert qu'Anthony Giddens utilisait pour traiter des institutions modernes. Pour Giddens, la « haute » modernité<sup>69</sup>, symbolisée par l'avènement des technologies électroniques de communication, a eu pour effet de renforcer les effets de la modernité industrielle, soit la dissociation du temps et de l'espace, la délocalisation des systèmes sociaux ainsi que l'organisation et la réorganisation réflexive des relations sociales (Giddens, 1990 : 25). Les systèmes experts, sociaux comme techniques, représentent les systèmes dont les connaissances des experts sont assimilées et tenues pour acquises par les profanes, en vertu d'une combinaison de confiance et de foi dans la fiabilité du système (Ibid., 36-37). De cette confiance en ces systèmes découle chez les participants une confiance en la marque qui les administre. L'obligation des participants envers les fabricants décrite plus tôt se mêle à cette confiance faisant de cette relation privilégiée un mode important de la représentation des

---

<sup>69</sup> En objection à la postmodernité qui attesterait la fin de l'Histoire et de l'idée de progrès, la "haute modernité" ou modernité tardive exprime la radicalisation des effets de la modernité.

éleveurs. En d'autres termes, ils fondent une grande partie de leur image sur celle de la marque – ou des marques – qui équipent la ferme, dont en premier lieu celle du robot de traite.

Cette relation se réalise selon moi sous la forme d'un patronage de marque, avec ses spécificités qui rappellent le patronage politique que le Québec a connu mais s'en différencie sur plusieurs aspects. Ce concept de patronage de marque repose ici sur le modèle des relations de patronage telles que décrites par Lemieux (1977), notamment sur ses caractéristiques internes. Dans un premier temps, elles se font sur une base interpersonnelle quand les relations institutionnelles sont à l'inverse désincarnées. La manière dont certains participants présentent leur relation avec un technicien ou un agent commercial de l'entreprise manifeste cette forme de patronage. Cela a déjà été exposé à travers le récit technique, mais il me semble important de l'illustrer par l'exemple de Philippe et de sa relation avec le conseiller-vendeur d'une marque de robotique. Outre sa confiance en lui, Philippe admet que la réussite du robot dépend en partie de ses valeurs humaines et de sa compréhension des éleveurs. Cet exemple renforce l'idée d'une relation qui dépasse le simple cadre commercial et qui se manifeste, parfois, sur le mode du lien de parenté fictif, où le technicien est celui qui donne naissance au projet.

La relation de patronage est aussi décrite comme réciproque et asymétrique (Ibid., 12). Pour cet aspect, la grande partie de la réciprocité tient du côté des éleveurs des sommes importantes investies auprès de ces marques, qui rend la relation asymétrique de fait puisque le dépôt de bilan de l'exploitation ne met pas en péril le fabricant, alors que l'inverse oui. Pour les entreprises, il se met en place un suivi poussé et la nécessité d'une disponibilité en tout temps, sous peine d'immobiliser complètement la chaîne de production. Cette dépendance renforce l'asymétrie de la relation. Les obligations sont donc partagées et même si les entreprises peuvent faire appel à des acteurs annexes, il demeure que leur responsabilité dans la tenue du système est engagée.

Ainsi, il m'apparaît que l'achat du robot de traite renforce ces relations et qu'elles impliquent aussi un engagement des éleveurs dans cette relation localisée, en opposition aux relations institutionnelles délocalisées. Le capital d'enracinement joue un rôle dans cette relation de patronage de marque. La mise en valeur des exploitations qui ont été des précurseurs dans l'utilisation du robot se prolonge dans le temps et fondent là aussi une relation de réciprocité

dans ce qui a trait au prestige de la marque et de la ferme. Les deux entités y trouvent une forme de soutien important et mettent en avant les valeurs que l'une et l'autre représentent : les marques saluent le dévouement et la passion des éleveurs quand les seconds mettent en avant le sérieux et la précision des entreprises. Le soutien est donc autant d'ordre économique que symbolique, notamment dans la manière dont les participants envisagent leur métier.

La principale limite à l'application du concept de patronage en lien avec les marques tient à l'absence d'une forme de coercition politique ou financière de la part du patron, ici identifié comme le fabricant du robot, sur les propriétaires de ferme laitière. Néanmoins, les enjeux du robot de traite dépassent ceux d'un simple achat de machine agricole classique, avec des investissements nécessitant plusieurs centaines de milliers de dollars, et donc l'appui de nombreux acteurs qui en font un outil à part. Il est indéniable que le réseautage local des éleveurs comme celui des propriétaires de concessions de machines agricoles jouent un rôle majeur. On peut ainsi parler d'une forme de « système de patronage » qui vient s'ajouter à la loyauté à la marque. L'enjeu pour les deux camps est de pénétrer une certaine élite en mobilisant des capitaux financiers, sociaux et symboliques. Les producteurs laitiers donc ainsi prêts à sauter sur les opportunités car ils ont conscience que d'autres abandonnent, par manque de soutien notamment.

### **4.3.3 Les luttes symboliques du robot**

En abordant avec les participants la possibilité que, dans un futur plus ou moins lointain, la production laitière s'automatise tellement qu'elle puisse se passer d'éleveurs, les réponses ont toujours été que le secteur laitier est un secteur à part. En effet, les exemples de productions animales qui s'industrialisent au Québec et en Montérégie sont nombreux. Le plus marquant m'a été relaté par David et concerne le rachat en 2019 des 220 fermes porcines et usines de transformations de l'entreprise familiale *F. Ménard* par les filiales de la *Coop Fédérée, Olymel* et *Sollio Agriculture*. Pour lui, ce rachat illustre le risque de dérive de l'agriculture industrielle, sa concentration en superstructure et leur rachat pas des multinationales. Selon David, « les gars des vaches, aucune industrie ne va les intégrer comme a fait *F. Ménard* », car « ça prend du

savoir ». La position de David a de quoi surprendre quand on observe son étable avec ses 6 robots de traite et plus de 300 vaches, soit la plus intensive des fermes visitées.

Pour comprendre cette position et le rôle du robot de traite, il faut rappeler que la question de la reconnaissance est centrale pour plusieurs producteurs laitiers, et sans aucun doute pour bon nombre d'agriculteurs montérégiens. Elle l'était déjà au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, lorsque l'élite agricole choisissait le nom de cultivateur pour se démarquer du projet colonial et de l'image de l'habitant, socialement peu flatteuse. Les choses semblent avoir en réalité peu changé, si ce n'est que dans la projection d'un groupe social idéalisé, le businessman ou le chef d'entreprise ont remplacé la bourgeoisie marchande. L'idée qui est revenue majoritairement est qu'ils se conçoivent, pour la plupart, comme des chefs d'entreprises comme les autres, celles-ci balançant entre l'artisanat et l'industrie.

Le paradoxe du rejet de l'industrialisation massive et dans le même temps l'identification à cet ethos industriel tient à mon avis en deux points. D'une part, l'imaginaire industriel utilisé dénote le désir d'être reconnu à la hauteur des risques pris et des bénéfices réalisés. Pour David, c'est difficile « d'aller dans les mêmes restaurants, d'avoir les mêmes voitures, les mêmes habits que d'autres patrons sans recevoir la même reconnaissance de la part de la société ». Le premier point est donc que cette identification a trait au besoin de reconnaissance. Dans un second temps, le robot de traite me semble incarné de la part des participants un désir de maîtriser le processus d'industrialisation et donc, à travers lui, de se positionner dans une lutte symbolique avec le secteur industriel dont ils dépendent et dont, possiblement, ils risquent de devenir les vassaux. Il s'agit donc d'une volonté d'indépendance dont résulte, en contrepartie, la relation de patronage de marque avec les entreprises d'équipement mais aussi des choix plus drastiques comme le projet d'un atelier de transformation fromagère pour Philippe.

#### **4.3.4 Représentation politique et alternatives**

La représentation des agriculteurs québécois semble à première vue univoque, axée sur l'action syndicale de l'UPA et le soutien des coopératives qui défendent leurs intérêts à différentes échelles économiques. La réalité est plus nuancée puisque l'on trouve des organisations comme les PLQ et le monopole de la représentation syndicale est lui-même contesté, notamment par

l'Union Paysanne, un syndicat contestataire prônant une vision altermondialiste et désindustrialisée de l'agriculture québécoise (Silvestro, 2009)<sup>70</sup>. Or au moment de questionner les participants sur la reconnaissance d'une identité paysanne, les réponses ont toutes été négatives. Pour Michel Morisset, cela renvoie au fait que « le concept de paysannerie n'a pas d'ancrage historique au Québec. D'abord colons, ensuite habitants, puis cultivateurs, les Français immigrants en Nouvelle-France et devenus Canadiens français ont laissé en Europe leur titre de paysan » (Morisset, 2010 : 251). Pourtant, nous l'avons vu, le mythe de la vocation agricole québécois misait sur un « attachement ancestral au sol des Canadiens français » (Dagenais, 1959 : 201) et sur « le petit paysan traditionnel » (Ibid., 195). Il est donc difficile de trancher sur l'origine de l'absence d'un sentiment paysan au Québec.

Dans le cadre de cette recherche, j'ai souhaité questionner la pertinence d'une identité paysanne autour du robot de traite. En effet, si la machine permet d'augmenter l'autonomie de la ferme familiale et son ancrage local, qui sont des critères définissant une agriculture paysanne<sup>71</sup>, le rejet de cette identité pose question. Mon hypothèse est que l'accès à cette machine se fait sur un discours anti-paysan qui repose sur trois dynamiques dévoilées précédemment. La première concerne la promotion de l'ethos industriel qui se manifeste dans le secteur laitier dès la fin du XIX<sup>e</sup> siècle et qui culmine avec les recommandations du rapport Héon. La seconde est effectivement la lutte sémantique pour la l'appellation et la reconnaissance de la profession, qui se manifeste par le rejet du mot de paysan et de ses équivalences. Enfin, la dernière dynamique est d'ordre économique et nourri les deux autres, avec une domination des fermes les mieux équipées dans un marché dominé par quelques grosses structures qui valorisent la productivité et la rentabilité. Encore une fois, si les critères économiques sont importants, les logiques socioculturelles ne peuvent se réduire à ces seuls aspects.

---

<sup>70</sup> L'Union Paysanne est un organisme à but non lucratif fondé en 2001. Il défend notamment un modèle agricole basé sur l'agroécologie et sur une conception internationale du mouvement paysan. Sa lutte politique se fait majoritairement face à l'action de l'UPA en dénonçant sa situation de monopole syndical et ses liens avec l'agrobusiness. Si sa présence médiatique et politique semble importante, son poids dans le secteur agricole est difficile à mesurer compte tenu du manque d'informations quant au nombre de ses adhérents. Aucun des propriétaires participants n'est affilié à ce mouvement.

<sup>71</sup> L'autonomie doit aussi être pensée en termes de distribution, en favorisant la vente directe et les circuits courts, donc en limitant les intermédiaires industriels, ce qui est plus compliqué en contexte canadien de la gestion de l'offre.

Ce constat m’amène à penser le capital d’enracinement et les valeurs symboliques qui le lie au lieu, à la parenté et au prestige, comme des moyens de légitimer l’occupation de l’espace en dépit de l’argument paysan d’une occupation du sol et d’une activité basée sur un régime temporel d’ancestralité. En refusant cette image de paysan, la légitimité de ces agriculteurs et agricultrices doit donc être « produite » ou façonnée par chaque nouvelle génération, faisant dès lors de l’innovation une valeur positive qui ne s’oppose pas à un passé « fantasmé ». En revanche, cette légitimité est d’autant plus fragile qu’elle doit se confronter à des changements profonds dans la société ainsi qu’à l’obsolescence des outils techniques et des valeurs qui l’accompagnent. C’est le cas pour le secteur laitier québécois du système de production basé sur la stabulation entravée et la salle de traite. La critique de l’industrialisation de la production entraîne donc, paradoxalement, son renforcement, qui permet d’évacuer certains problèmes, notamment au niveau de l’éthique animale et de la pénibilité du travail, sans avoir à répondre à d’autres. On peut songer à la dépendance à l’infrastructure numérique, dont Internet et certains composants technologiques<sup>72</sup>, ainsi que comme cela a été répété, la dépendance financière qui explose. Cela participe à une moralisation des objets, comme ce fut le cas pour le lait, avec la perception de “qualité matérielle comme ce qui est bon, digne, moral, juste honnête, digne de confiance, sain et licite” (Atkins, 2010 : 137). Cet ordre des valeurs dépend évidemment de celles promues par la société elle-même (Ibid., 143).

#### **4.4 L’identité professionnelle au contact des frontières**

La problématique de la frontière est revenue plusieurs fois durant mon terrain. Elle se manifeste de façon multiple et protéiforme. Deirdre Meintel rappelle justement que l’identité « québécoise » au Québec s’est définie à travers des frontières mouvantes, passant d’une catégorie religieuse, s’incarnant à travers le catholicisme, à une frontière linguistique autour de la francophonie (Meintel, 2019). On retrouve ce déplacement de frontière dans l’évolution des politiques agricoles, comme nous l’avons vu au second chapitre. La question qui se pose alors est

---

<sup>72</sup> La pénurie mondiale en semi-conducteurs et en microprocesseurs qui a suivi les nombreux confinements durant la pandémie de Covid-19 en est un exemple qui peut légitimement renforcer les questions de dépendances et d’obsolescences de systèmes de production comme le robot de traite. En effet, si une multinationale peut répondre à ce genre de défis, une ferme familiale aura plus de difficultés à y faire face.

de regarder si le robot de traite invite à modifier certaines de ces « frontières » culturelles pour les participants, en fonction de leur identification à un groupe et la manière dont ils se définissent à une altérité.

#### **4.4.1 Du bon ou du mauvais côté de la frontière**

Les frontières administratives concernent dans un premier lieu celles délimitant les régions québécoises. Celles-ci n'ont que peu d'impacts pour cette recherche. Celle séparant les provinces du Québec et de l'Ontario sont aussi assez peu revenues, bien qu'elles puissent avoir un impact sur l'implantation du robot de traite, notamment par la différente distribution des quotas et de la taille des fermes<sup>73</sup>. Finalement, la frontière administrative qui a été le plus mentionnée est celle entre le Canada et les États-Unis.

La frontière entre la Montérégie et les États de New-York et du Vermont est en effet celle qui est le plus souvent revenue durant les entretiens. Nous l'avons vu, le robot de traite se retrouve au sein de nombreux flux qui enjambent la frontière administrative. Les flux humains et de connaissances qui s'organisent autour de formations ou d'expériences professionnelles sont les plus importantes. Outre les flux, la frontière se pense à l'intérieur des discours des producteurs concernant le robot et le lait. Comme cela a été montré dans le deuxième chapitre, cette frontière se concrétise à travers les tensions économiques et politiques entre les deux pays, ainsi qu'avec la reprise du discours gouvernemental qui s'est construit sur plusieurs décennies, faisant du lait états-unien un « moins bon lait » que celui canadien. La fierté exprimée par Pierre de « produire un lait québécois de qualité par rapport au lait provenant des États-Unis » ou l'opposition d'Olivier au modèle productif états-unien témoignent de cette vision. La frontière se dessine donc dans la manière de penser le modèle de production, l'étable et le soin des animaux, mais aussi dans la façon de percevoir le lait lui-même.

Pour parler de cette frontière, je dois préciser que les avis ont divergé en fonction de la position géographique de la ferme en Montérégie. Les producteurs les plus enclins à partager ces visions

---

<sup>73</sup> L'étude de Reinemann et al. (2002), « A Global Perspective On Automatic Milking Systems Rules And Regulations », abordait les différentes formes de régulation autour de la traite robotisée entre notamment le Québec et l'Ontario.

antagonistes se trouvent davantage dans le centre et le nord de la région, quand ceux plus au sud tiennent des positions plus mitigées, mettant de l'avant leurs relations sociales plus nombreuses avec des producteurs de l'autre côté de la frontière et l'échange de savoirs qui en découlent. Marcel va même jusqu'à exprimer que « l'idée d'un lait québécois ou canadien de qualité est une supercherie, car du lait américain rentre au Québec », et que derrière l'argument commercial et politique, « les éleveurs se sentent délaissés ». Les positions des participants à l'égard du discours politique sont donc hétérogènes. Elles attestent surtout d'un maillage complexe entre un paysage technique, fait des assemblages de dispositifs techniques, et un paysage politique et ethnique moins marqué qu'il pourrait laisser présager. Certes tous les participants chef d'exploitations sont des hommes blancs, francophones et pouvant être qualifiés de québécois de « souche » par leur ancrage générationnel sur le territoire. Pourtant à bien y regarder, aucun n'a mis de l'avant cet héritage et le rapport au Québec et à la francophonie m'a semblé hétérogène. Le temps du terrain ethnographique ne m'a pas permis d'approfondir cette question du rapport à une forme d'ethnicité à la hauteur de ce que je l'aurais souhaité. Néanmoins, les divergences constatées semblent témoigner d'un imaginaire collectif, dans le sens de Gérard Bouchard, fait d'un alliage culturel complexe, « mélange d'enracinement et d'instabilité géographique », souvent gommé par les discours élitistes mais qui atteste de « nombreuses similitudes entre la société rurale du Québec et celle des États-Unis » (Bouchard, 1996 : 29-30).

#### **4.4.2 Sédentarité, mobilité et responsabilité**

Yves Frenette (2015 : 22) rappelle que la manière d'appréhender la mobilité dans l'histoire des populations québécoises a posé des problèmes, surtout pour les agriculteurs, souvent cantonnés à l'immobilisme et la sédentarité. Or son analyse comme celle proposée dans le second chapitre montre que les crises agricoles, l'industrialisation et le surpeuplement ont été des facteurs majeurs d'une forte mobilité de ces populations, notamment dans le cadre de la reproduction familiale, avec pour objectif d'établir le fils cadet sur une nouvelle terre (Ibid.). Ce dernier point a pris fin avec la consolidation des fermes et leur réduction drastique en nombre, forçant néanmoins encore des familles à s'exiler vers les grandes villes. Les logiques de transmission dans les fermes étudiées sont multiples et ne reposent plus sur des mécanismes traditionnels de liens

de parentés formalisés (Verdon et Roy, 1994). L'on ne désigne plus un héritier mais on espère qu'un des enfants veuille bien reprendre la ferme. Dans cette optique, nous avons vu que le robot de traite peut faciliter la transmission, notamment par sa capacité à mobiliser du capital économique et symbolique permettant d'envisager l'installation de plusieurs enfants. Dans ce sens, le capital d'enracinement représente, en quelque sorte, l'enracinement du capital familial, mais celui-ci ne s'associe pas pour autant à un plus grand immobilisme.

Plusieurs des exploitations sont déjà constituées de différentes associations familiales avec différents liens de parenté. Le père et son fils, trois frères ou deux belles familles, les modèles rencontrés sont tous différents. Une étude plus poussée permettrait de visualiser plus clairement si le robot de traite permet plus facilement ce genre de situation, notamment car il permet, comme dans le cas de Philippe, de faire tourner la production laitière de manière plus autonome, permettant ainsi de travailler à l'extérieur de l'exploitation pour financer l'investissement. Lui-même ne touche en effet aucun salaire de sa structure laitière, qui fonctionne comme un outil d'investissement pour lui et ses enfants. Si ces derniers souhaitent s'installer dans le futur, l'exploitation est ainsi déjà opérationnelle, selon ses dires. Lui, en contrepartie, gagne en mobilité, allant même comme deux autres producteurs avouer que l'achat d'un bien pour la retraite dans une autre région québécoise, voire dans le sud des États-Unis, est envisagé. Le processus de transmission se réorganise donc aussi autour du robot de traite favorisant, comme cela a déjà été exprimé, l'enracinement local en même temps que la mobilité des éleveurs.

Néanmoins, les éleveurs rencontrés qui ont émis l'idée une résidence secondaire pour leur retraite l'ont fait à demi-mots ou sur le ton de la blague, comme si la chose était envisageable mais pas convenable. Thierry, 51 ans, m'explique que c'est plus compliqué pour lui d'envisager faire comme les snowbirds<sup>74</sup>, car « nous autre, on a du travail tout l'hiver », et « mes enfants auront sûrement besoin de mon aide ». Le sujet de l'hiver n'a pas été approfondi durant mon terrain, mais il mériterait une attention plus poussée, car le travail d'étable et la traite représentent, sans la robotique, une partie importante de l'activité hivernale des fermes laitières québécoises. Le témoignage de Thierry rend compte du manque de légitimité exprimé par

---

<sup>74</sup> Les snowbirds représentent les touristes hivernaux canadiens qui se rendent aux États-Unis ou dans les Caraïbes. Pour plus de détails, voir l'article de Godefroy Desrosiers-Lauzon (2009) « Canadian Snowbirds as Migrants ».

plusieurs participants pour s'éloigner trop longtemps de la ferme. En théorie, le robot devrait offrir cette opportunité, mais l'illégitimité témoigne d'un sentiment de responsabilité qui rappelle une opposition longtemps fondatrice de la ruralité québécoise, celle entre l'agriculteur et le coureur de bois :

Mobilité et sédentarité : des mots magiques, à caractère mythique ! Ils ont donné lieu, à l'époque de la Nouvelle-France, à une distinction entre deux mondes, les bons et les mauvais. Par leurs condamnations et leurs exhortations, les autorités civiles et religieuses ont valorisé la vie stable et morale de l'agriculteur au détriment du comportement jugé instable, indiscipliné et souvent amoral du coureur de bois. Le construit historique a suivi. Il a longtemps et beaucoup emprunté à ce discours et ainsi renforcé l'impact de cette perception. Il a donné naissance à deux images symboliques extrêmement puissantes, définissant par opposition deux types de pionniers, deux ordres sociaux ; à la limite, deux systèmes de valeur. L'agriculteur attaché au sol et à la famille s'est trouvé confronté au coureur de bois, cet éternel absent tourné vers les grands espaces. (Mathieu et al., 1987)

Il n'est pas dans l'objectif d'un travail ethnographique de véhiculer ce type de stéréotype. Néanmoins, cette citation révèle le rôle des valeurs, notamment véhiculées par les institutions, condamnant ou valorisant tel ou tel type de comportement. Avec le robot de traite, bien que le rapport au temps et à l'espace soit modifié, avec la capacité de pouvoir s'éloigner du lieu de production, les sentiments de responsabilité envers l'exploitation, le troupeau et la famille restent importants. Ces sentiments complexes ont des origines sociales et culturelles qui se sont transmises et modifiées de génération en génération. Les marques de robotique elles-mêmes jouent un rôle dans ce type de processus. Deux d'entre-elles, nous l'avons vu, ont un rapport différent quant à la présence de l'éleveur dans l'étable durant la traite. Une marque vante le fait que moins l'éleveur est présent, mieux les vaches se portent et la traite est efficace. L'autre en revanche insiste sur le fait que le robot ne doit pas être considéré comme un moyen pour l'éleveur à se désengager du travail d'étable et de troupeau, au contraire. Le temps rendu disponible doit servir à être plus au contact de l'animal. Le rapport entre la mobilité et le sentiment de responsabilité est donc un processus complexe qui nécessiterait une analyse plus poussée pour déceler les dynamiques en cours à travers l'étude des postures des institutions et des marques concernant la vache et l'éleveur.

## 4.5 Les limites de la recherche

Ce terrain ethnographique, bien que limité, a eu pour résultat de faire ressortir des dynamiques socioculturelles autour d'un dispositif technique, le robot de traite, à l'échelle de la région de la Montérégie. En recrutant les participants sans autres prérequis que la machine et au fil des rencontres, il est possible que certaines thématiques aient pu émerger et d'autres soient restées cachées. Le biais de représentativité en faveur des éleveurs masculins est une première limite. Il m'a certes permis de soulever la question des liens entre les subjectivités masculines et la machine, mais il a aussi pour conséquences que l'analyse manque du retour des productrices laitières. Je souhaite donc rappeler que les analyses proposées ne sont en aucun cas représentatives de l'ensemble des productrices et producteurs montérégiens. D'autant plus qu'il faut aussi prendre en compte que le robot de traite est ici étudié dans des fermes qui l'ont adopté et qui sont toujours en activité. Dans ce cas, le biais de sélection fait que l'on manque des témoignages de ceux qui ont abandonné le robot ou qui ont depuis cessé leur activité. La taille de l'échantillon lui-même invite à la prudence. Sa limite tient autant du fait des choix méthodologiques que du temps qu'il est possible d'accorder à un travail de maîtrise ainsi que des conditions de recherche en temps de pandémie.

L'autre limite provient du manque de données quantitatives qui auraient permis de mieux illustrer les phénomènes présentés. C'est aussi là une question de choix méthodologique en faveur d'une approche plus descriptive. En favorisant le récit des participants, le souhait était de rendre compte de l'existence de certains phénomènes pouvant être par la suite approfondis. Le fait est aussi que dans le temps de ma recherche, j'ai rencontré des difficultés à sélectionner des travaux statistiques ou sociologiques pertinents pour mon sujet. La raison principale tient dans la démarche inductive utilisée qui laisse apparaître les problématiques au fil du terrain et constitue donc en tant que telle une invitation à approfondir le sujet.

Enfin, la question de la subjectivité du chercheur en anthropologie est aussi à prendre en compte. Ce sujet de recherche est né d'une expérience professionnelle et mon regard sur lui s'accompagne aussi de certains biais professionnels qui étaient parfois complexes à éviter. L'éthos industriel des participants fait aussi référence au mien et à ma propre formation agricole.

Il a été ainsi complexe, dans le temps imparti pour les entretiens, de mettre de côté certaines discussions passionnées autour des techniques agricoles ou du métier d'agriculteur, sortant pourtant du sujet central du robot de traite. Cela a été aussi l'occasion de questionner mon propre rapport à ce métier, à la machine et à l'animal. Il est certain que la place de la vache gagnerait à être plus importante pour une telle recherche. Néanmoins, mon objectif n'était pas de « parler » à la place des vaches ni de me substituer à la responsabilité des éleveurs qui font, avec passion, un métier difficile, qui est lui-même déjà victime de nombreux préjugés et incompréhensions.



## Conclusion

Cette recherche avait pour objectif de documenter les implications socioculturelles du robot de traite dans des élevages laitiers en Montérégie. Il était d'abord question de mettre en lumière le contexte et les acteurs qui gravitent autour de l'objet en dessinant des hiérarchies et des discours qu'il pouvait potentiellement réorganiser. Tout en tenant compte des études déjà réalisées sur le robot de traite, l'idée centrale était de replacer l'objet dans une temporalité agricole complexe, faite d'héritages matériels et symboliques, de systèmes de production à optimiser ainsi que de planification des investissements et de leur transmission future. Cette dernière a été mise en évidence par le besoin de transmettre une passion, des biens, des valeurs morales et éthiques, soit un ensemble de responsabilités qui font de la ferme familiale et du robot de traite des entités qui dépassent le simple cadre économique et leur confèrent donc un capital symbolique important.

La recherche a mis en évidence un récit technologique individuel et collectif, permettant aux producteurs et aux constructeurs de situer l'objet dans son histoire localisée. Celui-ci est notamment mobilisé par les producteurs pour justifier des choix, mais aussi pour reconnaître leur position et celle de leurs voisins, plus ou moins lointains, selon une hiérarchie professionnelle qui fait appel à des valeurs d'optimisation, de rentabilité, mais aussi de prestige et de légitimité. Ces valeurs sont notamment évoquées pour justifier leur activité professionnelle et donc, d'une certaine manière, l'occupation d'un territoire montérégien dont on a pu constater qu'il a été depuis plusieurs siècles le cadre de nombreux conflits.

Ces conflits - d'abord coloniaux, entre Anglais, Français et nations autochtones - se sont orientés sur l'organisation du territoire agricole entre plusieurs institutions : la seigneurie, l'Église, le Marché, le patronage, et enfin, l'État. En retraçant succinctement une partie de l'évolution historique du Québec et de son agriculture, il a été possible de constater que certaines réalités actuelles sont le fruit de ce passé et des choix politiques qui en ont découlés. La taille des terrains exigus hérités du régime seigneurial ainsi que la rapide saturation de cet espace agricole ont été des facteurs d'une mise en concurrence des paysans montérégiens pour accaparer le foncier et établir leurs enfants. Cette compétition a produit une importante différenciation sociale de la

population agricole, en majorité franco-canadienne, contrainte à plusieurs reprises de s'exiler vers les grandes villes ou en direction de la Nouvelle-Angleterre, de l'ouest du Canada et des États-Unis. En replaçant la production laitière actuelle au sein de ces dynamiques historiques, l'objectif était de situer le robot de traite à l'intérieur d'un contexte sociohistorique plus large. Le lait québécois lui aussi met en relief des dynamiques historiques, comme l'éviction des femmes de sa production au début du XX<sup>e</sup> siècle ou la mise en place d'un système protectionniste qui confine au produit lui-même certaines valeurs morales et politiques. Celles-ci permettent encore aux producteurs montérégiens de se positionner dans un contexte mondialisé où les accords de libre-échange ravivent des tensions économiques et politiques, notamment celles aux frontières avec les États-Unis voisins.

En tenant compte de la complexité de ce contexte historique et politique, le concept de capital d'enracinement a été utilisé pour rendre compte de certaines stratégies locales autour de l'organisation de l'étable et du choix du robot de traite. Il permet d'illustrer le désir d'autonomie des fermes familiales attachées à l'identité de leur rang, tout en mettant en valeur le prestige d'une mobilité potentiellement retrouvée, autant humaine qu'animale. Il a aussi été l'occasion de situer la production laitière au sein d'un système économique hiérarchisé où quelques acteurs se partagent les bénéfices colossaux des produits du travail combiné des éleveurs et des vaches. À l'intérieur de cette hiérarchie, j'ai souhaité placer les participants, à travers leurs témoignages, au sein d'une lutte économique mais aussi et surtout symbolique, d'abord entre eux mais aussi avec un secteur industriel surpuissant. Le robot de traite devient alors un outil mettant de l'avant un ethos industriel qui permet à ces producteurs de réclamer la même reconnaissance sociale que celle que la société offre aux chefs d'entreprises en dehors du secteur agricole. Ce besoin de reconnaissance se fait notamment par les choix sémantiques de se nommer eux-mêmes comme des chefs d'entreprises, d'industrie ou des businessmen. En illustrant le fait que l'imaginaire paysan, depuis longtemps contesté au Québec, est rejeté par les participants, l'idée est donc que le robot de traite et son capital d'enracinement légitime, d'une part, l'occupation et la transmission des terres, mais aussi la non remise en cause d'un régime industriel devenu, avec ces nouvelles technologies, le moyen de faire plus avec autant.

Cette optimisation du système impose aux producteurs laitiers un régime temporel de travail basé sur la nécessité d'une disponibilité permanente. Celle-ci concerne d'abord eux-mêmes, en direction du système de production, mais aussi de l'objet technique lui-même et de ses techniciens experts afin que le circuit de production ne s'interrompe pas. Il s'agit autant d'éviter les pannes que de repousser l'obsolescence de machines de pointes automatisées toujours plus fragiles et coûteuses. Sans brosser un portrait figé de ces fermes montérégiennes et de leurs robots, cette recherche a pour ambition de mettre en lumière des familles et des employés balançant entre des situations d'autonomie et de dépendance, d'enracinement et de mobilité, d'obligations et de libertés, de profits et de pertes.



## Références bibliographiques

Agriculture et Agroalimentaire Canada. (2021). *Plan ministériel 2021-2022*.

[https://agriculture.canada.ca/sites/default/files/legacy/pack/pdf/dp-pm\\_2021-22-fra.pdf](https://agriculture.canada.ca/sites/default/files/legacy/pack/pdf/dp-pm_2021-22-fra.pdf)

Akrich, M. (1987). Comment décrire les objets techniques? *Techniques et culture*, 9, 49-64.

<https://doi.org/10.4000/tc.863>

(1989). La construction d'un système socio-technique. Esquisse pour une anthropologie des techniques. *Anthropologie et Sociétés*, 13 (2), 31-54.

<https://doi.org/10.7202/015076ar>

Ansart, S., Artis, A. et Monvoisin, V. (2014). Les coopératives : agent de régulation au cœur du système capitaliste? *La Revue des Sciences de Gestion*, 269-270, 111-119.

<https://doi.org/10.3917/rsg.269.0111>

Appadurai, A. (1988). *The social life of things: commodities in cultural perspective*. Cambridge University Press.

(2001). *Après le colonialisme. Les conséquences culturelles de la globalisation* (traduit par H. Frappat). Payot.

Archibald, C. et Paltiel, K. Z. (1977). Du passage des corps intermédiaires aux groupes de pression : la transformation d'une idée illustrée par le mouvement coopératif Desjardins.

*Recherche sociographiques*, 18 (1), 59-91. <https://doi.org/10.7202/055737ar>

Atkins, P. (2010). *Liquid materialities. A history of milk. Science and the law*. Ashgate e-book.

Bauman, Z. (2005). *Liquid life*. Polity Press

Bear, C., & Holloway, L. (2019). Beyond resistance: Geographies of divergent more-than-human conduct in robotic milking. *Geoforum*, 104, 212-221.

<https://doi.org/10.1016/j.geoforum.2019.04.030>

Beauregard, G. (2008). *Les robots de traite : la réalité?* 32<sup>e</sup> Symposium sur les bovins laitiers, 30 novembre, Drummondville.

[https://www.agrireseau.net/bovinslaitiers/documents/beauregard\\_guy\\_ar.pdf](https://www.agrireseau.net/bovinslaitiers/documents/beauregard_guy_ar.pdf)

Bélanger, D. et Candiz, G. (2015). Fraises douces amères : territoire et précarité chez les travailleurs agricoles migrants de la région de Québec. *Cahiers de géographie du Québec*, 59 (166), 7-28. <https://doi.org/10.7202/1034346ar>

Benoit, M. (2015). *Reconfiguration de l'État et renouvellement de l'action publique agricole : L'évolution des politiques agroenvironnementales au Québec et en France* [Thèse de doctorat, Université Montpellier, France ; Université Laval, Québec]. <https://tel.archives-ouvertes.fr/tel-01312794>

Bernier, B. (1980). L'expansion de la ville capitaliste contre la campagne. *Anthropologie et Sociétés*, 4 (1), 53-64. [https://www.researchgate.net/profile/Bernard-Bernier/publication/242191892\\_L'expansion\\_de\\_la\\_ville\\_capitaliste\\_contre\\_la\\_campagne/links/551bfd90cf2fe6cbf7611dc/L'expansion-de-la-ville-capitaliste-contre-la-campagne.pdf](https://www.researchgate.net/profile/Bernard-Bernier/publication/242191892_L'expansion_de_la_ville_capitaliste_contre_la_campagne/links/551bfd90cf2fe6cbf7611dc/L'expansion-de-la-ville-capitaliste-contre-la-campagne.pdf)

Blais, A. (1979). La politique agricole du gouvernement québécois, 1952-1973. *Les politiques et l'état*, 20 (2), 173-203. <https://doi.org/10.7202/055838ar>

- Blondel, C. (2012). Investissement à long terme et capitalisme familial. *Revue d'économie financière*, 108 (4), 57-68. <https://doi.org/10.3917/ecofi.108.0057>
- Blouin, S. (2020). *La relation à l'animal : la robotisation au cœur de l'élevage laitier* [Mémoire de maîtrise, Université Laval, Québec]. <http://hdl.handle.net/20.500.11794/38206>
- Boogaard, B. K., Bock, B. B., Oosting, S. J., Wiskerke, J. S. C., & van der Zijpp, A. J. (2010). Social acceptance of dairy farming: The ambivalence between the two faces of modernity. *Journal of Agricultural and Environmental Ethics*, 24 (3), 259-282. <https://doi.org/10.1007/s10806-010-9256-4>
- Bouchard, G. (1996). *Entre l'ancien et le nouveau monde. Le Québec comme population neuve et culture fondatrice*. Presses de l'Université d'Ottawa.
- Bourdieu, P. (1976). Les modes de domination. *Actes de la recherche en sciences sociales*, 2 (2), 122-132. <https://doi.org/10.3406/arss.1976.3456>
- (1987). *Choses dites*. Minuit
- (1994). *Raisons pratiques*. Seuil
- (2017). *Anthropologie économique. Cours au Collège de France (1992-1993)*. Seuil
- Boyer, P. (1997). Au Québec : Les limites d'une politique agricole. *Notes et Études Économiques*, Ministère de l'agriculture, de l'alimentation, de la pêche, de la ruralité et de l'aménagement du territoire, 4, 7-29. <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-02966429/>

Butler, D., & Holloway, L. (2015). Technology and restructuring the social field of dairy farming: hybrid capitals, 'stockmanship' and automatic milking Systems. *Sociologia Ruralis*, 56 (4), 513-530. <https://doi.org/10.1111/soru.12103>

Butler, D., Holloway, L., et Bear, C. (2012). The impact of technological change in dairy farming: robotic milking systems and the changing role of the stockperson. *Journal of the Royal Agricultural Society of England*, 173 (622), 1-6.  
[https://www.researchgate.net/profile/Christopher-Bear/publication/312549802\\_The\\_impact\\_of\\_technological\\_change\\_in\\_dairy\\_farming\\_Robotic\\_milking\\_systems\\_and\\_the\\_changing\\_role\\_of\\_the\\_stockperson/links/58ff643fa6fdcc8ed50da6b5/The-impact-of-technological-change-in-dairy-farming-Robotic-milking-systems-and-the-changing-role-of-the-stockperson.pdf](https://www.researchgate.net/profile/Christopher-Bear/publication/312549802_The_impact_of_technological_change_in_dairy_farming_Robotic_milking_systems_and_the_changing_role_of_the_stockperson/links/58ff643fa6fdcc8ed50da6b5/The-impact-of-technological-change-in-dairy-farming-Robotic-milking-systems-and-the-changing-role-of-the-stockperson.pdf)

Carolan, M. (2019). Automated agrifood futures: robotics, labor and the distributive politics of digital agriculture. *The Journal of Peasant Studies*, 47 (1), 184-207.  
<https://doi.org/10.1080/03066150.2019.1584189>

Caux, R. (2012). *L'argent du lait : famille, genre et marché dans la région de Québec, 1870-1930* [Thèse de doctorat, Université du Québec à Trois-Rivières, Québec]. <https://depote.uqtr.ca/id/eprint/4425/1/030309138.pdf>

Bozon, M. et Chamboredon, J-C. (1980). L'organisation sociale de la chasse en France et la signification de la pratique. *Ethnologie Française*, 10 (1), 65-88.  
<http://www.jstor.org/stable/40988590>

Chatellier, V. (2015). La fin des quotas laitiers, entre craintes et espoirs. *Pour*, 225 (1), 7-11.  
<https://doi.org/10.3917/pour.225.0007>

- Commission Héon. (1955). *Rapport du comité d'enquête pour la protection des agriculteurs et des consommateurs (15-16 Geo. VI, Ch. 7 et amendements)*. Gouvernement du Québec
- Dagenais, P. (1959). Le mythe de la vocation agricole du Québec. *Cahiers de géographie du Québec*, 3(6), 193. <https://doi.org/10.7202/020178ar>
- Desloges, Y. (2011). Les Québécois francophones et leur "identité" alimentaire : de Cartier à Expo 67. *Cuizine*, 3(1). <https://doi.org/10.7202/1004727ar>
- Deturche, J. (2019). "It's no longer the same job": robotization among breeders and dairy cows. *Vibrant : Virtual Brazilian Anthropology*, 16. <https://doi.org/10.1590/1809-43412019v16d555>
- Driessen, C., et Heutinck, L. F. M. (2014). Cows desiring to be milked? Milking robots and the co-evolution of ethics and technology on Dutch dairy farms. *Agriculture and Human Values*, 32(1), 3-20. <https://doi.org/10.1007/s10460-014-9515-5>
- Dupont, D. (2006). *Agriculture et agroalimentaire au Québec. Du projet nationaliste des clercs à l'insertion de l'agriculture dans le complexe agroalimentaire mondial* [Mémoire de maîtrise, Université Laval, Québec]. [https://irec.quebec/ressources/repertoire/memoires-theses/David\\_Dupont.pdf](https://irec.quebec/ressources/repertoire/memoires-theses/David_Dupont.pdf)
- Emery, S. B. (2014). Independence and individualism: conflated values in farmer cooperation? *Agriculture and Human Values*, 32(1), 47-61. <https://doi.org/10.1007/s10460-014-9520-8>
- Faverdin, P., Allain, C., Guatteo, R., Hostiou, N., & Veissier, I. (2021). Élevage de précision : De nouvelles informations utiles pour la décision ? *INRAE Productions Animales*, 223-234. <https://doi.org/10.20870/productions-animales.2020.33.4.4585>

Fortin, J-C. (2009). *La Montérégie*. Presses de l'Université Laval.

Frenette, Y. (2015). Faucher, Bouchard, Roby et les autres : les migrations des Canadiens français à l'ère industrielle. Dans S. Ravi et C. Couture (dir.), *Autour de l'oeuvre de Gérard Bouchard : histoire sociale, sociologie historique, imaginaires collectifs et politiques publiques*, 21-37. Presses de l'Université Laval.

Gaboury-Bonhomme, M-E. (2018). *L'action publique en agriculture au Québec de 1990 à 2010 : acteurs, référentiels et instruments politiques* [Thèse de doctorat, École nationale d'administration publique, Québec]. <https://espace.enap.ca/id/eprint/161/>

Gallardo, R. K., & Sauer, J. (2018). Adoption of Labor-Saving Technologies in Agriculture. *Annual Review of Resource Economics*, 10 (1), 185-206. <https://doi.org/10.1146/annurev-resource-100517-023018>

Giddens, A. (1990). *Les conséquences de la modernité* (traduit par O. Meyer). L'Harmattan

Girard, J-P. et Pezzini, E. (2018). *Les coopératives : une utopie résiliente*. Groupe Fides

Graeber, D. (2012). Of Flying Cars and the Declining Rate of Profit. *The Baffler*, 19, 66-84. [https://doi.org/10.1162/bflr\\_a\\_00003](https://doi.org/10.1162/bflr_a_00003)

Hansen, B. G. (2015). Robotic milking-farmer experiences and adoption rate in Jæren, Norway. *Journal of Rural Studies*, 41, 109-117. <https://doi.org/10.1016/j.jrurstud.2015.08.004>

Hansen, B. G., Bugge, C. T., et Skibrek, P. K. (2020). Automatic milking systems and farmer wellbeing—exploring the effects of automation and digitalization in dairy farming. *Journal of Rural Studies*, 80, 469-480. <https://doi.org/10.1016/j.jrurstud.2020.10.028>

Hansen, P. (2014a). Becoming bovine: Mechanics and metamorphosis in Hokkaido's animal-human-machine. *Journal of Rural Studies*, 33, 119-130.

<https://doi.org/10.1016/j.jrurstud.2013.02.001>

(2014b). Culturing an agricultural crisis in Hokkaido. *Asian Anthropology*, 13(1), 52-71.

<https://doi.org/10.1080/1683478x.2014.889971>

(2014c). Hokkaido's frontiers: Blurred embodiments, shared affects and the evolution of dairy farming's animal-human-machine. *Critique of Anthropology*, 34(1), 48-72.

<https://doi.org/10.1177/0308275x13510186>

Hanzen, C. (2015). Les mammites : approche individuelle et de troupeau [Cours d'université, année 2015-2016]. *Université de Liège, Faculté de médecine vétérinaire*.

Heintzman, R. (1983). The Political Culture of Quebec, 1840–1960. *Canadian Journal of Political Science*, 16(1), 3-60. <https://doi.org/10.1017/s0008423900027992>

Heminthavong, K. (2018). *Le mécanisme de la gestion de l'offre au Canada*. Bibliothèque du Parlement. [https://epe.lac-bac.gc.ca/100/201/301/weekly\\_acquisitions\\_list-ef/2019/19-03/publications.gc.ca/collections/collection\\_2019/bdp-lop/bp/YM32-2-2018-42-fra.pdf](https://epe.lac-bac.gc.ca/100/201/301/weekly_acquisitions_list-ef/2019/19-03/publications.gc.ca/collections/collection_2019/bdp-lop/bp/YM32-2-2018-42-fra.pdf)

Holloway, L., et Bear, C. (2017). Bovine and human becomings in histories of dairy technologies: robotic milking systems and remaking animal and human subjectivity. *BJHS Themes*, 2, 215-234. <https://doi.org/10.1017/bjt.2017.2>

Hostiou, N., Allain, C., Chauvat, S., Turlot, A., Pineau, C., et Fagon, J. (2014). L'élevage de précision : quelles conséquences pour le travail des éleveurs ? *INRAE Productions Animales*, 27(2), 113-122. <https://doi.org/10.20870/productions-animales.2014.27.2.3059>

John, A., Clark, C., Freeman, M., Kerrisk, K., Garcia, S., & Halachmi, I. (2016). Review : Milking robot utilization, a successful precision livestock farming evolution. *Animal*, 10(9), 1484-1492. <https://doi.org/10.1017/s1751731116000495>

Jöns, H. (2018). Boundary-crossing academic mobilities in glocal knowledge economies: new research agendas based on triadic thought. *Globalisation, Societies and Education*, 16(2), 151-161. <https://doi.org/10.1080/14767724.2017.1413977>

Kaarlenkaski, T. (2018). « Machine milking is more manly than hand milking »: Multispecies and gendered practices in finnish cattle tending from the 1950s to the 1970s. *Animal Studies Journal*, 7 (2), 76-102. <https://ro.uow.edu.au/asj/vol7/iss2/6>

Kowalikova, P., Polak, P., & Rakowski, R. (2020). The Challenges of Defining the Term “Industry 4.0”. *Society*, 57(6), 631-636. <https://doi.org/10.1007/s12115-020-00555-7>

Lagneaux, S., & Servais, O. (2014). De la traite robotisée au raid d'avatars. Incorporation et virtualisation. *Parcours anthropologiques*, 9, 73-101. <https://doi.org/10.4000/pa.333>

Lanoue, G. (2018). Demodernization in Abruzzo: How modernization produced tradition. Dans Y. Rabkin et M. Minakov (dir.), *Demodernization, a future in the past*, 205-236. Ibidem

Lasch, C. (2006). *Le seul vrai paradis. Une histoire de l'idéologie du progrès et de ses critiques*. Champs essais

Le Guern, P. (2020). Robots, élevage et techno-capitalisme. *Réseaux*, N° 220–221(2), 253-291. <https://doi.org/10.3917/res.220.0253>

Lemieux, V. (1977). *Le patronage politique, Une étude comparative*. Les Presses de l'Université Laval.

Lemieux, V. (1987). Le sens du patronage politique. *Journal of Canadian Studies*, 22(2), 5-18.  
<https://doi.org/10.3138/jcs.22.2.5>

Levallois, R., Colombani, G. et Perrier, J-P. (2006). Surcapitalisation en agriculture au Québec : vrai ou faux ? Dans *Colloque de l'entrepreneur gestionnaire, Drummondville, CRAAQ* (36).  
[https://www.agrireseau.net/era/documents/Levallois\\_Raymond\\_collges06.pdf](https://www.agrireseau.net/era/documents/Levallois_Raymond_collges06.pdf)

Levesque, S. (2014). A thousand machines. A concise philosophy of the machine as social movement de Gerald Raunig. *Cygne noir*, 1-13.  
[https://www.academia.edu/download/34794179/CN\\_LEVESQUE-Raunig2010.pdf](https://www.academia.edu/download/34794179/CN_LEVESQUE-Raunig2010.pdf)

Lipovetsky, G. (2002). *Métamorphoses de la Culture Libérale. Éthique, Médias, Entreprise*. Liber

Lupien, P-L. (2019) Les conflits d'usage en milieu rural comme révélateurs des clivages sociaux. Exploration à partir du cas de la chasse sportive en Gaspésie. Dans N. Ricard et W. Yoakim (dir.), *Contraintes et adaptations dans l'espace québécois (XIX<sup>e</sup>-XXI<sup>e</sup> siècles)*. Actes des 23<sup>e</sup> et 24<sup>e</sup> colloques étudiants du CIEQ, 27-34. Centre interuniversitaire d'études québécoises.

Matei, A-C., Creanga, S., Davisescu, M-A., Dobos, B-I., Porosnicu, I. et Madescu, B-M. (2020). Research on the economic efficiency of farms in the function of the milking system. *Scientific Papers: Series D, Animal Science – The International Session of Scientific Communications of the Faculty of Animal Science*, 63, 296-300.  
[http://animalsciencejournal.usamv.ro/pdf/2020/issue\\_2/Art44.pdf](http://animalsciencejournal.usamv.ro/pdf/2020/issue_2/Art44.pdf)

- Mathieu, J., Therrien-Fortier, P., & Lessard, R. (1987). Mobilité et sédentarité : stratégies familiales en Nouvelle-France. *Recherches sociographiques*, 28 (2-3), 211-227.  
<https://doi.org/10.7202/056288ar>
- Mazaud, C. (2010). Le rôle du capital d'autochtonie dans la transmission d'entreprises artisanales en zone rurale. *Regards Sociologiques*, 40, 45-57. [https://www.regards-sociologiques.fr/wp-content/uploads/2020/04/rs\\_40\\_2010\\_4\\_mazaud.pdf](https://www.regards-sociologiques.fr/wp-content/uploads/2020/04/rs_40_2010_4_mazaud.pdf)
- Meintel, D. (2019). Ethnicité. *Anthropen*.<https://doi.org/10.17184/eac.anthropen.095>
- Mellström, U. (2002). Patriarchal machines and masculine embodiment. *Science, Technology, & Human Values*, 27 (4). DOI : 10.1177/016224302236177
- Molénat, X. (2015). Pierre Bourdieu (1930-2002). Les dessous de la domination. Dans X. Molénat, *Les penseurs de la société*, 93-95. Éditions Sciences Humaines
- Moriceau, M., Alberio, M., & Velde, C. V. D. (2021). Pratiquer l'agriculture en temps de pandémie : sens et reconnaissance au travail des néo-agriculteurs québécois. *Interventions économiques*, 66.  
<https://doi.org/10.4000/interventionseconomiques.14479>
- Morisset, M. (2010). *Politique et syndicalisme agricoles au Québec*. Les Presses de l'Université Laval.
- Mundler, P., Gouin, D-M., Dominguez, S., Godefroy, S., Laughrea, S., et Ubertino, S. (2017). *Productions sans quota et commercialisation en circuits courts. Statuts et enjeux*. Rapport final de recherche remis au CIRANO. Université Laval.  
[https://www.researchgate.net/profile/Samuel-Godefroy/publication/323014207\\_Productions\\_sans\\_quota\\_et\\_commercialisation\\_en\\_cir](https://www.researchgate.net/profile/Samuel-Godefroy/publication/323014207_Productions_sans_quota_et_commercialisation_en_cir)

[cuits\\_courts\\_Statut\\_et\\_enjeux/links/5a7c4898a6fdcc77cd278c45/Productions-sans-quota-et-commercialisation-en-circuits-courts-Statut-et-enjeux.pdf](https://www.fsa.ca/fr/productions-sans-quota-et-commercialisation-en-circuits-courts-Statut-et-enjeux.pdf)

Mundler, P. (2020). La relève en agriculture : entre renouvellement et continuité. *Revue Organisations & Territoires*, 29 (1), 33-37. [https://agriculture-et-territoires.fsa.ulaval.ca/fileadmin/Fichiers/Recherche/Axe\\_Systemes\\_agricoles\\_et\\_developpement\\_local/Mundler\\_2020\\_La\\_releve\\_en\\_agriculture\\_Entre\\_renouvellement\\_et\\_continuite.pdf](https://agriculture-et-territoires.fsa.ulaval.ca/fileadmin/Fichiers/Recherche/Axe_Systemes_agricoles_et_developpement_local/Mundler_2020_La_releve_en_agriculture_Entre_renouvellement_et_continuite.pdf)

Orland, B. (2003). Turbo-Cows. Producing a competitive animal in the nineteenth and earlytwentieth centuries. Dans S. Schrepfer et P. Scranton (dir.), *Industrializing organisms. Introducing evolutionary history*, 167-189. Routledge.

Pantaleón, J., Mirza, V., et Bernier, B. (2010). Présentation : représentations et pratiques sociales de l'économie. *Anthropologie et Sociétés*, 34(2), 9. <https://doi.org/10.7202/045703ar>

Parent, G. (2009). Le système canadien de gestion de l'offre en lait au Canada : un pont désormais fragile entre agriculture et marché. *La production et la commercialisation des denrées alimentaires et le droit du marché*, 96-116. <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-00925597/>

Paul-Limoges, G. (2008). *Les transformations sociales et économiques dans l'agriculture au Québec depuis 1980* [Mémoire de maîtrise, Université du Québec à Montréal]. <https://www.collectionscanada.gc.ca/obj/thesescanada/vol2/QMUQ/TC-QMUQ-1628.pdf>

Pellerin, D., Blin, M., Meunier, P., Lapeze, E., et Levallois, R. (2001). Pouvez-vous vous payer un robot de traite ? Conférence préparée dans le cadre du *Symposium sur les bovins laitiers*,

CRAAQ, 122-134.

[https://www.agrireseau.net/bovinslaitiers/Documents/2001\\_Doris\\_Pellerin.pdf](https://www.agrireseau.net/bovinslaitiers/Documents/2001_Doris_Pellerin.pdf)

Piot, M. (1977). Agriculture et capitalisme au Québec : l'agro-industrie et l'État. *Anthropologie et Sociétés*, 1(2), 71. <https://doi.org/10.7202/000858ar>

Poirier, L. (2010). *De l'histoire et de la politique agricole au Québec à l'émergence d'une agriculture soutenable* [Projet de recherche]. Groupe de recherche en intérêt public (GRIP-UQAM). [https://gripuqam.org/wp-content/uploads/2011/02/Poirier\\_Agriculture.pdf](https://gripuqam.org/wp-content/uploads/2011/02/Poirier_Agriculture.pdf)

Renahy, N. (2010). Classes populaires et capital d'autochtonie. Genèse et usages d'une notion. *Regards sociologiques*, 40, 9-26. [https://www.regards-sociologiques.fr/wp-content/uploads/2020/04/rs\\_40\\_2010\\_2\\_renahy.pdf](https://www.regards-sociologiques.fr/wp-content/uploads/2020/04/rs_40_2010_2_renahy.pdf)

Retière, J-N. (2003). Autour de l'autochtonie. Réflexions sur la notion de capital social populaire. *Politix*, 16 (63), 121-143. [https://www.persee.fr/doc/polix\\_0295-2319\\_2003\\_num\\_16\\_63\\_1295](https://www.persee.fr/doc/polix_0295-2319_2003_num_16_63_1295)

Royer, A., de Marcellis-Warin, N., Peignier, I., et Panot, M. (2020a). *Gouvernance des données au sein de l'industrie laitière québécoise: perceptions et enjeux* (No. 2020rp-06). CIRANO. <https://ideas.repec.org/p/cir/cirpro/2020rp-06.html>

Royer, A., de Marcellis-Warin, N., Peignier, I., Warin, T., Panot, M., & Mondin, C. (2020b). *Les enjeux du numérique dans le secteur agricole-Défis et opportunités* (No. 2020rp-12). CIRANO. <https://ideas.repec.org/p/cir/cirpro/2020rp-12.html>

Ruckebusch, P. (2019). *Le robot laitier : dossier d'agriculture de précision* [Rapport de recherche, UniLaSalle, France]. <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-02281885>

Schewe, R. L., et Stuart, D. (2015). Diversity in agricultural technology adoption: How are automatic milking systems used and to what end? *Agriculture and human values*, 32 (2), 199-213. <https://link.springer.com/article/10.1007/s10460-014-9542-2>

Selim, M. (2018). Une anthropologie critique à l'ère de la globalisation? *Journal des anthropologues. Association française des anthropologues*, (152-153), 215-227. <https://journals.openedition.org/jda/6934>

Silvestro, M. (2009). *La contestation du régime Agricole québécois par le syndicalisme « citoyen » de l'Union Paysanne* [Thèse de doctorat, Université du Québec à Montréal]. <https://archipel.uqam.ca/2361>

Smith-Howard, K. (2014). *Pure and modern Milk. An environmental history since 1900*. Oxford University Press

Solari, S. et Gambarotto, F. (2014). Territorial Rooting as an element of well-being. *Review of Social Economy*, 72 (4), 504-522. <https://doi.org/10.1080/00346764.2014.958899>

Sweeny, R. (1990). Paysan et ouvrier : du féodalisme laurentien au capitalisme. *Théorie sociologique de la transition*, 22 (1), 143-161. <https://doi.org/10.7202/001778ar>

Touzard, J-M. (2018). L'innovation agricole et agroalimentaire au XXIe siècle : maintien, effacement ou renouvellement de ses spécificités ? Dans G. Faure, Y. Chiffoleau, F Goulet, L Temple et J-M Touzard (dir.), *Innovation et développement dans les systèmes agricoles et alimentaires*, 39-56. Éditions Quae.

Valenze, D. (2011). *Milk. A local and global history*. Yale University Press.

- Varvaressos, H. (2009). Les besoins de main-d'œuvre en production laitière: Les grands enjeux en période de rareté de main-d'œuvre et quelques pistes de solutions. *Québec, Canada: Centre de référence en agriculture et agroalimentaire du Québec (CRAAQ)*.  
[https://www.agrireseau.net/bovinslaitiers/documents/Varvaressos\\_AR.pdf](https://www.agrireseau.net/bovinslaitiers/documents/Varvaressos_AR.pdf)
- Veltz, P. (2016). L'âge hyperindustriel : entre les promesses et les ambivalences. Dans P. Musso (dir.), *Imaginaire, Industrie et Innovation ; Actes du colloque de Cerisy*, 136-147. Éditions Manucius.
- Verdon, M. et Roy, L. (1994). Les grandes fresques dichotomiques de l'histoire rurale québécoise. Une perspective anthropologique. *Anthropologie et Sociétés*, 18 (2), 145-172.  
<https://doi.org/10.7202/015318ar>
- Vik, J., Stræte, E. P., Hansen, B. G., & Nærland, T. (2019). The political robot—The structural consequences of automated milking systems (AMS) in Norway. *NJAS-Wageningen Journal of Life Sciences*, 90-91.  
<https://www.sciencedirect.com/science/article/pii/S157352141830215X>
- Vougioukas, S. G. (2019). Agricultural robotics. *Annual Review of Control, Robotics, and Autonomous Systems*, 2, 365-392.  
<https://www.annualreviews.org/doi/abs/10.1146/annurev-control-053018-023617>
- Ward, C. J. (2005). *Native Americans in the school system. Family, community, and academic achievement*. Altamira Press
- Weil, S. (1949). *L'enracinement. Prélude à une déclaration des devoirs envers l'être humain*. Les Éditions Gallimard.

